



À Québec

André Boisclair
arrêté pour
conduite avec
les facultés
affaiblies
PAGE 14

3-0

Le Canadien se bute
encore à Dubnyk
PAGE 31



5



4

PAGE 30



+ LAROCHELLE

L'unicité va enterrer l'uniformité

PAGE 5

LIGNE D'INTERCONNEXION QUÉBEC-NEW HAMPSHIRE

COUILLARD APPUIE L'ENFOUISSEMENT

PAGE 3

10,5 MILLIONS \$ POUR GARDER LES JEUNES EN RÉGION

PAGE 4

SOMMAIRE

affaires	15
annonces classées	20
arts et spectacles	17
décès	23
horaire télé	18
horoscope	22
loterie	15
monde	12
opinions	10
sports	25

NOUS JOINDRE

ADRESSE

1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

NUMÉRO GÉNÉRAL

819 564-5450

ABONNEMENT ET LIVRAISON

819 564-5466

abonnement@latribune.qc.ca

Sans frais

1 800 567-6955

RÉDACTION (24/7)

819 564-5454

redaction@latribune.qc.ca

Téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ

819 564-5450

Téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES

819 564-2222

Téléc. 819 564-5482

HEURES D'OUVERTURE

De 8h30 à 17h



latribune.ca

facebook/quotidienlatribune

@LT_LaTribune

CONSOMMATION D'ALCOOL À L'UDES

Les invités de l'extérieur pourront être admis

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La direction de l'Université de Sherbrooke a tranché : les invités de l'extérieur pourront être admis aux activités étudiantes s'ils se retrouvent sur une liste approuvée par les directions facultaires. L'UdeS maintient toutefois sa position en ce qui concerne le pourcentage d'alcool lors des activités prolongées, comme les 5 à 11. Alors que l'AGEFLESH est satisfaite de ce qui est sur la table, la FEUS entend consulter ses membres pour voir ce que sera la suite des choses.

La décision a été communiquée aux représentants étudiants jeudi après-midi, en présence du recteur Pierre Cossette et de la secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante, Jocelyne Faucher.

En début de semaine, les étudiants avaient proposé des compromis à l'établissement, qui a modifié récemment son règlement sur la consommation d'alcool lors d'activités étudiantes sur le campus. L'UdeS avait été confrontée à des cas de comas éthyliques et de bagarres et c'est dans cette optique que le règlement avait été modifié.

La direction avait d'abord annoncé que les activités sociales comme les 5 à 8 ou les 5 à 11



La direction de l'Université de Sherbrooke a tranché : les invités de l'extérieur pourront être admis aux activités étudiantes s'ils se retrouvent sur une liste approuvée par les directions facultaires. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, MARIE-LOU BÉLAND

seraient désormais réservées aux détenteurs d'une carte étudiante valide. La direction a finalement accepté un compromis à ce sujet. C'est toutefois le statu quo en ce qui concerne les pourcentages d'alcool : aucune boisson avec une teneur de plus de 6 % ne pourra être servie lors des activités de plus de trois heures (activités prolongées).

« Les invités sont permis tant dans les 5 à 8 que les activités prolongées selon les balises que se donnent les facultés avec leurs associations étudiantes. Il devra y avoir une liste préalable des personnes invitées... » explique Mme Faucher.

Représentant aux affaires socioculturelles de l'Association générale étudiante de la faculté des

lettres et sciences humaines (AGEFLESH), Éli Dubois a précisé qu'il s'agissait d'une entente provisoire. L'association est satisfaite et elle se conformera à la règle établie en ne vendant plus de shooter.

Antoine Forcier, vice-président aux activités étudiantes, explique que les associations facultaires et l'exécutif de la FEUS se pencheront sur cette question, dimanche, lors du conseil des membres : « Comment va-t-on répondre à la situation? Accepte-t-on ce règlement? Fait-on une contre-proposition? » a-t-il illustré. La FEUS est mécontente du statu quo sur le pourcentage d'alcool. « Pour nous, ce n'est pas une bonne solution », note M. Forcier, en soulignant que les gens pourraient être tentés d'apporter de l'alcool de la maison, par exemple. La FEUS représente environ 14 000 étudiants.

Mme Faucher précise que la directive sur les activités sociales et la consommation d'alcool sera dorénavant révisée annuellement, ce qui n'était pas le cas auparavant. « On le faisait plutôt de façon réactive, comme on a fait en octobre. » Elle souligne que les étudiants ont apporté des points intéressants en matière de sensibilisation. « Le conseil de la vie étudiante, où siègent sept étudiants, sera mandaté pour établir des plans de formation et de sensibilisation avec les étudiants », indique-t-elle.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR

GRUPE
CAPITALES
MÉDIAS

SÉMILLANT, adjectif

Définition

— Qui manifeste un entrain gai et vif. Une fillette séillante.

Anagramme

— mantilles : écharpe de soie ou de dentelle, souvent noire, que les Espagnoles portent sur la tête ou sur les épaules.

Cooccurrences

— séillant octogénaire, séillant patron, séillante secrétaire, séillant baron.

Antonymes

— amorphe, apathique, avachi, indolent, léthargique, lymphatique, nonchalant, passif, ramolli...

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

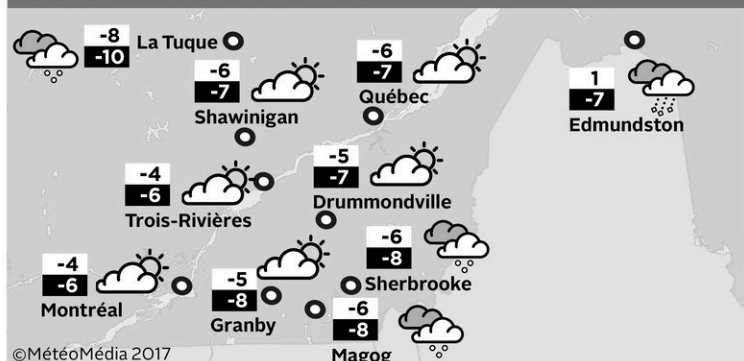
laTribune

leQuotidien
leProgrès

laVoixdel'Est

5229194

COUP D'ŒIL MÉTÉO



© MétéoMédia 2017

5234925

Demain

Max. 0
Min. -5

Généralement
ensoleillé
Précipitations : 20 %

Lundi

Max. 5
Min. -2

Ensoleillé avec
passages nuageux
Précipitations : 20 %

Dimanche

Max. 3
Min. -2

Ciel variable
Précipitations : 20 %

Mardi

Max. 6
Min. -2

Ciel variable
Précipitations : 30 %

AU QUÉBEC

Asbestos	Ave neige	-6	-8
Baie-Comeau	Neige fond	1	-5
Bromont	Ave neige	-5	-8
Coaticook	Ave neige	-8	-10
East Angus	Ave neige	-6	-9
Gatineau	Beau	-6	-9
Lac-Mégantic	Ave neige	-8	-9
La Malbaie	Variable	-3	-5
Rimouski	Ave neige	0	-6
Saguenay	Faib neige	-6	-7
Thetford Mines	Ave neige	-8	-9
Valcourt	Ave neige	-6	-9
Victoriaville	Ave neige	-6	-7
Weedon	Ave neige	-7	-9
Windsor	Ave neige	-6	-8

LE SOLEIL



ALMANACH

Maximum hier	6,7°
Minimum hier	-1,7°
Normale le jour	6,2°
Normale la nuit	-2,8°
Record max	19,4°/1966
Record min	-14,0°/1995
Précipitations (avant-hier)	
Ce mois-ci	44,2 mm
Ce mois-ci l'an dernier	16,6 mm
Cette saison	849,9 mm
La saison dernière	739,2 mm
1 mm d'eau = environ 1 cm de neige	



Téléchargez
MétéoÉclair sur votre
téléphone intelligent.

Après le français, l'anglais!

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

LIGNE ÉLECTRIQUE QUÉBEC-NEW HAMPSHIRE

Couillard appuie l'enfouissement



ALAIN GOUPIL

alain.goupil@latribune.qc.ca

RICHMOND — Le premier ministre du Québec Philippe Couillard se dit favorable à l'enfouissement du tronçon de la ligne d'interconnexion Québec-New Hampshire d'Hydro-Québec qui doit traverser la forêt protégée du mont Hereford. Il dit avoir demandé au ministre responsable de ce dossier, Pierre Moreau, de tenir compte des caractéristiques de cette ligne et du consensus du milieu qui réclame unanimement l'enfouissement plutôt que la mise en place d'une ligne aérienne.

M. Couillard a fait cette déclaration jeudi midi alors qu'il était de passage au Centre d'art de Richmond dans le cadre d'une tournée de deux jours en Estrie (voir autres textes en page 4).

Le premier ministre joint ainsi

pour la première fois sa voix à celles de ses collègues Guy Hardy, député de Saint-François, et Luc Fortin, député de Sherbrooke et ministre de la Famille, qui se sont prononcés publiquement en faveur de l'enfouissement.

La déclaration du premier ministre Couillard a été faite quelques minutes après que la Coalition SOS mont Hereford eut annoncé par voie de communiqué son appui à Forêt Hereford et à la MRC de Coaticook qui réclament depuis des mois qu'Hydro-Québec accepte l'idée d'un tracé souterrain.

Invité à dire s'il était prêt à se rallier au consensus régional entourant l'enfouissement, M. Couillard a répondu qu'il n'était pas venu en Estrie pour annoncer quoi que ce soit au sujet de ce projet, mais qu'il était sensible au volet entourant l'enfouissement de la ligne.

« Ce n'est pas aujourd'hui qu'on va faire une annonce, mais je vous dirais que je voudrais être considéré comme un allié sur cette question et qu'on devrait, éventuellement, avoir de bonnes nouvelles », a précisé le premier

ministre, qui dit avoir donné certaines directives en ce sens au conseil des ministres.

« J'ai demandé à Hydro-Québec, à travers le ministre responsable, qui est maintenant monsieur (Pierre) Moreau, d'écouter la population et de tenir compte des caractéristiques spécifiques de cette ligne. Je pense qu'ils ont entendu l'appel. Encore une fois, je vais m'en tenir à ça, mais je crois que vous pouvez interpréter mes paroles comme étant un signal très positif », a souligné le premier ministre du Québec.

COALITION

Quelques instants avant que M. Couillard n'exprime sa position sur le sujet, la Coalition SOS mont Hereford annonçait qu'elle appuyait finalement le tracé proposé par l'organisme Forêt Hereford inc. (FHI), même si celui-ci doit empiéter sur une partie de l'aire protégée.

« Pour la coalition, la reconnaissance et le respect intégral des aires protégées demeurent essentiels, indique-t-elle dans un communiqué. Toutefois, en regard



Le premier ministre Philippe Couillard est favorable à l'enfouissement du tronçon de la ligne d'interconnexion Québec-New Hampshire d'Hydro-Québec qui doit traverser la forêt protégée du mont Hereford. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MAXIME PICARD

des contraintes physiques et des considérations sociales locales, le contournement de l'aire protégée ne semble pas envisageable

selon les scénarios actuels. SOS mont Hereford estime donc que la solution de l'enfouissement de la ligne sous les chemins municipaux et forestiers existants doit être retenue par Hydro-Québec. D'autant plus que le passage d'une ligne aérienne menace l'un des plus beaux paysages protégés de la région. »

HYDRO EN MODE SOLUTION

Invitée à réagir aux propos du premier ministre Couillard, Hydro-Québec a indiqué qu'elle était « à l'écoute du milieu ».

« Nous sommes en mode solution en tenant compte des considérations environnementales, économiques et sociales », a indiqué par courriel Lynn St-Laurent, porte-parole de la société d'État.

Selon Hydro-Québec, « l'augmentation de nos exportations représente, pour les Québécois, une source importante de rentrées d'argent. Pour la Nouvelle-Angleterre, notre hydroélectricité répond au besoin d'une énergie fiable à faible empreinte carbone, et apte à compléter les énergies intermittentes. »

Des enjeux... en attente

RICHMOND — Durant son passage au Centre d'art de Richmond jeudi, le premier ministre Couillard a répondu à plusieurs questions concernant des dossiers régionaux. Parmi ceux-ci : la voie de contournement ferroviaire à Lac-Mégantic, la désignation de la super-clinique de la rue King Ouest de Sherbrooke, le centre mère-enfant du CHUS.

Voici ce qu'il a répondu sur chacun de ces enjeux.

VOIE DE CONTOURNEMENT DE LAC-MÉGANTIC

« Les pourparlers se poursuivent. Je n'ai rien de nouveau à vous annoncer aujourd'hui, si ce n'est qu'on veut aller de l'avant, mais on veut que le gouvernement fédéral joue un rôle. Ce n'est pas vrai que le gouvernement du Québec va agir seul dans ce dossier. Théoriquement, on pourrait dire que ce n'est pas notre juridiction, parce que c'est un chemin de fer interprovincial. On pourrait dire qu'on n'a rien à faire là-dedans, que c'est entièrement le fédéral qui doit s'en occuper. Mais si on fait ça, on va bloquer le dossier pour des années. On est disposé à jouer un rôle, mais il faut que



Le premier ministre Philippe Couillard a terminé sa première journée en Estrie en participant au cocktail-bénéfice Le Bal panaché du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke. Il pose ici avec le nouveau maire de Sherbrooke, Steve Lussier, Luc Fortin, ministre de la Famille et député responsable de l'Estrie, Michelle Bélanger, directrice générale du Musée de la nature et des sciences, Suzanne Bernard, présidente du conseil d'administration du musée, Guy Hardy, député de Saint-François et Karine Vallières, députée de Richmond. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MARIE-LOU BÉLAND

le fédéral annonce aussi sa participation. Il y a des audiences sur les différents scénarios et je pense que ça va dans la bonne direction. Le dossier avance, ce n'est pas négatif, mais ce sont des conversations qu'il faut avoir avec le gouvernement fédéral et on les a actuellement. Et on entend bien la population face à tout ça... »

SUPER-CLINIQUE DE LA RUE KING OUEST

« Nous sommes très près du but. Vous savez qu'on a eu des difficultés de démarrage concernant celle dans l'Est. On voulait être certain d'avoir assis correctement la clinique de l'Est avant de commencer l'autre, pour que les gens voient que ça marche. Les super-cliniques marchent très

bien partout au Québec. On voit les impacts positifs qu'elles ont eus sur les urgences. Maintenant qu'on a stabilisé celle de l'Est, ça ne devrait pas être très long avant que notre ami Gaétan Barrette (NDLR : ministre de la Santé et des Services sociaux) vienne ici pour en faire l'annonce. Il n'y a pas d'embûches, rassurez-vous. »

FUTUR CENTRE MÈRE-ENFANT

« Le projet évolue depuis plusieurs années. Je l'ai connu à l'époque où j'étais médecin ici à Sherbrooke. On en parlait avec le Dr Lemoine, qui était pédiatre à l'époque. Le projet a vraiment été confirmé lorsqu'on y a mis une enveloppe budgétaire à côté. On est rendu au point où hier (mercredi), j'ai vu passer le communiqué où on fait l'appel de qualification des firmes pour le réaliser (voir texte en page 13). Alors, il va être réalisé, le projet; ce n'est plus une hypothèse, c'est une certitude. Je le suis attentivement. »

PÔLES D'INNOVATION

« J'en ai parlé il y a quelque temps et ça s'en vient très bientôt : ce sont les pôles d'innovation en région. On est vraiment engagé là-dedans. Il ne faut pas que les régions ratent le train. Je peux vous dire qu'au moment où je vous parle, il y a des régions qui sont prêtes. Ce n'est pas vrai que l'innovation, c'est juste à Montréal et à Québec. On peut très bien en faire ici, chez moi au Lac-Saint-Jean, en Abitibi ou en Haute-Mauricie, chacun avec ses crêneaux et son expertise. »

ALAIN GOUPIL

Québec consacre 10,5 M\$ au programme Place aux jeunes

JULIE LUPIN
julie.lupin@latribune.qc.ca

RICHMOND — Le gouvernement du Québec octroie près de 10,5 M\$ sur trois ans au programme Place aux jeunes. L'annonce a été faite par le premier ministre Philippe Couillard, accompagné du ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l'Estrie Luc Fortin et de l'adjointe parlementaire du premier ministre pour les dossiers jeunesse et députée de Richmond Karine Vallières, au Centre d'art de Richmond jeudi matin.

L'objectif de cette entente est d'améliorer la prévisibilité de la

gestion de ce programme dédié aux diplômés âgés de 18 à 35 ans en région.

« La jeunesse représente la clé de notre avenir. Il est important de lui faire confiance et de lui donner les moyens de ses ambitions », affirme Philippe Couillard qui ajoute que la rétention des jeunes est d'autant plus importante en raison du manque de main-d'œuvre vécu dans les régions du Québec.

« L'annonce d'aujourd'hui en est une de stabilité. Avec un horizon de trois ans de financement, il ne sera pas nécessaire chaque année de passer par le gouvernement afin de savoir si l'argent reviendra l'année suivante », ajoute le premier ministre du Québec.

Une somme de 2,95 M\$ sur trois ans sera octroyée à l'organisme Place aux jeunes, tandis que 7,56 M\$ seront réservés aux 52 partenaires-promoteurs du programme Place aux jeunes.

La députée de Richmond Karine Vallières voit d'un bon œil le partenariat entre le gouvernement et l'organisme. « Nous allons continuer de construire ensemble le visage de nos régions. Chacune d'elles a sa propre couleur, sa propre réalité et représente un arc-en-ciel d'opportunités. Cette annonce permet de mieux prévoir la façon d'administrer le programme. »

Elle ajoute que « l'an dernier, 5500 jeunes ont utilisé les services de Place aux jeunes en

région, 1000 jeunes ont participé aux séjours exploratoires et de ce nombre, 760 se sont établis en région ».

C'est le cas de Stéphanie Delorme qui a retrouvé ses racines à Saint-Denis-de-Brompton. « J'ai parcouru plusieurs parties du monde pour trouver la place où m'installer et réaliser mon rêve. C'est dans la maison de mon père à Saint-Denis que tout s'est enclenché », explique la propriétaire de Libella-Yoga sur le Lac. « Place aux jeunes m'a permis de découvrir ma région. »

Pour Christian Perreault, originaire de Montréal, Place aux jeunes a facilité son intégration en région. « Ma conjointe et moi voulions élever notre famille en

région pour l'équilibre travail-famille qui, selon nous, est plus facile à atteindre. »

Le ministre de la Famille Luc Fortin a souligné qu'il est « primordial d'attirer les jeunes puisqu'on a besoin d'eux en région et surtout de faire en sorte qu'ils y demeurent. À l'extérieur de Montréal, l'Estrie est la seule région où les jeunes peuvent étudier dans les deux langues jusqu'à l'université. »

Le programme Place aux jeunes est issu de la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021 qui relève de la Politique québécoise de la jeunesse 2030. Il facilite la migration et le maintien des diplômés de 18 à 35 ans en région en les aidant à s'intégrer dans leur milieu.

Parler d'entrepreneuriat avec le premier ministre

Philippe Couillard s'offre une visite à l'école du Tournesol à Windsor

WINDSOR — Lors de sa tournée en Estrie jeudi, le premier ministre du Québec Philippe Couillard s'est arrêté en matinée à l'école secondaire du Tournesol à Windsor. Près de 40 élèves et professeurs se sont réunis au Café des Artistes de l'école pour l'accueillir et parler d'entrepreneuriat avec celui qui était accompagné par le ministre de la Famille et ministre responsable de l'Estrie, Luc Fortin, ainsi que l'adjointe parlementaire du premier ministre pour les dossiers jeunesse et député de Richmond, Karine Vallières.

D'entrée de jeu, deux élèves ont présenté leur projet de nouvelle COOP d'entraide appelé Auxilium. L'objectif de l'organisation est de fabriquer des vêtements de sport, d'organiser des événements spéciaux et de créer une Maison de jeune à même l'établissement.

Le premier ministre en a profité pour poser ses questions et répondre à celles des élèves. Ceux-ci se demandaient entre autres quel genre d'entrepreneurs le Québec avait besoin ou quel aspect de l'entrepreneuriat



Dans le cadre de sa visite en Estrie, le premier ministre Philippe Couillard a accompagné la députée de Richmond, Karine Vallières, à l'école secondaire du Tournesol de Windsor. — PHOTO LA TRIBUNE, JULIE LUPIN

il préférerait. « C'est le rêve, l'idée de départ. Pour se lancer, il faut prendre des risques », a-t-il affirmé, appuyé par ses collègues.

Interrogé par les étudiants sur ses intentions, lors de sa visite au Tournesol, le premier ministre du Québec a évoqué d'emblée l'importance de l'éducation. « J'ai vu l'esprit de l'école, sa richesse et son dynamisme. Ma visite est axée

sur l'éducation et les entreprises jeunesse. »

Avant de se rendre au Café des Artistes, M. Couillard a constaté de visu le travail entrepris par la compagnie Sur mon 36 et celui de la COOP du Tournesol qui s'occupe d'offrir des repas santé au meilleur coût possible.

« Le premier ministre s'est tout de suite intéressé à la COOP

en me posant plusieurs questions. Il s'est ensuite dirigé vers les employés pour leur serrer la main et nous a félicités pour notre patience et notre dévouement », mentionne le président de la COOP du Tournesol, Dany Paquin.

« Nous avons pu lui expliquer notre nouveau service d'offrir des repas aux gens de l'extérieur

de l'école. Je lui ai mentionné qu'avoir des valeurs, ça coûte cher, surtout dans un petit milieu où cinq restaurants leur offrent de la nourriture en service rapide. C'est attrayant pour les jeunes », déclare le président en ajoutant que la présentation protocolaire s'est soldée par un échange « entre deux humains intéressés par la coopération ». **JULIE LUPIN**

L'unicité va enterrer l'uniformité

LUC LAROCHELLE

PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca



Le bon sens va triompher. Le Québec fera du mont Hereford un symbole de fierté plutôt qu'un martyr de l'uniformité avec des pylônes.

Je n'en ai plus le moindre doute après avoir entendu le premier ministre Philippe Couillard, à Richmond, où il s'est décrit comme « l'allié » des partisans de l'enfouissement de la future ligne d'exportation vers le New Hampshire, sur la portion qui doit traverser le massif montagneux que l'Estrie et le Québec ont reçus en héritage de l'Américain Neil Tillotson.

« Moi j'entends très bien ce que la population dit et je vois également les aspects particuliers de cette ligne-là. Tout le monde voudrait enfouir des fils partout au Québec, mais ça c'est une ligne qui est entièrement dédiée à l'exportation et en plus, elle a un caractère patrimonial particulier », a ajouté le premier ministre.

Le chef libéral s'était présenté en défenseur de l'uniformité lors d'une table éditoriale à *La Tribune* en décembre dernier.

« L'enfouissement engendre des coûts énormes qui se répercuteraient sur les factures d'électricité et moi, j'ai pris l'engagement qu'on maintiendrait l'augmentation des tarifs à l'inflation. C'est ce que l'on fait et je veux que ça reste comme ça », avait-il alors priorisé.

M. Couillard n'est pas revenu sur cet aspect, mais il n'a pas semblé inquiet d'avoir à annoncer à

l'ensemble des Québécois qu'il devrait rompre sa promesse en imposant une ligne souterraine qui coûterait 60 M\$ de plus à Hydro-Québec.

Rappelons que les investissements requis en sol québécois pour ce projet ont été chiffrés à 618 M\$ par Hydro-Québec, qui prévoit récupérer la totalité de ses investissements en moins de 15 ans. Les coûts d'enfouissement allongeraient la période d'amortissement d'à peine deux ans sur une durée de vie estimée à 40 ans.

« Les propos de M. Couillard correspondent à ce que j'entendais autour de la table du conseil des ministres. Quand un premier ministre se déclare publiquement votre allié, les intentions sont claires », se réjouit le ministre responsable de l'Estrie, Luc Fortin, qui défend cette avenue depuis des mois en compagnie du député de Saint-François, Guy Hardy.

Hydro-Québec aurait soumis des plans actualisés au ministère de l'Environnement qui vont dans ce sens.

« Je ne peux vous fournir de précisions à ce sujet, mais oui, nous restons en mode solution » se limite à dire le porte-parole de la société d'État, Serge Abergel.

Autre bonne nouvelle, le risque de division entre les groupes environnementaux, qui aurait éventuellement pu servir de prétexte à Hydro-Québec pour se soustraire à l'enfouissement, est écarté.

Les organismes nationaux



Le premier ministre Philippe Couillard tient aujourd'hui des propos beaucoup plus rassurants quant à la protection de la forêt du mont Hereford. En table éditoriale à *La Tribune*, en décembre, le chef du gouvernement affirmait que les coûts d'enfouissement de la future ligne d'exportation, ne serait que sur quelques kilomètres, feraient grimper nos factures d'électricité. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, FRÉDÉRIC CÔTÉ

membres de la Coalition SOS mont Hereford se rallient à la proposition d'enfouir les fils sous les chemins forestiers de la Forêt communautaire Hereford, tel que le souhaitent les administrateurs du groupe fiduciaire qui a le double mandat de veiller à la préservation des 5300 hectares boisés et d'en assurer un développement modéré.

Auparavant, certains groupes refusaient qu'une ligne, même souterraine, empiète sur l'aire protégée. Cela aurait eu pour effet de priver le mandataire Forêt Hereford de redevances qui lui seront précieuses pour financer des projets, dont la première phase annonce de nouveaux sentiers pédestres et de vélo de montagne ainsi que la construction d'un relais refuge.

.....

« Une montagne aux activités diverses et berceau d'expériences

innovantes, qui contribue au développement local et régional. »

Pas sûr que le premier ministre Couillard, qui souhaite l'émergence de pôles d'innovation dans les régions, connaissait cet énoncé de vision de l'organisme Forêt Hereford, qui tombe pourtant dans les visées du programme Place aux jeunes dont il est venu faire la promotion.

L'enthousiasme de jeunes qui ont expliqué les motifs pour lesquels ils ont choisi de s'établir définitivement en région a enivré le Centre d'arts de Richmond. Je vous les ferai découvrir éventuellement. À les écouter, j'ai pensé à Richard Séguin, l'étranger débarqué un bon matin à Saint-Venant-de-Paquette. Certains échetiers du village parlaient même de « l'étrange » à son arrivée. Richard a nourri son bled de sa poésie, il s'est battu pour ses montagnes (Hereford et Orford), il est un Estrien fier et engagé.

Je suis sur la même longueur que

vous, M. Couillard. Pour assurer le salut des villages et des régions, ça prend d'autres Richard. Il en faut dans le Val et dans le Haut-Saint-François, ça nous prend des Richard de tous les horizons partout.

Hydro-Québec a financé plusieurs centres communautaires au passage de ses premières lignes d'exportation en Estrie. C'était une bonne idée. Pour la prochaine étape, élevons notre point de vue au-dessus des pylônes pour mesurer l'étendue de la forêt communautaire dans laquelle poussent aussi la vie, l'esprit et l'entraide communautaires.

Lorsque le courant est positif, on peut en augmenter jusqu'à un certain point la puissance. Heureux par contre que le premier ministre ait réalisé l'importance de ne pas court-circuiter nos efforts avec une autre ligne à haut voltage sans considérer l'unicité d'un legs forestier qui marque l'histoire du Québec.



Aéronavette

Le seul transport entre l'Estrie, Montérégie, Richelieu et l'aéroport Montréal-Trudeau

Réservez en ligne à aeronavette.ca ou au 1 855 628-3883



La consultation sur le racisme prend forme en Estrie

CLAUDE PLANTE

clau.de.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les individus, groupes, entreprises et institutions sont invités à témoigner lors d'une « Consultation constructive » sur la discrimination, le racisme, l'emploi et la diversité.

L'équipe de l'organisme sherbrookoise Actions interculturelles a annoncé les orientations de la consultation qu'elle réalisera en Estrie dans le cadre de son mandat régional confié par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI).

Les actions seront mises en place et coprésidées par Soucila Badaroudine et Pierre Boisvert. Le projet a pour objectif d'entendre les témoignages des citoyens et des acteurs du milieu sur les questions de la discrimination, du racisme, de l'emploi et de la diversité, a-t-on divulgué.

Les personnes immigrantes, racisées et les témoins qui



Pierre Boisvert et Soucila Badaroudine sont les coprésidents d'une consultation sur le racisme et la discrimination en Estrie mise sur pied par l'organisme Actions interculturelles dans le cadre d'un mandat du ministère de l'Immigration. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIS

souhaitent confier des « situations discriminatoires » qu'ils ont vues ou vécues pourront le faire jusqu'au 1er décembre, en toute confidentialité.

Les organismes, institutions et entreprises pourront également faire part d'expériences, de pistes de solutions et de réflexions sous la forme d'un court mémoire. Ils

pourront aussi être entendus lors de l'audience publique qui se tiendra le 29 novembre.

« Nous souhaitons offrir une voix à toute personne qui a vu ou vécu une situation de discrimination ou des gestes à caractère raciste. Nous comptons sur nos partenaires pour nous recommander des individus qui souhaitent nous faire part de leur expérience ou pour parler en leur nom », insiste Mme Badaroudine.

Son coprésident souhaite pouvoir « identifier des pistes de solutions et s'entretenir avec des acteurs locaux pour inventorier les bonnes pratiques ou prendre note des suggestions qui pourraient améliorer l'intégration et le vivre-ensemble des employés, étudiants, patients, clients et voisins d'ici et d'ailleurs. »

Soucila Badaroudine est protectrice des droits des étudiants de l'Université de Sherbrooke depuis 2006. De 2008 à 2010, elle a travaillé dans le Comité de vigilance pour la Loi d'accès à l'égalité en emploi et la Loi sur l'équité en matière

d'Emploi.

Pierre Boisvert a déjà travaillé comme avocat dans la région. Il a été conseiller municipal à Sherbrooke. Ce détenteur d'une maîtrise en médiation interculturelle de l'Université de Sherbrooke a été responsable en 2003 de la rédaction de la première politique d'accueil des personnes immigrantes. C'était la première politique de ce genre à être adoptée au Québec par une municipalité. Toujours dans le cadre de ses fonctions au municipal, Pierre Boisvert a été président du Comité des relations interculturelles et de la diversité (CRID). Ce comité réunissait plusieurs acteurs importants en matière de diversité culturelle.

Pour obtenir plus de renseignements sur la consultation ou y participer, on peut écrire à consultation@aide.org ou consulter le site web www.aide.org/consultation.

Au bout de cette démarche, un rapport faisant état de la situation sera remis au MIDI pour le 15 décembre.

PRODUCTIONS HORTICOLES DEMERS À DRUMMONDVILLE

Plus de tomates grâce à une serre de 25 M\$

SHERBROOKE — La compagnie Productions Horticoles Demers de Drummondville accroît considérablement sa production de tomates avec un investissement de 25 M\$ pour une nouvelle serre.

La nouvelle serre triple les installations de Demers, passant de 3,2 à 10 hectares et complète la phase II du projet totalisant un investissement de 40 M\$. Le projet aura permis de créer plus de 90 emplois à Drummondville.

La serre devient ainsi la plus grande serre de tomates du Québec. Sa capacité de production sera de plus de 100 000 kilos par semaine ou 6000 tonnes annuellement. Elle assurera un approvisionnement constant pour satisfaire les besoins des chaînes et des grossistes-distributeurs locaux, assure-t-on.

C'est en présence de représentants de ses clients que Jacques Demers, président-directeur général des Productions Horticoles Demers, a inauguré jeudi les nouvelles installations. « Nous pourrions mettre en place des actions de commercialisation qui diminueront

les besoins d'importer des produits de l'extérieur, notamment du Mexique », a affirmé M. Demers.

« Dorénavant, même durant l'hiver, nos clients peuvent compter sur nous pour les approvisionner en tomates de serre et ainsi bien répondre aux besoins des différents réseaux de distribution. »

L'agrandissement de la serre à faible empreinte écologique a été appuyé par le Fonds de solidarité FTQ, Desjardins Capital et Capital Financière agricole. Un partenariat stratégique avec Waste Management (WM) a également rendu le projet possible.

WM a implanté à Drummondville en 2012 une centrale de production d'électricité qui utilise les biogaz comme carburant pour alimenter des moteurs, lesquels sont couplés à des génératrices. La chaleur des moteurs est récupérée et sert comme source d'énergie à Demers, venue s'établir à Drummondville.

Grâce à la récupération de la chaleur de la centrale électrique et de l'utilisation des biogaz, ce modèle de production permet d'éviter d'utiliser des combustibles



Simon Mercier, de WM, Luc Ménard, de Desjardins Capital, Jacques et Réjean Demers, de Productions Horticoles Demers, Murielle Joncas, de la Capital Financière agricole, et Normand Chouinard, du Fonds de solidarité FTQ, ont procédé à l'inauguration de la nouvelle usine de tomates. — PHOTO FOURNIE

fossiles traditionnels pour chauffer la serre. Au total, cette serre permet de diminuer les émissions de GES de plus de 26 000 tonnes annuellement.

D'autres méthodes de production innovantes sont aussi utilisées, comme la récupération des eaux

d'irrigation, le contrôle biologique des insectes et maladies, la gestion informatisée des besoins énergétiques de la serre, l'optimisation de l'utilisation de la lumière et l'automatisation des opérations de production, énumère-t-on.

« Ce projet contribue à l'économie

verte et circulaire de Drummondville, en valorisant des résidus en énergie, mettant ainsi de l'avant un nouveau cycle de production écologique », a poursuivi le directeur général des lieux d'enfouissement de WM au Québec, Simon Mercier.

CLAUDE PLANTE

CONVOI DE LA MMA SANS CONDUCTEUR VERS LAC-MÉGANTIC

Un pompier de Nantes évite le train



RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un pompier volontaire qui revenait de combattre le feu de locomotive du convoi de la Montréal, Maine & Atlantic (MMA) à Nantes est passé à quelques mètres de se faire happer par ce même convoi ferroviaire qui filait vers le centre-ville de Lac-Mégantic sans conducteur sans moteur et sans lumière, dans la nuit du 6 juillet 2013.

Jean-Luc Montmigny a été appelé à la barre, jeudi, au procès de trois ex-employés de la Montréal, Maine & Atlantic (MMA) au palais de justice de Sherbrooke.

Thomas Harding, Jean Demaître et Richard Labrie sont accusés de négligence criminelle causant la mort de 47 personnes à la suite du déraillement ferroviaire du 6 juillet 2013 à Lac-Mégantic.

Le pompier Montmigny retournait chez lui en direction du centre-ville de Lac-Mégantic après avoir accompli son devoir lorsqu'il s'est immobilisé au passage à niveau de la route 161 dont les lumières étaient activées. Il a attendu entre 15 et 30 secondes avant de s'avancer.

« Je me posais des questions parce que je n'entendais pas de sifflet ou de moteur de train. Je me suis avancé pour avoir une meilleure visibilité. Je ne voyais toujours rien. J'ai décidé de traverser la voie puis au même moment, le train est apparu devant mon véhicule », a témoigné devant le jury Jean-Luc Montmigny.

LIEN IMMÉDIAT AVEC L'INCENDIE

Il a immédiatement fait le lien avec le train sur lequel il était intervenu à Nantes à la suite d'un appel reçu à 23 h 35 le 5 juillet.

« Le moteur ne fonctionnait pas. J'ai aussi reconnu les locomotives (...) Pour moi ça ne faisait pas de doute que c'était le même train sur lequel nous venions de travailler », a précisé M. Montmigny en contre-interrogatoire.

Le pompier volontaire qui résidait dans le secteur du passage à niveau a constaté la vitesse élevée du train qui descendait la pente sans lumière. Il a témoigné que le train n'avait aucune flamme.

« Le train allait très vite (...) La vitesse m'apparaissait plus élevée que d'habitude. Les trains ne

passent pas à cette vitesse-là d'habitude », estime M. Montmigny.

Le pompier n'a pas attendu que le train passe en entier pour faire demi-tour et retourner à la caserne de Nantes pour avertir ses confrères de la situation.

« Il restait quatre ou cinq personnes dans la caserne. Je leur ai expliqué qu'il y avait un problème avec le train. Que celui sur lequel nous étions intervenus descendait seul vers Lac-Mégantic. Nous avons alors reçu un appel de la centrale d'appel pour un feu à Lac-Mégantic », témoigne le pompier Montmigny.

INTERVENTION

Jean-Luc Montmigny était intervenu à Nantes où il avait combattu l'incendie de la locomotive avec de la mousse.

Lors de l'intervention, il a aussi cherché un bouton d'urgence autour de la locomotive de tête du train de la MMA avec son confrère Ghislain Rancourt.

C'est ce pompier du Service des incendies de Nantes qui a appuyé sur le bouton « Emergency Fuel » placé sur la locomotive de tête du convoi ferroviaire de la MMA.

« La locomotive s'est arrêtée peu après que j'aie appuyé sur le bouton. Le feu s'est arrêté par la suite », a témoigné le pompier Rancourt.

Il a fait la tour de la locomotive pour s'assurer qu'il n'y avait pas d'autre foyer d'incendie. Il a témoigné n'avoir touché à aucune manette ou disjoncteur de la locomotive.

Le pompier Rancourt ne connaissait pas le contenu du train pas plus qu'il n'a vérifié les autres locomotives du convoi. C'était la première fois le 5 juillet 2013 qu'il intervenait lors de l'incendie d'une locomotive.

Il était en train de ramasser l'équipement de cet incendie lorsqu'il a reçu le « call » sur la pagette « Entraide à Lac-Mégantic ».

Autant Ghislain Rancourt que Jean-Luc Montmigny n'ont perçu de mouvement sur le train à Nantes à la suite de leur intervention.

Un autre officier du service des incendies de Nantes appelé à la barre en fin de journée, Éric Orichesky, confirme ne pas avoir vu le train bouger lors de l'intervention du 5 juillet.

Les trois pompiers ont témoigné ne pas avoir été au courant que le convoi contenait des matières dangereuses.

Le procès devant jury présidé par le juge Gaétan Dumas de la Cour supérieure se poursuivra lundi prochain.



Pompier à Nantes, Jean-Luc Montmigny a vu le train filer vers Lac-Mégantic alors qu'il rentrait chez lui après l'intervention de 23h35 sur cette même locomotive. — PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

LES VENDREDIS dès 17 H
FESTA DEL MARE
DATONI
Saisie de pétoncles
crème de limoncello

Coin King-Belvédère, Sherbrooke
819 346-8441
www.datoni.com

25\$

CENTRE DENTAIRE
GAGNÉ RÉMILLARD

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons
Dr Yves Rémillard,
Chirurgien dentiste
 copropriétaire
 du Centre dentaire Gagné Rémillard.

Pour prendre rendez-vous
819 348-0116
2475, rue King Ouest, Sherbrooke
www.allezysouriez.com

INFRACTIONS PÉNALES DE PRATIQUE ILLÉGALE DE LA MÉDECINE

Le révérend Labrie plaide le secret professionnel

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — C'est en s'appuyant sur le droit canonique qui protège le secret de la confession que Jean-François Labrie demande un arrêt des procédures dans son dossier.

Le révérend Jean-François Labrie, de l'église Inter-Foi de North Hatley, subit son procès relativement à 21 chefs d'accusation de pratique illégale de la médecine au palais de justice de Sherbrooke.

Les chefs d'accusation concernent le fait que Labrie a laissé croire qu'il était autorisé à exercer la médecine lors d'une consultation, qu'il a fait des diagnostics sur des maladies, qu'il a prescrit des médicaments et qu'il a déterminé le traitement médical sans être titulaire d'un permis valide et approprié et sans être inscrit au tableau de l'ordre du Collège des médecins.

Entrepris à la fin octobre, le procès se poursuivait jeudi devant le juge Érick Vanchestein de la Cour du Québec.

L'avocat de la défense M^e Robert Brunet a plaidé qu'un prêtre ou ministre du culte ne pouvait divulguer les renseignements obtenus lors de la confession sans être autorisé par la personne qui a fait les confidences ou par une disposition expresse de la loi.

M^e Brunet soutient que le secret professionnel auquel est tenu Jean-François Labrie l'empêche de présenter une défense pleine et entière.



Jean-François Labrie de l'église Inter-Foi de North Hatley et son avocat M^e Robert Brunet réclament un arrêt des procédures en vertu du secret sacramental. — PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

Il plaide que son client ne peut briser le secret sacramental pour défendre ses intérêts.

Les constats d'infraction sont reliés à trois fidèles qui l'ont consulté à l'intérieur de son bureau de l'Église spirituelle Inter-Foi. Aucun d'eux n'a relevé Jean-François Labrie du secret sacramental d'autant plus que l'une d'entre elles est décédée.

« Je vous demande d'accueillir la requête en arrêt des procédures visant les trois personnes qui sont visées », indique M^e Brunet.

De son côté, l'avocate du Collège des médecins M^e Joannie Poirier plaide que Jean-François Labrie utilise le fait qu'il est tenu au secret professionnel pour se défilier des accusations portées contre lui.

« Il n'y a pas de preuve convaincante qu'il existe un secret professionnel auquel il est tenu », signale M^e Poirier.

Elle estime aussi que Jean-François Labrie n'a pas fait la démonstration qu'il utiliserait ce qui lui a été révélé la l'intérieur du secret

professionnel dans le cadre de la sa défense.

« Le remède d'arrêt des procédures représente le remède le plus radical », signale M^e Poirier.

L'avocat de la défense M^e Robert Brunet a aussi déposé une requête en non-lieu soutenant qu'aucune preuve n'a été faite relativement aux accusations portées contre Jean-François Labrie.

Le juge Vanchestein a pris les requêtes en délibéré. Il rendra les décisions le 21 novembre prochain.

Cinq mois de prison pour action indécente

SHERBROOKE — Coupable d'action indécente, Jean-François Poisson passera les cinq prochains mois derrière les barreaux.

L'individu a été arrêté le 4 novembre dernier après deux événements où il s'est masturbé en public et pour s'être trouvé nu dans un endroit public.

En début de journée, Poisson avait été surpris dans l'entrée d'un immeuble de la rue Marquette à Sherbrooke alors qu'il se masturbait.

Il avait été arrêté une première fois par le Service de police de Sherbrooke vers 8 h pour ce premier événement.

Relâché après s'être engagé à respecter certaines conditions, Poisson est retourné au centre-ville de Sherbrooke.

Une fois dans le boisé en bordure de la rivière Saint-François au bout de la rue Abénakis, il s'est dévêtu.

Un père de famille qui se promenait avec son enfant dans le secteur de la Place Nikitotek a aperçu Poisson dans son plus simple appareil.

Les policiers sont intervenus une deuxième fois dans le même avant-midi pour procéder à l'arrestation du suspect.

Cette fois, il est resté détenu.

Devant le juge Paul Dunnigan de la Cour du Québec, Poisson a plaidé coupable aux trois accusations qui avaient été portées contre lui, soit d'action indécente, de s'être trouvé nu dans un endroit public et de bris de probation.

Son avocat M^e Jean-Guillaume Blanchette et la procureure aux poursuites criminelles M^e Laïla Belgharras ont présenté la suggestion commune.

Une probation de deux ans avec suivi notamment pour tout traitement en matière de problématique sexuelle a été imposée à l'individu qui des plusieurs antécédents judiciaires.

RENÉ-CHARLES QUIRION

Besoin d'info?

Abonnez-vous à notre bulletin électronique!

- Nouveau programme de bien-être animal
- Subventions
- etc.

(C'est gratuit!)



La référence en gestion agricole en Estrie depuis 35 ans!

Pour vous inscrire :

catherine.quirion@gcaq.ca — 819 849-7433, poste 0

PROBLÈME DE DOUBLE MENTON...

Cyto-kinol, conforme aux exigences scientifiques* :

- Aide les peaux fatiguées, abîmées et dévitalisées. Dynamise une peau manquant de fermeté.
- Sécurise le complexe treillis qui constitue la structure de la peau, surtout les peaux délicates.
- Possède des ressources toni-actives puisées par les peaux sensibles (osmose).
- Tonifie la bicoche de votre peau par ses éléments (cytokine-like) médiateurs.
- Maintient l'équilibre normal du tissu cutané (homéostasie) par l'interaction de ses actifs physiologiques.

Résultats de nouvelles recherches, les laboratoires Sérobiologique de France ont évalué les capacités de l'actif **Cyto-Kinol** à promouvoir la contraction du treillis de collagène par les fibroblastes humains, ainsi cette contraction constitue un bon modèle pour évaluer les capacités d'une substance comme **Cyto-Kinol** à réduire l'atrophie de la bicoche de la peau". Vous avez choisi **Cyto-Kinol**, vous avez bien fait!

* Travaux scientifiques éprouvés en clinique, des Laboratoires Sérobiologique de France sur les tests d'efficacité et les effets générateurs cutanés du Cyto-Kinol. Ingrédients (INCI) déposés sous Cyto-Kinol bio-amines sélectionnées^{MD}

2 pour 1 **Bio-Actif.quebec**

Valide du 10 au 16 novembre 2017
Jusqu'à épuisement des stocks.

Lignes ouvertes :
Santé en direct avec Johanne Verdo, samedi de 8 h à 10 h, sur Radio V.M.

Natur-Santé
733, boul. Frontenac O., bureau 104, Thetford Mines
418 334-1071

L'ALVÉOL
104, rte du Président-Kennedy # 100, Lévis
Commandes postales
418 833-5933
1 877-833-5933
Fermé dimanche et lundi

L'ALVÉOL
2622, rue King Ouest, Sherbrooke
(à l'arrière de l'édifice 2630)
819 823-3322
Fermé mercredi et dimanche

Service de naturopathe **L'ALVÉOL**
227, rue Principale O., Magog
Commandes postales
819 868-3368
1 877-511-3368
Fermé mercredi et dimanche

WALMART
AVIS DE CORRECTION

Circulaire en vigueur jusqu'au 15 novembre 2017.

Le bon prix de l'ensemble de console Xbox One 1 To et jeu vidéo Assassin's Creed : Origins (n° 31449722) est **450,76 \$**, et non 400,76 \$.

Nous sommes désolés pour cet inconvénient.

PLAINTÉ AU DGEQ

Évelyne Beaudin se défend

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La conseillère municipale élue de Sherbrooke Citoyen, Évelyne Beaudin, s'est défendue, jeudi, au sujet de la plainte déposée par l'organisation du Renouveau sherbrookoise (RS) à son endroit au Directeur général des élections du Québec (DGEQ). Alors que la plainte conteste son éligibilité au sujet de son lieu de résidence, Mme Beaudin assure respecter la loi.

« Je n'ai pas vu le contenu de la plainte », souligne-t-elle en disant avoir « deux adresses à Sherbrooke », soit une adresse chez ses parents et son appartement. « Je réside à Sherbrooke de façon non continue depuis environ 29 ans. »

Seule conseillère élue sous la bannière de Sherbrooke Citoyen, elle sera quand même assermentée ce vendredi aux côtés des autres élus. Elle dit avoir hâte de pouvoir se concentrer sur son

travail et de représenter les électeurs du district du Carrefour.

Jointe une première fois par *La Tribune* mercredi, elle avait d'abord préféré ne pas commenter.

Mme Beaudin a été contactée par le DGEQ jeudi. Elle devrait rencontrer un enquêteur au cours des prochaines semaines.

Seule conseillère élue sous la bannière de Sherbrooke Citoyen, Mme Beaudin sera quand même assermentée ce vendredi aux côtés des autres élus.

L'organisation du RS soutient que Mme Beaudin, qui a résidé à Matane où elle enseignait, aurait contrevenu à l'article 61 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM)*.

Celui-ci stipule qu'« est éligible à un poste de membre du conseil de la municipalité toute personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale de celle-ci et qui réside de façon continue ou non sur le territoire de la municipalité depuis au moins les 12 derniers mois le 1^{er} septembre de l'année civile où doit avoir lieu une élection générale ».

Le plaignant estime qu'elle aurait commis une infraction à l'article 632 (1) de la Loi, qui stipule qu'une personne qui « pose sa candidature à un poste de membre du conseil en sachant qu'il n'est pas éligible » commet une infraction.

Mme Beaudin a délogé le conseiller sortant Pierre Tardif tandis que la candidate du RS, Nadia Choubane, est arrivée troisième.

Si le DGEQ jugeait qu'il a eu contravention à la loi, un constat d'infraction pourrait être déposé devant la Cour du Québec. Parmi les scénarios possibles s'il y avait eu faute, on pourrait aussi penser à une contestation d'élection



Évelyne Beaudin assure qu'elle réside à Sherbrooke de façon non continue depuis environ 29 ans. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, FRÉDÉRIC CÔTÉ

(intentée par un électeur ou un candidat défait) ou encore une

requête en déclaration d'inhérence (intentée par un électeur, par exemple.)

Mme Beaudin avait fait l'objet d'une plainte au DGEQ lors des élections municipales de 2013 et selon elle, c'est le RS qui avait déposé cette plainte, qui lui reprochait notamment d'avoir omis d'inscrire la mention légale « payé et autorisé par l'agent officiel » sur son matériel électoral. Comme elle avait fait son site elle-même et que ça ne lui avait rien coûté, elle n'avait alors pas pensé écrire la mention.

« C'est quand même des fonds publics. En 2013, cette plainte a fait en sorte que deux enquêteurs qui travaillent à Québec se sont déplacés à Sherbrooke... C'est une des choses qui peut m'inquiéter dans la situation actuelle : encore une fois on engage des fonds publics. Je ne suis pas en train de dire aux gens qui constatent des anomalies de ne rien faire, mais je pense qu'il faut être prudent parce qu'on engage des fonds publics », dit-elle en ajoutant ne pas avoir eu de nouvelle de cette enquête.

Un recomptage pour le district un à Magog

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Un recomptage des bulletins de vote a été demandé par la candidate Georgianne Gagnon, battue de justesse par le candidat Jean-François Rompré dans le district un à Magog dimanche.

Uniquement six voix séparent les deux adversaires. Un troisième candidat, en l'occurrence le conseiller municipal sortant Robert Ranger, souhaitait être élu dans le district un à Magog, mais il a été devancé assez clairement par Mme Gagnon et M. Rompré.

La tâche de superviser le recomptage de tous les bulletins de vote recueillis pour le district un sera assumée par la Cour du Québec. Le travail doit être effectué lundi.

« Le soir du vote, on m'a d'abord

identifiée comme gagnante en raison d'une erreur, puis on a donné la victoire à Jean-François Rompré. S'il y a eu une erreur de ce genre, c'est possible qu'une deuxième se soit produite. Je crois donc que, pour clarifier les choses et pour le bien de la démocratie, c'est préférable de recompter. Ça va enlever les doutes », explique Georgianne Gagnon.

En raison du délai imprévu occasionné par cette opération de recomptage, la cérémonie d'assermentation des élus municipaux de Magog n'aura pas lieu avant le 20 novembre prochain en soirée. Ce jour-là, une assemblée publique du conseil est prévue.

Cela dit, pour que le conseil soit rapidement en mesure de travailler de façon efficace, la Ville de Magog procédera à des assermentations dans les jours précédents le 20 novembre.

Précision

Une erreur s'est glissée dans l'article paru mercredi en page 38, sous le titre « Gregory Charles lance un message aux proches aidants ». La légende de la photo aurait dû être : « L'agente de développement en

service de soutien aux proches aidants du Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook, Lucie L'Heureux, a organisé l'événement dans lequel Gregory Charles a livré son témoignage. »

8000

points bonis*
par tranche de

75\$

*Valeur minimale de 8\$

vendredi au dimanche
10 au 12 novembre

Dernière promo sur
TOUS LES PRODUITS
avant les Fêtes!

La modération a bien meilleur goût.

Éduc Valcool

18+

SAQ

LE GOÛT DE PARTAGER

ACHETEZ PARTOUT. EN TOUT TEMPS.

Exclus de cette offre: titulaires de permis, SAQ Dépôt, agences de la SAQ et comptoirs Vin en vrac. L'offre Obtenez 8000 points bonis par tranche de 75\$ (après toute autre réduction, incluant les bons de réduction) est en vigueur du 10 au 12 novembre 2017 seulement et s'applique uniquement aux produits offerts en succursale et en ligne, à l'exception des cartes-cadeaux SAQ, des cartes de dégustation, des produits commandés par l'entremise du service des commandes privées, des produits en vente dans le catalogue *Le Courier vinicole* ainsi que des commandes « Cliquez, Achetez, Ramassez » effectuées en dehors de la période promotionnelle. Non applicable sur une transaction qui bénéficie déjà d'un rabais sur le prix régulier en raison du statut propre au numéro de client qui lui est attribué. La consigne sur les bières est exclue du montant d'achat donnant droit à l'escompte. Les points bonis sont offerts aux membres SAQ Inspire seulement et sur présentation de la carte SAQ Inspire. Seuls les produits et services admissibles au programme sont considérés pour l'émission de points bonis. Promotion également offerte dans SAQ.COM. Voir SAQ.COM/saqinspire pour les modalités et conditions de SAQ Inspire. Achat non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus. La SAQ peut mettre fin à cette offre en tout temps. Détails en succursale. Marques de commerce déposées.

opinions

Présidente-éditrice **LOUISE BOISVERT**Rédacteur en chef **MAURICE CLOUTIER**Directeur de l'information **LOUIS-ÉRIC ALLARD**

Refuser le silence

DENIS DUFRESNE

ÉDITORIAL

denis.dufresne@latribune.qc.ca



Les Sherbrookoïsiens tiennent ce midi une 150^e vigile pour le prisonnier d'opinion Raïf Badawi, une ténacité qu'il faut saluer et qui démontre que l'Arabie saoudite ne pourra compter sur la lassitude et le silence des gens d'ici pour faire oublier le sort de ce jeune homme. Et ils ne sont pas seuls : Amnistie internationale, Avocats sans frontières Canada et le Barreau du Québec continuent de faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il intervienne de façon plus marquée dans ce dossier.

De même, des vigiles sont tenues régulièrement en Europe et dans les pays scandinaves où, là aussi, on dénonce le sort de ce blogueur de 33 ans.

Raïf Badawi, dont la famille est réfugiée à Sherbrooke, a été condamné en vertu de la Charia, en 2012, à une peine de 10 ans de prison, à une amende d'environ 300 000 \$ et à 1000 coups de fouet (il a été flagellé une seule fois en janvier 2015) pour avoir prôné une plus grande ouverture du régime saoudien sur son site « Free Saudi Liberals ».

Mais alors qu'il a purgé la moitié de sa peine, rien ou si peu semble bouger.

Les tractations diplomatiques (s'il y en a entre Ottawa et Riyad) restent généralement secrètes, mais pour l'heure le fait que le gouvernement Trudeau n'aborde pratiquement plus le cas de M. Badawi publiquement donne l'impression qu'il ne se passe rien.

De plus, le refus jusqu'ici de la ministre des Affaires étrangères, Christia Freeland, de rencontrer Amnistie internationale, malgré plusieurs demandes, est inquiétant.

Il faut reconnaître que le cas de Raïf Badawi est difficile à défendre diplomatiquement puisqu'il n'est pas citoyen canadien, contrairement à sa femme Ensaf Haidar et à ses trois enfants qui ont le statut de résidents permanents.

Toutefois, le Canada, reconnu comme un défenseur des droits de la personne, jouit d'une forme d'autorité morale en cette

matière malgré des décisions en contradiction avec ce statut, comme la vente en 2016 de blindés légers au régime saoudien, qui affiche un mépris total pour les droits de la personne, en plus de mener une guerre meurtrière au Yémen.

Alors, pourquoi ce manque apparent d'intérêt et d'initiative d'Ottawa, d'autant plus que la cause du jeune blogueur est connue internationalement?

Lors de sa visite à Sherbrooke, en janvier dernier, le premier ministre Justin Trudeau avait réaffirmé sa préoccupation pour le sort de Raïf Badawi et avait rappelé que son gouvernement aborde ce dossier avec le régime saoudien à chaque occasion qui lui est donnée.

À l'instar du Parlement européen et de l'Assemblée nationale du Québec, le Parlement fédéral avait aussi adopté en 2015 une motion réclamant la libération du prisonnier d'opinion.

Malheureusement, cela n'est pas suffisant si l'on veut que le jeune blogueur puisse un jour rejoindre sa famille à Sherbrooke.

À cet égard, l'arrivée du prince héritier Mohammed bin Salman, 32 ans, qui a promis il y a deux semaines une Arabie saoudite modérée et tolérante, n'offre-t-elle pas une occasion pour le gouvernement Trudeau de relancer le dossier de Raïf Badawi auprès des autorités saoudiennes?

« Il faut saisir la balle au bond », dit à ce propos Anne Sainte-Marie, d'Amnistie internationale. Évidemment, il faudra voir s'il ne s'agit que de paroles ou au contraire de véritables orientations, mais Ottawa doit au moins tenter une nouvelle initiative.

D'autant plus que la libération sous condition, en juin dernier, de l'écrivain saoudien Zuhair Kutbi, qui avait purgé la moitié d'une peine de quatre ans de prison pour avoir dénoncé la répression politique dans son pays, envoie peut-être un signe positif.

Il est impératif qu'Ottawa en prenne bonne note et agisse avec plus de détermination.

Quatre projets de publicité sur le cannabis qui ont été refusés

**MON CLIN D'OEIL****STÉPHANE LAPORTE**
Collaboration spéciale

« L'Asie, quel beau pays ! » — DONALD TRUMP



CARREFOUR DES LECTEURS

Souvenirs du porte-à-porte

Depuis quelques jours, j'entends dans les médias que la Commission municipale est responsable de la défaite de M. Bernard Sévigny. Il est vrai que cet organisme s'est très mal comporté en attendant que la campagne électorale soit terminée avant de communiquer sa décision de blanchir le maire sortant. C'est inacceptable et antidémocratique. Mais soyons nuancés! Est-ce vraiment en raison de la plainte de M. Jean-François Rouleau que le maire Sévigny a perdu sa campagne électorale? J'en doute fortement. Pour moi, les raisons de la défaite sont beaucoup plus profondes. Bien sûr, il y a eu l'épisode de la ministre Marie-Claude Bibeau avec M. Bruno Vachon, mais dans les faits, il faut dire les choses comme elles sont, ce sont les hausses de taxes successives qui lui ont fait mal. Lorsque je faisais mon porte-à-porte, mon premier argument, c'était justement cela, les hausses de taxes.

Je disais aux électeurs qu'il fallait les réduire au niveau de l'indice des prix à la consommation. Immédiatement, j'avais leur attention. Les gens étaient vraiment en colère contre l'administration en place et, surtout, contre le Renouveau sherbrookoïsi. Quant à Well inc., peu de personnes m'en ont parlé. Elles n'étaient pas contre le projet, mais elles n'en comprenaient pas les tenants et les aboutissants. (...) Enfin, il ne faut pas oublier la volonté de bon nombre d'électeurs et d'électrices de vouloir un conseiller indépendant. En raison de ces arguments (...), ils ont été 1295 à voter pour moi. De plus, il ne faut pas négliger le résultat très honorable de M. Richard Vachon, de Sherbrooke citoyen, qui, ne venant pas du district Desranleau, a convaincu plus de 1000 personnes. Même si le projet de Mme Hélène Pigot était irréalisable en raison de l'état des finances de la Ville, il faut reconnaître qu'une large portion de l'électorat s'y est reconnu et y a vu un espoir de changement. Mais les urnes ont parlé et cet espoir sera incarné par Steve Lussier

(...). Maintenant que la poussière retombe, que les discours électoraux se sont tus, il faut laisser la chance à la nouvelle équipe.

Pascal Cyr,
Candidat défait
dans le district de Desranleau

Le sourire de la transparence?

M. Steve Lussier,
Maire de Sherbrooke

Quel est le secret de votre sourire? Est-il lié à votre transparence? Depuis ce dimanche soir 5 novembre, un sentiment de tristesse m'envahit. Je ne cesse de me rappeler cette sagesse japonaise: «La grenouille dans un puits ne sait rien de la haute mer». Je vous pris, Monsieur Lussier de me rassurer! Bonne route à vous et à votre équipe. Et mes hommages à votre prédécesseur Bernard Sévigny.

Ginette Cliche,
Sherbrooke

Il est l'heure d'encadrer les services de garde privés

En juin dernier, l'ancien ministre de la Famille, Sébastien Proulx, présentait un projet de loi visant l'amélioration de la qualité éducative et le développement harmonieux des services de garde, le projet de loi 143. Nous avons salué ce projet de loi, tout en émettant certaines critiques.

Ce projet de loi vise à enfin encadrer un volet des services de garde qui échappe à tout contrôle, soit les milieux familiaux privés. Ce projet vient remettre de l'avant l'importance de nos tout-petits, et ce, dès leur entrée en service de garde.

D'un côté, ce gouvernement mentionne l'importance de travailler à la qualité éducative scolaire. De l'autre, maintenant que la commission parlementaire a entendu les différents partenaires du réseau, il devient plus frileux à encadrer des milieux que fréquentent pourtant des milliers d'enfants à un âge très vulnérable, celui des 0-5 ans. Encore une fois, nous devons dénoncer ces deux poids, deux mesures du gouvernement Couillard.

Depuis juin, des représentantes des milieux familiaux privés laissent croire à tort aux parents qui utilisent leurs services qu'elles fermeront leurs portes si le projet de loi est adopté. Elles sollicitent sur ces faux prétextes la signature des parents à de nombreuses pétitions.

Il est faux de croire que le programme éducatif du ministère ne laisse aucune place à la créativité et aux besoins des différents milieux de garde. Il faut bien peu connaître ce programme pour prétendre cela, car sa lecture rapide permet de comprendre que les principes directeurs qui le gouvernent sont en respect de chaque enfant.

Il est également faux de croire qu'elles devront baisser leur ratio à 4 enfants, ce qui provoquerait des pertes financières incroyables! La réalité, c'est qu'elles peuvent facilement demander une reconnaissance au bureau coordonnateur de leur région avec ou sans place à contribution réduite. Elles pourront ainsi conserver leur ratio de 6 enfants. Si les milieux de garde privés prétendent respecter la loi et ses règlements, alors que craignent-elles?

Elles dénoncent aussi que leurs enfants de moins de 9 ans compteront dans leur ratio! Savent-elles que cela est le cas de toutes les responsables de services de garde (RSG) en milieu familial reconnu ayant des places à contribution réduite et ce, depuis toujours? On ne peut laisser croire plus longtemps que cela est un traitement inéquitable.

Il est aussi faux de croire que le guichet unique, soit la Place 0-5, ne permettra plus la fratrie et le choix

des enfants. Le guichet unique sera un mécanisme qui permettra de comptabiliser les besoins et les demandes et permettra de mieux évaluer le réel besoin de places en service éducatif au Québec. C'est une demande légitime des familles québécoises à laquelle nous devons répondre.

Les milieux de garde privés en milieu familial ne peuvent prétendre ne pas être financés par les fonds publics. Le crédit d'impôt accordé pour les services de garde vient démontrer que ce sont tous les Québécois qui financent ce type de garde qui échappe actuellement à toute forme de contrôle. Peut-on permettre que des subventions soient données sans aucun contrôle?

Le but premier de ce projet de loi est de permettre l'établissement de standards communs à tous les services de garde en milieu familial. Étude après étude, il est démontré que ce sont les services de garde régis qui offrent la meilleure qualité. Il est grand temps de mettre de l'ordre dans les milieux de garde privés pour assurer la qualité et la sécurité de tous les services de garde de nos enfants. Nous devons répondre aux attentes des parents,



Le but premier du projet de loi 143 est de permettre l'établissement de standards communs à tous les services de garde en milieu familial. — PHOTO ARCHIVES, LA TRIBUNE

qui s'attendent à obtenir des services de qualité pour leurs enfants.

Nous espérons que le gouvernement Couillard va trouver le

courage nécessaire pour résister à l'appel du privé et dire que la qualité des services doit passer avant leurs profits!

Lucie Longchamps,
Représentante des RSG à la
Fédération de la santé et des
services sociaux (FSSS-CSN)

FRANK LYMAN[®]
DESIGN

Pour
*l'expression
de votre
Féminité*

*Boutique
Giselle
ça me donne des ailes!*

BOUTIQUE GISELLE INC.
38, RUE PRINCIPALE NORD, WINDSOR, 819 845-4796

BAnQ BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC SHERBROOKE

La Semaine nationale de la généalogie
COMPLÈTEMENT GÉNÉALOGIE!

RETRACEZ LE FIL DE VOTRE HISTOIRE ET RENOUVEZ AVEC VOS ANCÊTRES EN PARTICIPANT À DES ACTIVITÉS GRATUITES.

LE SAMEDI 18 NOVEMBRE
DE 12 H À 16 H | Entrée libre

BAnQ Sherbrooke
225, rue Frontenac, bureau 401
Sherbrooke | 819 820-3010

FamilySearch

Bibliothèque et Archives nationales Québec

banq.qc.ca

le monde

Le pasteur veut démolir l'église de la tuerie au Texas

SAN ANTONIO — Le pasteur de la petite église texane où un homme a perpétré l'une des pires fusillades de l'histoire récente des Etats-Unis veut démolir le bâtiment pour construire à la place un monument en hommage aux victimes, a révélé un responsable jeudi.

Le pasteur Frank Pomeroy, dont

la fille de 14 ans, Annabelle, figure parmi les victimes de la tuerie de dimanche à l'église First Baptist de Sutherland Springs, a informé sa hiérarchie plus tôt cette semaine de ce souhait.

Reprendre l'office religieux dans cette petite église rurale serait «émotionnellement et

physiquement impossible», a expliqué à l'AFP Robert Oldham, de la Southern Baptist Convention qui regroupe ces églises chrétiennes.

C'est en recevant des responsables mardi que le pasteur en deuil a proposé qu'un nouveau bâtiment soit construit ailleurs, selon M. Oldham.

«L'église n'a pas encore pris sa

décision», a-t-il précisé. «Le pasteur anticipait en quelque sorte ce qui serait dans le meilleur intérêt des paroissiens».

Frank Pomeroy était en voyage quand Devin Patrick Kelley est entré pour abattre méthodiquement 25 personnes, dont une femme enceinte, et en blesser 20 autres. **AFP**

ALLEMAGNE

Infirmier soupçonné d'être à l'origine de 106 morts

YANNICK PASQUET
Agence France-Presse

BERLIN — Il tuait par «ennui» : Niels Högel, un infirmier allemand de 41 ans est soupçonné d'être à l'origine de 106 décès de patients, généralement tués par injection médicamenteuse, une affaire «unique» dans l'histoire judiciaire allemande contemporaine.

Et le bilan pourrait encore s'alourdir : des expertises toxicologiques restent en cours pour cinq autres cas suspects en Allemagne, ont précisé jeudi les Parquet et police de Oldenbourg dans un communiqué commun.

Un porte-parole du Parquet a par ailleurs précisé à l'AFP qu'une «exhumation avait été demandée aux autorités turques dans trois cas» de morts suspectes. Ces personnes, décédées en Allemagne, ont été enterrées en Turquie.

«Une mise en accusation par le Parquet de Niels devrait vraisemblablement intervenir en début d'année prochaine», selon ce communiqué.

Fin août, les enquêteurs avaient déjà annoncé que cet infirmier condamné à la perpétuité en 2015 était soupçonné d'avoir tué au moins 90 patients, et peut-être même deux fois plus. Certains cas seront toutefois impossibles à prouver, malgré les exhumations et les centaines de témoignages recueillis, avaient-ils admis.

En juin 2016, lors d'un précédent bilan, les enquêteurs avaient pointé la responsabilité du soignant dans 33 décès.



Niels Högel a généralement tué des patients à l'aide de surdoses médicamenteuses injectées lorsqu'ils étaient en réanimation dans deux hôpitaux allemands. — PHOTO AP

«EFFRAYANT»

En août, le chef de l'enquête, Arne Schmidt, avait jugé cette affaire «unique dans l'Histoire de la République fédérale» en raison de son ampleur.

C'est «effrayant, cela dépasse tout ce que l'on aurait pu imaginer», avait renchéri Johann Kühme, chef de la police d'Oldenbourg.

Niels Högel a généralement tué des patients à l'aide de surdoses médicamenteuses injectées lorsqu'ils étaient en réanimation dans deux hôpitaux, à Delmenhorst et Oldenburg, où il avait travaillé entre 1999 et 2005.

Il n'avait pas de «préférences» d'âge ou de sexe pour ses victimes sinon

qu'il «préférerait les patients se trouvant dans un état très critique», avait expliqué M. Schmidt.

PAR ENNUI

Selon les dires de l'infirmier, il pratiquait ces injections pour amener les patients au seuil de la mort afin de démontrer sa capacité à les ramener à la vie. Seul motif invoqué : «l'ennui».

L'infirmier avait déjà été condamné en 2015 à la perpétuité pour deux meurtres et quatre tentatives s'étant soldées par la mort ultérieure des patients.

L'affaire avait éclaté à l'origine en 2005, lorsqu'il avait été surpris par une collègue en train de faire une

piqûre non prescrite à un patient dans la clinique de Delmenhorst, ce qui lui avait valu en 2008 sa première condamnation pour tentative de meurtre.

L'enquête avait été relancée en janvier 2014 car l'intéressé avait admis auprès d'un codétenu une cinquantaine d'homicides. Par la suite, il avait dit à un expert psychiatre avoir commis une trentaine de meurtres et s'était aussi attribué une soixantaine de tentatives.

Il «n'arrive pas à se souvenir de chaque cas. Mais dans plus de 30, il se souvenait des patients concrètement et de son comportement, avait expliqué en août la cheffe du Parquet d'Oldenbourg, Daniela Schiereck-Bohlemann.

Cette affaire est aussi celle des dysfonctionnements dans les deux cliniques où l'infirmier a pu travailler. Bien que les décès de patients aient eu lieu le plus souvent alors que Niels Högel était de service, aucun mécanisme interne n'a donné l'alerte.

Les cliniques de Delmenhorst et d'Oldenburg sont ainsi visées par une enquête pour déterminer les responsabilités, les enquêteurs estimant que les meurtres auraient pu être empêchés.

Des affaires similaires ont fait les grands titres de la presse allemande ces dernières années, sans pour autant atteindre l'ampleur des agissements de Niels Högel.

Surnommé «l'Ange de la mort», un autre infirmier, Stephan Letter, a été condamné en 2006 à la prison à perpétuité pour avoir tué 28 malades en Bavière. Un an plus tôt, une infirmière du prestigieux hôpital de la Charité, à Berlin, avait été condamnée à la même peine pour le meurtre par surdose de cinq patients.

Catalogne : la présidente du Parlement écrouée

MADRID — La présidente du Parlement de Catalogne, Carme Forcadell, poursuivie dans une enquête pour «rébellion» après la déclaration d'indépendance de son assemblée, sera écrouée jusqu'au versement d'une caution de 150 000 euros (220 000 \$), a ordonné jeudi soir un juge de la Cour suprême de Madrid.

Le président indépendantiste destitué de Catalogne Carles Puigdemont a réagi sur Twitter en déplorant que Mme Forcadell soit contrainte de «dormir en prison pour avoir permis un débat démocratique».

Carme Forcadell et cinq autres élus ont été entendus dans la journée. L'un a été laissé libre, le seul non indépendantiste, tandis que les quatre autres disposent d'une semaine pour réunir 25 000 euros (37 000 \$) et éviter la prison.

Mme Forcadell a assuré devant le juge qu'elle n'avait pas, en tant que présidente du Parlement, «la liberté d'interdire un vote», selon un porte-parole de l'élue. Elle a aussi expliqué que la déclaration d'indépendance était sans effets juridiques.

C'est Carme Forcadell qui avait compté, un à un, les bulletins des élus ayant voté le 27 octobre pour la sécession, 70 sur 135, un fait sans précédent qui a ébranlé l'Espagne et inquiété l'Europe.

Carme Forcadell avait été accueillie à son arrivée au tribunal jeudi par les cris de manifestants pour et contre l'indépendance. «Vous n'êtes pas seuls!», disaient les uns aux élus indépendantistes, «Puigdemont en prison», hurlaient les autres.

La Cour, compétente s'agissant de parlementaires, est saisie d'une enquête sur de possibles faits de rébellion ou sédition, voire de malversations de fonds, commis en vue de déclarer l'indépendance.

Huit membres du gouvernement séparatiste destitué par Madrid de l'indépendantiste Carles Puigdemont, sont déjà inculpés et écroués. M. Puigdemont et quatre de ses «ministres» ont fui en Belgique et sont visés par un mandat d'arrêt espagnol.

M. Puigdemont a signé jeudi une lettre publiée par un quotidien catalan, *El Punt Avui*, réclamant la «libération des prisonniers politiques retenus en otage par l'Etat espagnol».

L'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International ne les considère toutefois pas comme des «prisonniers d'opinion» au motif qu'ils sont accusés d'actes qui peuvent constituer des délits. **AFP**

LES TRAVAUX COMMENCERONT EN 2018

Trois joueurs pour la construction du centre mère-enfant

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une étape de plus est franchie dans le projet de conception, de construction et de financement du centre mère-enfant et de l'urgence de l'Hôpital Fleurimont : trois entreprises ont présenté leur candidature en réponse à l'appel de qualification lancé en août dernier. La Société québécoise des infrastructures (SQI), en

collaboration avec le CIUSSS de l'Estrie-CHUS, vient de rendre public le nom des entreprises ayant présenté une candidature.

Au terme de cet appel de qualification, trois entreprises seront invitées à participer à l'appel de propositions, lorsque le dossier d'affaires du projet aura été autorisé par le gouvernement du Québec.

Rappelons que ce projet majeur de 200 M\$ vise à repositionner l'offre de soins et de services en pédiatrie et en

obstétrique, ainsi que l'urgence pour permettre à l'hôpital de mieux assumer sa mission suprarégionale en soins généraux, spécialisés et surspécialisés. Il prévoit en outre la construction d'un agrandissement de quelque 26 400 m² sur le site de l'hôpital afin d'y accueillir le centre mère-enfant et la nouvelle salle d'urgence.

Les travaux préparatoires avant le début des travaux devraient commencer au printemps prochain.

Les travaux de construction devraient s'étendre quant à eux

d'octobre 2018 à décembre 2020. L'ouverture aux usagers est prévue pour le début 2021.

Les candidats qualifiés sont d'abord, Pomerleau inc. (candidat), avec quatre sous-contractants principaux : Lemay/Groupe A, Les services exp inc., SNC-Lavalin et Tetra Tech.

Le second candidat est EBC inc. avec cinq sous-contractants principaux, soit Menkès Shooner Dagenais Letourneux Architectes, Cimaïse Architectes, Stantec

Experts-Conseils Ltée, WSP Canada inc. et Cosime infrastructure & énergie.

Et finalement, il y a aussi le candidat Groupe Santé Fleurimont avec Astaldi SpA comme membre et sept sous-contractants principaux, soit Jodoin Lamarre Pratte architectes, Yelle Maillé et Associés architectes, SDK et associés inc., Les Consultants SM inc., Jubinville et Associés Architectes, Pageau Morel et Associés inc. et les Entreprise de construction TEQ inc.

CIUSSS DE L'ESTRIE

Rémi Brassard devient directeur général adjoint

SHERBROOKE — Rémi Brassard vient d'être nommé au poste de directeur général adjoint (DGA) aux programmes sociaux et de réadaptation au CIUSSS de l'Estrie-CHUS. Ce poste était laissé vacant par le départ de Carol Fillion en septembre dernier. Rémi Brassard, qui occupe actuellement le poste de directeur des services multidisciplinaires, entrera en fonction le 20 novembre.

« Gestionnaire d'expérience, M. Brassard se distingue par son leadership mobilisateur et sa gestion par résultat. Il est également reconnu pour sa rigueur, son ouverture à l'innovation et sa recherche constante de l'excellence. Il est une ressource précieuse pour notre organisation », assure Jacques Fortier, président du conseil d'administration.

Rémi Brassard œuvre dans le réseau de la santé et des services sociaux depuis 25 ans, dont 17 ans à titre de gestionnaire. Il a occupé le poste de directeur général adjoint et directeur général intérimaire du Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska avant l'entrée en vigueur du projet de loi 10.

La direction générale adjointe - programmes sociaux et de réadaptation regroupe les directions de la protection de la jeunesse, des programmes jeunesse, de la santé publique, des programmes de déficience intellectuelle, du trouble du spectre de l'autisme et de déficience physique, le programme soutien à l'autonomie des personnes âgées et des programmes santé mentale et dépendances.

« Nous sommes ravis de pouvoir compter un représentant de l'ouest de notre territoire au sein de la direction générale », assure la présidente-directrice générale Patricia Gauthier.

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD



LE MONASTÈRE
RÉSIDENCE PRIVÉE ET APPARTEMENTS
POUR ÂÎNÉS

*Un environnement
sécuritaire et animé
au cœur du vieux-nord.*

30 ANS D'EXPERTISE AUPRÈS DES ÂÎNÉS
Certifiée par l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie.

Informez-vous :
819-564-0027
lemonastere.ca

871, rue Ontario, Sherbrooke



**RESTAURANT
PERSEPOLIS**
Fine Cuisine Iranienne

Le nouveau et le seul restaurant iranien en Estrie

*Apportez votre vin et dégustez des mets
typiques dans une ambiance chaleureuse
au décor traditionnel.*

**Réservez pour vos partys des Fêtes :
819 346-3333**

305, rue King Ouest, Sherbrooke



Vos oreilles nous parlent.



**Examen auditif
complet***
819-200-2975

- Sherbrooke (rue King E.) **Nouveau**
- Sherbrooke (rue Galt O.)
- Magog

*Aucune référence
médicale requise

**Polyclinique
de l'Oreille**



André Boisclair arrêté pour facultés affaiblies

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

QUÉBEC — L'ancien chef du Parti québécois (PQ) André Boisclair a été arrêté dans la nuit de jeudi à Québec pour conduite avec les facultés affaiblies. Il a ensuite été libéré sous promesse de comparaître.

À la suite de certaines informations ayant circulé dans les médias, M. Boisclair a écrit sur sa page Facebook, jeudi soir, que celles-ci étaient « fondées », confirmant avoir été arrêté pour avoir conduit son véhicule alors que ses facultés « étaient affaiblies par l'alcool ».

« J'ai été libéré ce matin (jeudi) sur promesse de comparaître et je dois maintenant faire face à mes responsabilités et assumer les conséquences de mes gestes. J'ai commis une importante erreur, j'en suis profondément désolé et je vais maintenant faire face à mes responsabilités en lien avec ce qui s'est passé », a écrit M. Boisclair.

L'ancien chef du PQ a ajouté qu'il devait tenter de « réparer les conséquences » de la nuit passée, alors que sa vie « allait bien dans toutes ses facettes ».

« Certes, cela survient dans ma vie personnelle mais, pour personne, peu importe son statut et son parcours public, de telles erreurs peuvent être nuancées ou contextualisées. Ma seule



André Boisclair, qui a eu 51 ans en avril, est sorti du poste de police du parc Victoria jeudi matin le teint pâle et vêtu d'un manteau noir avec le col remonté, l'air fatigué. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

consolation est que la situation que j'ai causée n'ait pas eu de conséquences sur d'autres personnes que moi-même. Si une personne qui lit aujourd'hui ce message et se questionne ce soir après avoir pris quelques verres de sa capacité à conduire décide de s'abstenir, la présente publication aura eu son utilité », affirme-t-il.

Le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) avait confirmé

plus tôt qu'un homme de 51 ans avait été arrêté vers 0 h 35 sur la rue Saint-Joseph à Québec.

Les policiers se sont rendus sur les lieux à la suite d'une collision impliquant le véhicule du suspect, qui avait heurté un lampadaire.

Arrivé au poste de police, le suspect a refusé de souffler dans l'appareil d'alcootest. Il aurait également fait de l'intimidation envers les policiers lors de

l'intervention policière.

Un agent de communication du SPVQ, Étienne Doyon, a indiqué qu'une enquête policière était toujours en cours.

« Selon les informations que nous possédons pour l'instant, les infractions qui sont reprochées au suspect sont : conduite d'un véhicule moteur avec les capacités affaiblies, refus de fournir un échantillon d'haleine, intimidation d'une personne associée au système judiciaire et entrave à la justice », a-t-il fait savoir par communiqué.

André Boisclair, qui a eu 51 ans en avril, est sorti du poste de police du parc Victoria jeudi matin le teint pâle et vêtu d'un manteau noir avec le col remonté, l'air fatigué. Il a évité les journalistes avant de s'engouffrer dans un véhicule en se cachant le visage.

M. Boisclair a dirigé le PQ de novembre 2005 à mai 2007; il a été chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale.

Il a avoué en 2005, pendant la course à la chefferie du PQ, avoir consommé de la cocaïne à quelques reprises alors qu'il était ministre.

Il a aussi agi, dans sa carrière, à titre de délégué général du Québec à New York en 2012-2013.

Une porte-parole de l'Institut de développement urbain du Québec, qui est présidé par M. Boisclair, n'a pas voulu faire de commentaire jeudi.

Un Sherbrookoïse de 25 ans disparu en Californie

SHERBROOKE — Felix Desautels-Poirier, un jeune Sherbrookoïse de 25 ans, a été porté disparu mardi à Arcata, dans le Nord de la Californie. Il se trouvait à Arcata avec des amis pour y voir un spectacle. Le groupe avait fait la fête et s'était endormi de façon illégale au Arcata Marsh, une réserve naturelle en bordure d'océan. À leur réveil, Desautels-Poirier n'était plus là. Ses effets personnels y étaient encore cependant, y compris son téléphone et ses lunettes sans lesquelles il ne voit presque rien, relate un article paru dans le *Times Standard*. Après plusieurs heures sans nouvelle, ses amis ont informé la police de la disparition du jeune homme. La mère de Félix Desautels-Poirier a aussi lancé un appel à tous par le biais des médias sociaux pour retrouver son fils. Le service de police de la ville d'Arcata souhaite recevoir toute information au 707-822-2428.

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD

Le « Doc Mailloux » débouté en Cour suprême

MYLÈNE CRÊTE

La Presse canadienne

OTTAWA — La saga judiciaire du controversé psychiatre et animateur Pierre Mailloux, lancée à la suite de ses propos sur les Noirs tenus à l'émission *Tout le monde en parle*, en 2005, est terminée. La Cour suprême a refusé d'entendre sa contestation jeudi.

Le « Doc Mailloux » contestait une décision de la Cour d'appel qui avait maintenu en mai les sanctions imposées par le Tribunal des professions. Il invoquait l'application des principes de l'arrêt Jordan sur les délais judiciaires à son dossier.

Le Dr Pierre Mailloux a été radié du Collège des médecins durant trois mois. Sa radiation, dont le tiers avait été entamé en 2014, s'était poursuivie après les procédures en Cour d'appel. Elle a pris fin le 26 juillet dernier.

Il devait également payer une amende de 20 000 \$, dont il s'est acquitté.

Le conseil de discipline de l'ordre professionnel l'avait déclaré coupable de plusieurs infractions disciplinaires.

Il avait alors affirmé que les Noirs et des Amérindiens avaient un quotient intellectuel inférieur.

Un nouveau toit de 250 millions \$ pour le Stade olympique en 2023

JOCELYNE RICHER
La Presse canadienne

QUÉBEC — L'éternelle saga du toit du Stade olympique de Montréal devrait prendre fin en 2023 avec l'installation d'un toit tout neuf au coût prévu de 250 millions \$.

La décision a été confirmée jeudi par la ministre du Tourisme, Julie Boulet, responsable des installations olympiques.

À ce moment-ci, Québec n'a pas vraiment tranché entre l'option du toit fixe et celle du toit rétractable. On privilégiera un toit fixe, mais en laissant une porte ouverte pour un toit fixe comportant une section démontable,

pouvant être utile lors de certains types d'événements.

L'appel de propositions sera lancé en 2018.

Le projet de remplacement du toit devrait être réalisé entre 2020 et 2023.

On opérerait pour une toile fabriquée en kevlar. Chaque année, des milliers de déchirures sont observées dans la toile du toit du stade.

Québec anticipe une facture totale pouvant aller de 200 à 250 millions \$, a précisé l'attaché de presse de la ministre Boulet, Patrick Soucy, lors d'un entretien téléphonique.

Le stade de Montréal, conçu par l'architecte français Roger Taillibert, avait été construit pour les Jeux olympiques de 1976.

L'antidote naloxone désormais accessible gratuitement

La Presse canadienne

QUÉBEC — En cas de surdose d'opioïdes, l'antidote naloxone sera désormais accessible gratuitement.

Québec donne suite à sa promesse faite en septembre de fournir gratuitement la naloxone aux consommateurs de drogues puissantes, comme le fentanyl, qui risquent de mourir s'ils forcent la dose.

Un budget de 200 000 \$ est prévu à ce chapitre.

Dès vendredi, l'antidote sera disponible sur demande, gratuitement, dans les 1900 pharmacies du Québec, pour toute personne âgée de plus de 14 ans.

Les proches des consommateurs de ce type de drogues ayant fait une surdose pourront donc se procurer l'antidote et l'administrer à la personne dans le besoin.

Il faudra montrer sa carte d'assurance-maladie pour obtenir ce médicament, mais si une personne se présente en pharmacie en état de détresse et sans sa carte, on pense notamment aux itinérants, elle pourra quand même repartir avec l'antidote.

Le médicament est administré sous forme de fiole injectable.

La crise des opioïdes, qui semble maintenant avoir atteint Montréal, a fait au moins 2816 morts au Canada en 2016, et ce bilan dépassera vraisemblablement les 3000 décès cette année, particulièrement dans les provinces de l'ouest.

affaires

S&P / TSX
16 082,09
- 23,26TSX C.
793,28
- 1,51\$ CAN
78,79
+ 0,23D. JONES
23 461,94
- 101,42S&P 500
2584,62
- 9,76NASDAQ
6750,05
- 39,07OR US
1287,50
+ 3,80PÉTROLE
57,17
+ 0,36

Molson Coors achète une microbrasserie de Shawinigan

La Presse canadienne

MONTREAL — L'engouement des consommateurs pour les bières de microbrasseries continue de faire pression sur les grands brasseurs.

La division « Six Pints », créée par Molson Coors pour lui permettre de se glisser dans le marché des « bières de spécialité », a annoncé jeudi l'acquisition de la microbrasserie Le Trou du diable, un fleuron de Shawinigan.

L'entente permet à la microbrasserie de poursuivre ses activités de façon autonome et, à court terme, celle-ci continuera de traiter à l'interne la vente et la distribution de ses produits auprès des détaillants avec qui elle fait affaire. L'entreprise maintiendra aussi ses liens avec ses fournisseurs ainsi que les partenariats sportifs, culturels, sociaux et communautaires dans lesquels elle s'est engagée. Le montant de la transaction n'a pas été divulgué, pour des raisons de concurrence.

Cependant, le restaurant « Le Trou du diable », de la rue Willow, à Shawinigan, n'est pas impliqué dans la transaction et demeurera une coopérative indépendante. La soixantaine d'employés qui œuvrent à la microbrasserie, incluant les dirigeants et fondateurs, demeurera en poste.

À plus long terme, la transaction permettra de consolider et

de développer les ventes, la distribution et les partenariats de la microbrasserie, qui offre déjà une présence assez étendue dans le marché puisque ses produits sont distribués dans 10 provinces et territoires canadiens ainsi que dans 20 États américains. Ils sont également exportés dans une dizaine de pays d'Europe et dans certains pays d'Asie et d'Océanie.

Le Trou du diable a vu le jour en décembre 2005 sur les rives de la Saint-Maurice, avenue Willow, à Shawinigan. En 2013, une deuxième brasserie à vocation plus industrielle avait été créée avec une chaîne d'embouteillage et un réseau de distribution.

APRÈS « BRASSEUR DE MONTREAL »

Pour Molson Coors, l'acquisition permet d'élargir sa place dans un marché où les bières de spécialité ont commencé depuis quelques années à supplanter les bières traditionnelles des grands brasseurs. Sa division « Six Pints » a déjà acquis les microbrasseries ontariennes Creemore Springs et Granville Island, et elle a conclu récemment une entente de partenariat avec Brasseur de Montréal, du quartier Griffintown.

La directrice de la commercialisation de « Six Pints », Sandra Gagnon, explique que le marché de la bière se resserre — « les tablettes ne sont pas extensibles en épicerie » —

et que « les consommateurs sont à la recherche de produits un petit peu plus savoureux, si je peux me permettre ».

« Pour donner un exemple un peu ridicule : en faisant le gazon un samedi après-midi du mois de juillet quand il fait 35, une « Coors Light » est tout à fait appropriée, alors qu'une bière de microbrasserie est peut-être mieux appropriée juste avant de préparer le souper ou en accord bière et mets. »

Mme Gagnon soutient qu'une grande brasserie industrielle pourrait très bien fabriquer ces types de bières, « mais elle n'aurait pas la crédibilité des bières de microbrasseries, d'où la création de « Six Pints », qui permet à Molson Coors de se glisser dans ce marché. « On leur donne des ailes, on ne les dénature pas », assure Mme Gagnon.

L'éditeur du journal *Bières et Plaisirs*, Philippe Wouters, estime que les deux entreprises sortent gagnantes de cette transaction. « Trou du diable vend à un bon moment, parce que s'ils avaient voulu produire davantage et se développer, ils auraient dû investir beaucoup plus, alors qu'ils ont déjà beaucoup investi », estime cet observateur de la scène québécoise de la bière.

Quant à Molson et sa division « Six Pints », « elle pourra prouver à tous ses concurrents qu'elle est, elle aussi, en mesure de proposer des produits très tendance et très appréciés des consommateurs ».

Le bénéfice de Cascades grimpe à 33 millions \$

KINGSEY FALLS — Cascades (TSX:CAS) a généré un bénéfice net de 33 millions \$ ou 35 cents par action au troisième trimestre, comparativement à 20 millions \$ ou 21 cents par action l'an dernier.

Ses revenus trimestriels sont passés de 1,02 milliard \$ l'an dernier à 1,1 milliard \$ cette année.

Son bénéfice net ajusté a chuté à 20 cents par action après avoir atteint 32 cents par action il y a un an.

Cascades a salué l'amélioration de son bénéfice d'exploitation et la performance du secteur du

carton-caisse.

Le segment du carton plat en Europe a bien performé, mais le segment des papiers tissu a généré des résultats inférieurs. Les résultats du secteur des produits spécialisés ont aussi légèrement diminué au troisième trimestre par rapport à l'année précédente.

Cascades œuvre dans les domaines de la fabrication, de la transformation et de la commercialisation de produits d'emballage et de papiers composés principalement de fibres recyclées.

LA PRESSE CANADIENNE

HOBEC.com 18, RUE PRINCIPALE GRANBY 450 372-3622

LE SPÉCIALISTE DU MODÈLE RÉDUIT EN RÉGION

Passion à l'échelle!

- Téléguidés
- Modèles réduits
- Modèles à coller
- Pistes de course et trains

LSI HORIZON BLADE dynamite SPEKTRUM Eflite TRAXX

5239591

LES TAUX D'INTÉRÊTS CETTE SEMAINE

DONNÉES RÉELLES EN VIGUEUR LE 9 NOVEMBRE

Taux directeur: 1,00 %	Taux préférentiel	Hypothèques			Épargne quotidienne	Dépôt à terme		CPG
		1 an	3 ans	5 ans		30 jours	90 jours	1 an
BMO Banque de MTL	-	3,29	3,89	4,99	0,05	0,20	0,50	0,85
Banque Royale	-	3,34	4,00	4,99	0,75	0,10	0,35	0,90
CIBC	-	3,14	3,54	4,89	0,05	0,10	0,25	0,55
Banque Scotia	-	3,49	3,74	4,99	0,02	0,05	0,25	0,85
TD Canada Trust	-	3,04	3,44	4,99	0,05	0,20	0,35	1,00
Banque Nationale	-	3,24	3,59	4,99	0,01	0,25	0,35	0,90
Banque Laurentienne	-	3,24	3,59	4,99	0,05	0,15	0,25	-
Banque HSBC Canada	-	2,94	2,99	3,04	0,35	0,20	0,45	1,00
Caisses Desjardins	-	3,39	3,74	4,99	0,05	0,10	0,35	0,90
La Capitale	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe Investors	-	-	-	-	-	-	-	-

LOTO QUÉBEC RÉSULTATS DU : MERCREDI 8 NOVEMBRE 2017

649 22 24 25 32 39 42 45 compl. LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable) 30387462-03

Extra 9529830

1 25 000 \$ 377913 **2 50 000 \$** 660826 **3 100 000 \$** 431673

Numéros «Télé» 336539 358338 700279 non décomposables

TOUT-ORIENT 01 05 06 09 10 12 14 15 17 18 21 23 **Quotidienne** 2 97 3 394 4 0444

POULE OEUFS D'OR 3 5 5 10 D **banco Turbo x 4**

Sprinto 12 23 34 43 50 01 06 16 22 24 26 27 28 32 34 35 36 38 42 48 58 59 61 63 70

Lotto-D 2 5 5 2 4 5 3 5 **Triplex** 21 32 33 35 37

Astro Jour - Mois - Année - Signe 17 OCTOBRE 38 VIERGE

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5242522

Caffuccino poursuit sa croissance

MÉLANIE NOËL

melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Caffuccino poursuit sa croissance. Après l'ouverture d'une première franchise en mai à Granby, l'entreprise annonçait, mercredi, l'ouverture de deux nouvelles franchises en début 2018 à St-Jean-sur-Richelieu ainsi qu'à St-Hyacinthe.

Chacun des nouveaux restaurants créera environ dix emplois.

« Ouvrir trois franchises en moins d'un an est une grande fierté pour toute la jeune et dynamique équipe du Caffuccino. Nous avons d'ailleurs le désir de poursuivre l'expansion du Caffuccino dans les prochaines années », se réjouit Michel Lussier, président du Caffuccino.

Le nouveau concept développé pour les franchises se présente sous forme de café bistro style européen avec un service au comptoir, un bar espresso mis en

évidence, un foyer, des banquettes et des tables bistro. « Nous voulons vraiment répandre notre marque de commerce à travers le Québec sous forme de café bistro avec nos produits, nos cafés, nos desserts et notre style de nourriture. Cette formule est idéale puisqu'elle est plus accessible et plaisante à opérer pour un franchisé », explique M. Lussier. Les franchises du Caffuccino conserveront les mêmes critères et standards incontournables que la formule originale, soit le café spécialisé et préparé selon les règles de l'art, la nourriture fraîche, les bons desserts, un design et un décor très actuel ainsi qu'une ambiance chic et chaleureuse.

Le premier Caffuccino, fondé par M. Lussier, a vu le jour à Magog en 1997. Depuis, le restaurant est devenu une chaîne avec l'ouverture de cinq nouvelles succursales à Sherbrooke. En Estrie, l'entreprise compte plus de 200 employés.



Le nouveau bâtiment de ProGym Sherbrooke pour le dek hockey sera annexé au gym actuel du 4796, boulevard Bourque.

— ILLUSTRATION FOURNIE

ProGym investit plus de 2 M\$ dans le dek hockey intérieur

SHERBROOKE — ProGym Sherbrooke a récemment commencé la construction d'un bâtiment de plus de 20 000 pieds carrés qui abritera deux surfaces intérieures de dek hockey, un projet de plus de 2 M\$.

Le nouveau bâtiment sera annexé

au gym actuel du 4796, boulevard Bourque.

Nouvellement propriétaires depuis janvier 2017, David Gosse, homme d'affaires bien connu en région, Mathieu Lapointe et Raphaël Jolicoeur souhaitent accueillir plus d'une centaine d'équipes par saison, et ce, dès le

début des opérations vers la fin janvier 2018. « Selon nos études, il y avait une réelle demande pour des surfaces de dek hockey intérieur dans la région. Nous avons à peine entamé les constructions que déjà plus de 60 équipes se sont inscrites, et ça continue », affirme Mathieu Lapointe, ajoutant qu'en plus d'être le plus grand centre d'entraînement de la région, ProGym se positionne comme leader estrien dans le domaine du dek hockey intérieur.

Les enfants sont aussi les bienvenus dès l'âge de trois ans dans la ligue junior qui débutera également en janvier 2018. Les jeunes sportifs auront la chance de s'inscrire au camp de jour l'été prochain. L'offre de service sera complétée par la location de deux salles pour les événements et d'une mezzanine pour les spectateurs.

Les équipes qui aimeraient s'inscrire pour la saison d'hiver peuvent courir la chance de gagner un abonnement à 50 % de rabais en s'inscrivant avant le 15 novembre au www.progymdekhockey.com ou directement à l'accueil du centre sportif.

MÉLANIE NOËL

10 • 11 • 12
NOVEMBRE
2017
15^e Édition

le Salon
Rue des
Artisans

Centre Julien-Ducharme
1671, chemin Duplessis
Sherbrooke (Fleurimont)

Vendredi : 14 h à 20 h
Samedi : 10 h à 17 h
Dimanche : 10 h à 17 h

Entrée 5 \$
Service Interac sur place

Prix de présence!

Une activité de financement de AFEAS Estrie

Venez rencontrer nos 78 artisans!

Merci à nos partenaires

Desjardins
Coopérer pour créer l'avenir

Financière Sun Life

CLUB ROTARY DE SHERBROOKE
Service d'abord - Soi aussi le mieux possible le plus

GROUPE FORGET
AUDIOPROTHÉSISTES
Retrouvez le plaisir d'entendre

STEVE BELKAS
RÉSIDENT FUNÉRAIRE
CRÉMATORIUM



SOEURS MISSIONNAIRES DE NOTRE-DAME DES ANGES BÉNÉDICTION DU CIMETIÈRE

Les Soeurs Missionnaires de Notre-Dame des Anges ont procédé au transfert de leur cimetière de Lennoxville à un nouveau lieu de repos pour leurs Soeurs, soit le CIMETIÈRE ST-MICHEL de Sherbrooke.

Une Invitation est lancée aux parents et amis de nos Soeurs défuntées à participer à la bénédiction de ce nouvel emplacement, laquelle sera présidée par Son Excellence Mgr Luc Cyr.

Date : 11 novembre à 15 h.

Lieu : cimetière St-Michel de Sherbrooke (365, rue St-Michel).

Emplacement : intersection des rues Notre-Dame et Saint-Esprit.

Jour de fête pour Comme chez soi

SHERBROOKE — Ce sera la fête ce vendredi au restaurant Comme chez soi de Magog : de 18 h à 20 h, le public est invité à célébrer la renaissance de l'établissement, dans les locaux de la brasserie Rustick, à deux portes de son ancienne adresse. Cocktails, bouchées et bulles seront au programme. Le restaurant prend également les réservations pour ceux qui souhaitent souper sur place.

LA TRIBUNE

ALLÉGATIONS D'INCONDUITE SEXUELLE

Au tour de Steven Seagal et de Louis C. K.

Agence France-Presse

NEW YORK — L'acteur américain Steven Seagal et son compatriote humoriste Louis C. K. se sont retrouvés jeudi pris à leur tour dans le tourbillon d'accusations à caractère sexuel consécutif aux révélations sur Harvey Weinstein.

Depuis les premières accusations visant le producteur déchu, début octobre, chaque jour ou presque apporte son lot d'allégations de harcèlement ou d'agressions sexuelles, à Hollywood et au-delà.

Déjà mis en cause par le passé, Steven Seagal a été pris pour cible par l'actrice américaine Portia de Rossi, qui a affirmé qu'il avait essayé d'avoir une relation sexuelle non consentie avec elle.

La comédienne a raconté sur son compte Twitter comment Seagal, acteur et producteur qui a connu le succès dans les années 1990 avec des films d'action comme *Piège en haute mer* ou *Ultime décision*, l'avait menacée, à une date non précisée, lors d'une audition pour jouer dans un de ses films.

« Il m'a dit à quel point il était important d'avoir une proximité en dehors des plateaux alors qu'il me faisait asseoir et qu'il défaisait la braguette de son pantalon de cuir », a affirmé l'actrice, connue pour ses rôles dans les séries *Ally McBeal*, *Arrested Development* et pour être la femme de l'animatrice vedette Ellen DeGeneres.

« Je suis partie en courant et j'ai

appelé mon agent », a-t-elle poursuivi. « Impassable, elle m'a répondu : ah, je ne savais pas s'il était ton type ou pas. »

Contactés par l'AFP, ni l'avocat, ni l'agent, ni la maison de production de l'acteur aujourd'hui âgé de 65 ans n'ont donné suite.

Vendredi, une autre actrice, Julianna Margulies, avait raconté, dans une émission de radio, avoir été harcelée par Seagal il y a près de 30 ans, dans une chambre d'hôtel à New York.

PISTOLET EN ÉVIDENCE

Alors jeune actrice, elle avait été conviée un soir dans la chambre de Steven Seagal pour répéter une scène. L'assistante qui avait promis d'être présente pendant l'entrevue était finalement absente, a-t-elle expliqué.

« Il m'a dit à quel point il était important d'avoir une proximité en dehors des plateaux alors qu'il me faisait asseoir et qu'il défaisait la braguette de son pantalon de cuir. »

— Portia de Rossi

« J'en suis sortie saine et sauve, mais je ne sais pas comment je suis sortie de cette chambre. J'ai



La comédienne Portia de Rossi a raconté sur son compte Twitter que Steven Seagal a essayé d'avoir une relation sexuelle non consentie avec elle. — PHOTOS AGENCE FRANCE-PRESSE

crié pour en sortir », a-t-elle raconté, expliquant que Seagal avait un pistolet en évidence.

En octobre, une autre actrice, Lisa Guerrero, avait expliqué au magazine *Newsweek* que Seagal lui avait demandé en 1996 de venir chez lui pour une « répétition privée » à deux, proposition qu'elle a dit avoir déclinée.

Ces accusations sont apparues dans la foulée de l'affaire Weinstein, alors que Seagal avait déjà été accusé de harcèlement sexuel, notamment par l'actrice Jenny McCarthy, il y a plusieurs années.

Jeudi, Jenny McCarthy est revenue en détail sur son audition

avec Steven Seagal, qui lui aurait demandé de se mettre nue, ce qu'elle aurait refusé.

Jeudi toujours, le *New York Times* a publié sur son site plusieurs témoignages accusant d'exhibitionnisme l'humoriste Louis C.K., inconnu à l'international mais célèbre aux États-Unis.

Six fois primé aux Emmy Awards, il s'est vu accusé par cinq femmes de s'être masturbé en leur présence ou d'avoir proposé de le faire.

Adeptes de l'humour noir et de l'autodérision, Louis Szekely (50 ans), de son vrai nom, plaisante régulièrement sur la masturbation dans ses spectacles.

Plummer va remplacer Spacey dans un nouveau film

Agence France-Presse

LOS ANGELES — L'acteur canadien Christopher Plummer va remplacer Kevin Spacey, accusé d'agressions sexuelles, dans le prochain film policier de Ridley Scott *Tout l'argent du monde*, a-t-on appris mercredi auprès d'une source chez Sony.

« Plummer va remplacer Spacey » et l'équipe se dépêche pour

retourner des scènes du film que TriStar (Sony Pictures) veut toujours voir sortir le 22 décembre, selon la source qui a demandé l'anonymat.

« Ils se sont engagés sur la date du 12-22. Si quelqu'un peut faire en sorte que ça réussisse, c'est Scott », a-t-on ajouté.

Plummer va jouer le rôle du millionnaire américain J. Paul Getty dans l'histoire qui retrace l'enlèvement en 1973 de son petit-fils, alors adolescent, John Paul Getty III.

Accusé de harcèlement et agressions sexuelles sur mineurs, l'acteur américain deux fois oscarisé Kevin Spacey a été largué par Netflix de la série *House of Cards*.

De nouvelles accusations ont émergé mercredi alors qu'une mère du Massachusetts a accusé Spacey d'agression sexuelle sur son fils de 18 ans en juillet 2016 sur l'île de Nantucket, affirmant que la police avait ouvert une enquête. La police de l'île a indiqué ne pas pouvoir confirmer ou démentir qu'une

plainte pour agression sexuelle avait été déposée « sans une autorisation écrite de la victime ».

La mère, Heather Unruh, une journaliste, avait tweeté dès le 13 octobre sur cette agression, mais sans dire qu'il s'agissait de son fils et sans donner aucun détail.

Plusieurs hommes ont accusé Kevin Spacey d'agression sexuelle depuis fin octobre, dans la foulée de l'affaire Weinstein et du torrent d'accusations d'agressions sexuelles qui a suivi.

laTribune Les Films Séville

VOUS OFFRENT LA CHANCE D'ASSISTER À LA PREMIÈRE DU FILM

Trouvez le courage de faire face au monde.

merveilleux

D'APRÈS LE BEST-SELLER « WONDER »

AUSSI À GAGNER LE LIVRE WONDER OFFERT PAR interforum editis

LE MERCREDI 15 NOVEMBRE À 19H15 À LA MAISON DU CINÉMA

Pour participer, visitez [concoursLesFilmsSeville.com](#)

Indice : Enfant

Le concours se termine le 12 novembre à 23h59. Les 25 gagnants recevront leur prix par courriel. Valeur totale des prix : 515 \$.

Règlements du concours disponibles sur [concoursLesFilmsSeville.com](#).

AU CINÉMA DÈS LE 17 NOVEMBRE

f t i y

LesFilmsSeville Merveilleux-LeFilm.ca

› BJM DANSE PEAUFINE À SHERBROOKE



Ayant franchi une étape culminante dans la création de leur plus récent spectacle *Dance Me — Musique de Leonard Cohen*, BJM Danse (Ballets jazz de Montréal) occupe le plateau du Théâtre Centennial de l'Université Bishop's jusqu'à ce vendredi 10 novembre pour une résidence de recherche-laboratoire de dix jours. La prestation est mise en danse par trois chorégraphes (Annabelle Lopez Ochoa, Andonis Foniadakis, Ihsan Rustem) et met en vedette 14 danseurs sous l'oeil du dramaturge et metteur en scène Éric Jean. Le spectacle sera présenté en première mondiale dans le cadre du 20^e anniversaire de la série *Danse Danse*, en décembre prochain à Montréal. Quant au public de Sherbrooke, il pourra profiter d'une représentation au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, le mardi 17 avril 2018 à 20 h. Alors que tout le monde souligne le premier anniversaire du départ de Leonard Cohen, *La Tribune* s'est rendue jeter un coup d'oeil aux répétitions. Pour en voir davantage, rendez-vous sur notre site internet ou sur notre application mobile pour visionner notre vidéo.

— PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIS

▶

NOTRE VIDÉO

DISPONIBLE DANS

L'incontourn

app

et sur

latribune.ca

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

1110	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	Entrée principale	Silence, on joue!	Le Téléjournal		Galas ComédiHa! 2017 / Philippe Bond		ICI on chante / Marie-Soleil Dion		Au suivant		Le Téléjournal		Sports express / C'EST PAS MOI...	▶
TVA	TVA nouvelles		TVA nouvelles	Le Tricheur	Ça finit la semaine / Dave Morissette		Du talent à revendre		La liste noire Partie 2 de 2		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque	23h35 CHAOS 1h45	▶
V	Les Simpson	Coup de foudre	Un souper parfait	Les détestables	L'arbitre		Huissiers	Haute sécurité	TERMINATOR (1984) avec Linda Hamilton, Arnold Schwarzenegger, Michael Biehn.				NVL	
TQc	Dragons: Les rives	Salmigondis	Dernier passager	Électrons libres	Curieux Bégin		di Stasio		Deux hommes en or		Like-moi!	Belle et Bum	LES COULEURS ...	▶
CBC	Murdoch Mysteries		CBC News: Mont.	On the Money	Rick Mercer Report	Coronation Street	marketplace	Interrupt	the fifth estate		CBC News: The National		CBC News: Mont.	Coronation Street
CTV-M	CTV News Montreal		CTV News Montreal		eTalk	Big Bang Theory	Blindspot / Upside Down Craft		Marvel's Inhumans		Blue Bloods / Common Ground		CTV National News	News Montreal
GBL-Q	Young & Restless	Global News		Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	MacGyver / Duct Tape + Jack		Hawaii Five-0		Undercover Boss Can. / MEXX Canada		Global News	23h35 Colbert
ABC	Judge Judy	Judge Judy	Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	Once Upon a Time / Wake Up Call		Marvel's Inhumans		20/20		Local22News11:30	23h35 J. Kimmel
CBS	Channel 3 News	Channel 3 News	Channel 3 News at Six		CBS Evening News	Ent. Tonight	MacGyver / Duct Tape + Jack		Hawaii Five-0		Blue Bloods / Common Ground		Channel 3 News	23h35 Colbert
FOX	Mom	Mom / Justin Long	Two and a Half	Two and a Half	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Hell's Kitchen / A Little Slice of Hell		The Exorcist / Darling Nikki		Local 44 News at 10 p.m.		Daily Mail TV	TMZ
NBC	NBC5 News @ 5	NBC5 News @ 5:30	NBC5 News @ 6	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Blindspot / Upside Down Craft		Dateline NBC				11pm News	TonightShow
PBS-P	Daniel Tiger	The Cat in the Hat	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		M.Lake Journal	New York NOW	Great Performances		Great Performances		BBC World News	Charlie Rose
ARTV	Auberge chien noir / Tout un Shock!		La petite Dorrit		Esprit critique		Dre Grey, leçons d'anatomie / Disgrâce		Info, sexe	PaparaGilles	C'est juste de la TV		Rétroviseur	Rétroviseur
CD	Hélico tout terrain		Secrets souterrains		Craindre son voisin		Un tueur si proche		60 jours en prison		Crimes sur le vif / Au bord du lac		Voyage enfer / Traficant pratiquant	
Cinépop	Sur le seuil	JOHNNY MNÉMONIQUE (1995) Keanu Reeves.			19h10 LA FEMME DE L'ASTRONAUTE (1999) avec Charlize Theron, Joe Morton.		MILLÉNIUM 2: LA FILLE QUI RÉVAIT D'UN BIDON D'ESSENCE ET D'UNE ALL...		COMTE À REBOURS MORTEL...					
Evasion	Le Voyageur assoiffé / Argentine	Ultimate Airport Dubai			Mission café / Forteresse maya		Josh Gates, traqueur de mystères		Hell's Kitchen		Hell's Kitchen		À vos risques et périls / Stockton	
HI	Les montagnards / Prédateur		L'enfer des profondeurs / La meute		Guerre du ginseng / Vengeance		Les montagnards / La fureur de l'hiver		Trappeurs Klondike / Travail d'équipe		Guerriers route / La rivière déchaînée		Les a\$ de la brocante	
MMAX	Loi & ordre: sexuels / Torts partagés?		Bones / Lorsque l'enfant paraît		Le mentaliste / La rencontre		WILD (2014) avec Laura Dern, Gaby Hoffmann, Reese Witherspoon.		Younger		Bones / Lorsque l'enfant paraît			
MP	Les Kult	Les Kult	Catfish / Meilleurs moments		Buzz	Buzz	La fièvre de la danse				MAGIE NOIRE (1996) avec Robin Tunney, Neve Campbell, Fairuza Balk.			
RDI	En direct		Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages Partie 2 de 2		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le National	24/60
S+	Sur-vie		Les enquêtes du NCIS		Les enquêtes du NCIS / In Extremis		Heartland / Si près et si loin à la fois		Bull (v.f.) / La mante religieuse		Code Black (v.f.) / Une main au paradis		Blue Bloods / Le devoir dans la sang	
SE	17h10 AGAINST THE WILD 2: SURVIVE THE SERENGETI		18h45 DANS LA MIRE (2016) avec Mark Strong, Gugu Mbatha-Raw, Jessica Chastain.				LE RÉVEIL DU ZODIAQUE (2017) Shane West.		22h40 ELVIS ET NIXON (2016) Michael Shannon.				0h10	
TFO	Minivers	S.Bollywood	Amélie	Top! / 18h45 Top!	Subito texto	Motel Monstre	King Lionel		LE JUGE ET L'ASSASSIN (1976) avec Michel Galabru, Jean-Claude Brialy, Philippe Noiret.				23h35 Citoyen	
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion	Journal France 2		Les flots / Floride - Nord		J'ai marché sur la terre		Tahiti, une montagne dans la mer		Chacun son île / Açores		Journal / J.Afrique	23h50 AliceNevers
VIE	J'ai raté mes rénos!	En famille	Mini-maisons sur mesure		Quoi ton plan?	Design V.I.P.	Vendre ou rénover? / Caroline et Drew		Tous pour un chalet! / La grande finale		En famille	Bye-Bye Maison	Visages du cybersexe	
Zeste	L'effet Vézina	1 ingrédient	Pâtisserie	Les menus Zeste	L'addition SVPI! / Le GARD-jour 5		Les super class	Plaisirs coupables	Les meilleurs bars	Gour. clandestin	Coups de Food		Le goût du voyage / Irlande	
Ztélé	Opérations spéciales: la sélection		Direct dans l'net		Remorquage	Maripier!	Forgerons	Démolition man	Remorquage	Prêt sur gage	Infiltration	Banshee (v.f.) / L'homme-tonnerre	Le Vandal show	
RDS	Le 5 à 7			Hockey 360°		25 ans d'émotions		Sénateurs express / Ott./Col.		L'antichambre (D)		Sports 30	Le sport	Hors-jeu 2.0
SPN	Tim & Sid (D)			Hockey Central		LNH Hockey / Penguins de Pittsburgh c. Capitals de Washington (D)		Sportsnet Central	Sportsnet Central				Plays of the Month	NHL's Best
TSN	SportsCentre	Interruption (D)	SportsCentre		That's Hockey (D)	30 for 30 / Nature Boy		Hockey - Défi mondial des moins de 17 ans (D)						SportsCentre
TVAS	Le TVA sports	#Lavoiedubé		Avant-match (D)		LNH Hockey / Penguins de Pittsburgh c. Capitals de Washington (D)			Dave Morissette en direct		Le TVA sports		Rivière Tatshenshini	
Disney	LeBricoleur	17h45 OKIDO	Roger, le héros	VillageDany	19h15 Chat Potté	19h40 Dinotrux	20h05 Dragons	Justin rêve	TTubbies	Jardin des rêves	TicketyToc	Topsy et Tim	Zoboomafoo	Zoboomafoo
TTF	Supernoobs	Camp Marécage	Les Simpson	Marvel's Avengers	SpiderMan	J.LeagueAct.	Têtes à Claques	Faut pas rêver	Les Simpson	Family Guy	Archer	Grandes Gueules	RobotChicken	RobotChicken
VRAK	Med	Med	Code G.	ALT	Teen Wolf / Silence radio		Journal d'un vampire		La famille royale		Smallville / La fureur de vivre		Veronica Mars / Partie de poker	

Le tournage de Mensonges reporté

RICHARD THERRIEN

Le Soleil

MONTREAL — La maison de production Sovimage a décidé d'interrompre temporairement le tournage de la série *Mensonges*. La productrice Sophie Deschênes souhaite prendre les prochaines semaines pour faire la lumière sur les allégations de nature sexuelle concernant le réalisateur Sylvain Archambault, révélées par *La Presse* mercredi.



L'équipe de *Mensonges*, dont les acteurs Éric Bruneau, Fanny Mallette et Sylvain Archambault, en était à la moitié du tournage de la quatrième saison, qui doit être diffusée en 2018 sur Addik. — PHOTO SERGE GAUVIN

L'équipe en était à la moitié du tournage de cette quatrième saison de *Mensonges*, qui doit être diffusée en 2018 sur Addik. Fanny Mallette, Éric Bruneau, Sylvain Marcel et Claude Legault sont parmi les vedettes de cette série.

On devait tourner demain et la semaine prochaine, avant de prendre une pause déjà prévue. Sophie Deschênes précise que ces dates sont simplement

reportées. « Je dois prendre le temps de vérifier les allégations, que j'ai apprises en même que tout le monde dans le journal. Je prends ça au sérieux », affirme la productrice, qui ne précise pas si un nouveau réalisateur pourrait prendre la relève.

Les deux autres séries réalisées par Sylvain Archambault, *Les pays d'en haut* et *Cheval-serpent*, ont déjà été tournées, et seront

diffusées comme prévu en janvier sur ICI Radio-Canada Télé.

Disney annonce une nouvelle trilogie *Star Wars*

SAN FRANCISCO — Le groupe Disney a annoncé jeudi la préparation d'une « toute nouvelle trilogie » *Star Wars*, son épopée intergalactique qui est l'un des plus grands succès du cinéma.

« Nous avons déjà d'autres super films *Star Wars* déjà prévus pour les années qui viennent en plus de la sortie en 2019 de l'épisode IX. Nous sommes très heureux d'annoncer que nous venons de signer un accord avec Rian Johnson, le réalisateur du *Last Jedi*, pour développer une toute nouvelle trilogie *Star Wars* », a déclaré le patron du groupe, Bob Iger, lors d'une conférence téléphonique à l'occasion de ses résultats annuels.

Lucasfilm, propriété de Disney,

avait annoncé en septembre confier l'épisode IX à J.J. Abrams, l'un des réalisateurs les plus en vue de Hollywood, après le départ fracassant de Colin Trevorrow pour incompatibilité artistique.

Walt Disney a aussi annoncé jeudi avoir enregistré pour le 4e trimestre de son exercice décalé 2017 des résultats en baisse. **AGENCE FRANCE PRESSE**

laTribune CHRISTAL FILMS Les Films Séville FILMS CHRIS TAL

VOUS OFFRENT LA CHANCE D'ASSISTER À LA PREMIÈRE DU FILM EN PRÉSENCE DES ARTISTES ET ARTISANS

ANTOINE OLIVIER PILON RÉMI GOULET ALICE MOREL-MICHAUD

AUSSI À GAGNER

LA TRILOGIE DE LIVRES INSPIRÉE DU FILM CARTE-CADEAU 100 \$ TRIO HOCKEY

JUNIOR MAJEUR

LA SUITE DE LES PEE-WEE 3D

RÉALISÉ PAR ÉRIC TESSIER PRODUIT PAR CHRISTIAN LAROCHE SCÉNARIO DE EMMANUEL JOY MARTIN BOUCHARD

UNE PRÉSENTATION DE BONNEVILLE 55

LE MARDI 21 NOVEMBRE À 19H AU CINÉMA GALAXY ROCKFOREST

Pour participer, visitez concoursLesFilmsChristal.com

Indice : Tournoi

Le concours se termine le 12 novembre à 23h59. Les 25 gagnants recevront leur prix par courriel. Valeur totale des prix : 630 \$. Règlements du concours disponibles sur concoursLesFilmsChristal.com.

Juniormajeur-lefilm.ca

AU CINÉMA DÈS LE 23 NOVEMBRE

Facebook Twitter YouTube LesFilmsChristal

ÉMILE PROULX-CLOUTIER PASCALE BUSSIÈRES JEAN-MICHEL ANCTIL

NOUS SOMMES LES AUTRES

UN FILM DE JEAN-FRANÇOIS ASSELIN

★★★★★

« UN FILM INTELLIGENT, UNE FORCE INCROYABLE. »

SYRIL THIAI, CINÉMANIAK

« UN THRILLER PSYCHOLOGIQUE AUDACIEUX PORTÉ PAR UN EXCELLENT TRIO D'ACTEURS. »

MAXIME DEMERS, LE JOURNAL DE MONTRÉAL

AU CINÉMA DÈS AUJOURD'HUI

nous sommes les autres.com

LE P'TIT BONHEUR DE SAINT-CAMILLE

30^e

162, rue Miquelon Saint-Camille

À SEULEMENT 20 MINUTES DU CHUS

le p'tit bonheur de Saint-Camille

THOMAS HELLMAN

EN SPECTACLE, SAMEDI 11 NOVEMBRE, 20 H

ALAIN FRANÇOIS

EN SPECTACLE, SAMEDI 25 NOVEMBRE, 20 H

Conseil des arts et des lettres Québec

RÉSERVATION EN LIGNE

ptitbonheur.org • 819 340-1993

Patrimoine canadien Canadian Heritage

BISTRO-SHOW

à tous nos spectacles

LE VIEUX CLOCHER

Magog

64, rue Merry N. Magog

819 847-0470

CE SOIR

Dominic et Martin

vendredi 10 novembre

DEMAIN SOIR

Vincent VALLIÈRES

samedi 11 novembre

Alex ROOF

jeudi 16 nov. 20h

Yves P. PELLETIER

vendredi et samedi 17-18 novembre

EN RODAGET LES DENIS DROLET

Les Denis DROLET

vendredi 24 novembre

KAÏN

samedi 25 novembre

vieuxclocher.com

BELLE GUEULE ENERGIE 106.1 EstriePlus.com

Conseil des arts et des lettres Québec 102.7 rouge laTribune

annonces classées

**DES RUBRIQUES VARIÉES
POUR TOUT TROUVER**



819 564-2222



IMMOBILIER VENTE

5686 Commerces et bâtisses commerciales à vendre

RESTAURANT CLÉ EN MAIN, de 5000 pi ca. Possibilité de séparer en 2. Grand stationnement. Secteur actif. Raison de la vente : départ pour la Grèce. Plus info : 819 580-0408.

RESTAURANT DÉJEUNERS-DÎNERS, en opération depuis 15 ans. Grand stationnement. Clé en main. Raison de la vente : départ pour la Grèce. Info. : 819 580-0408.



IMMOBILIER LOCATION

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

1070 PAPINEAU, 4½, ch., eau ch., entrée lav./séch., 2e étage, libre imm., 545\$, 1 mois gratuit, 819-569-4642.

1175 PAPINEAU
3½ tout inclus, PROMOTION,
chien accepté. 819 349-4651 ou
819 640-2825

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

**2½ tout inclus
semi-meublé. 819-342-4237**
photos à www.gipb.ca

3 ½ PROMOTION chauffé, eau ch., près des services. 819-640-2825 photos à www.gipb.ca

4½ - 5½ PROMOTION Chauffés, eau ch. ou tout inclus, près Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. 819 416-0949.

4½ CHAUFFÉS, eau ch., imm. accessible fauteuil roulant, près CHUS, Cegep, Centre 24-Juin. 819 342-6662, photos à www.gipb.ca

4½, RUE Du Souvenir, près de tous les services, rien d'inclus, animaux interdit, 2 stats., libre imm., enquête de crédit demandé, Denis 819-342-0884

4½ TOUT INCLUS, 500\$/mois, 314 rue ST-MICHEL, 7 min de marche du cégep. Stationnement déneigé, pas d'animaux. Libre imm. 819 674-4345.

4 ½ Tout inclus PROMOTION arrière Galeries Quatre-Saisons, 819-416-0949

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

4½ TOUT INCLUS, PROMOTION, près des services, cul-de-sac, parc. 819 640-2825 ou 819 342-6662.

5 1/2, rez de chaussé, 5 min. du CHU, libre 1er Nov. 700\$ rien d'inclus 819-437-3312

5½ - 4½ - 3½ PROMOTION chauffé, eau chaude, superbe vue. 819 812-2541 ou 819 342-4237.

5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)

1555 Dorval - promotion
1^{er} déc., 3½, 4½, rénové
tout inclus., pas de chien 819 679-8833.

**4½ : 570\$
1125 DES SEIGNEURS**

Balcon, stat., tranquille. Près services, université et Mont Bellevue. 819 578-3083

4½, chauffés, eau ch., éclairés, entrée lav.-séch. 993 Galt Ouest, 389 rue Bruno-Dandena. 3½ au 979 Galt Ouest. Libres. Tél. : 819 563-0290, 819 822-1600.

5743 Logements à louer Rock Forest-St-Élie-Deauville

4½ - 5 ½ Tout inclus, MOIS GRATUIT près des services, Centre Sportif, Terrasse Rock Forest 873 200-1695 ou 819 572-8230

4½ ET 5½ GRANDS
Secteur Rock Forest. Libres maintenant.
Contacter David: 819 560-1607

4½ Libre, promotion
rue Magloire, près des services, rénové, 640\$ tout inclus, pas de chien, 819 679-8833.

5744 Logements à louer Jacques-Cartier (Nord)

1 MOIS GRATUIT, LIBRES :
4½: 2630 Prospect et 3½- 4½: 615 McGregor, chauffé eau chaude incl. 819 437-8088

4½ - 3½ PROMOTION
chauffé, eau ch., bois franc, petit immeuble tranquille. Tél: 819 342-4237.

5½ 190 LANDRY
Derrière Carrefour,
Tél. : 819 345-8770
www.lesappartementsrodrigue.com

5744 Logements à louer Jacques-Cartier (Nord)

APPARTEMENTS RODRIGUE
SECTEUR Bellevue, 3½, 4½, 5½, promotion, chauffé, eau chaude, LANDRY derrière carrefour, 5½, 819 345-8770

lesappartementsrodrigue.com

5762 Maisons à louer

SECTEUR mi-Vallon, Rock Forest, clé en mains, 2 chambres, 2 s/bains, câble, internet, électricité, déneigement inclus, foyer au gaz, janv. à fin avril. 1300\$, 819 563-2591,

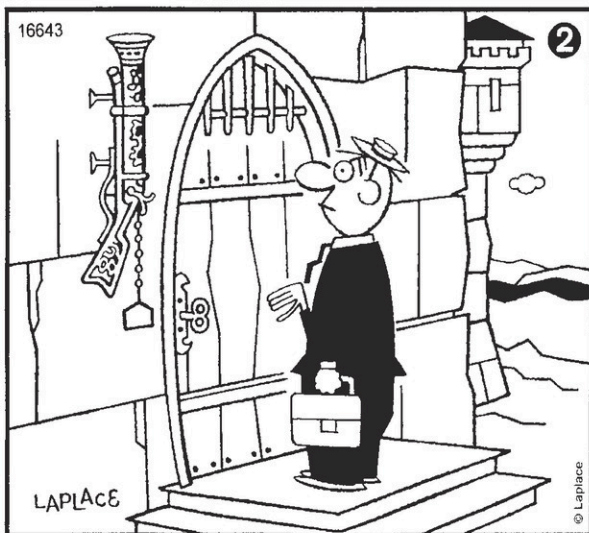
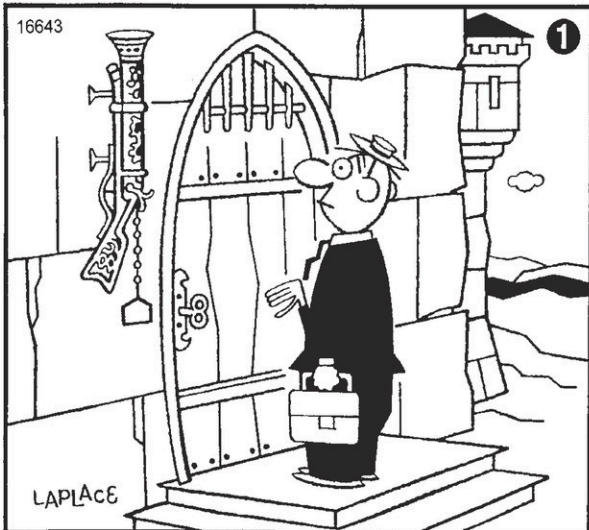
5768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

3 GARAGES À LOUER, (1000 pi ca à 4000 pi ca) avec porte commerciale de 14x14p. Bureau +/- 600 pi ca Situés sur King Est, près de 500 m. de l'aut. 610. 819 563-9732.

REMISAGE D'AUTO, 450\$ oct. à avril. assurance incluse, chauffé, à Deauville. Denis, 819 572-5050, Guy 819 822-7717

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION
1 Oreille droite de l'homme manquante. 2 La poignée de la serviette. 3 Coin de la marche, sous les pieds de l'homme. 4 Base du mur plus longue à droite de l'escalier. 5 La fissure du mur de dos de l'homme. 6 Le joint de planche sous la serrure de porte. 7 Le joint de pierre à droite sur le haut de la porte. 8 Sol différent au pied de la tour.

BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



VOTRE HOROSCOPE



SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Dans n'importe quel domaine, vos collaborateurs auront besoin de sentir que vous bénéficiez de leurs aptitudes. Ainsi, vous terminerez bien la semaine si vous prenez la peine de démontrer à quelqu'un que son apport n'est pas négligeable. Un nouvel élément dans votre routine pourrait d'ailleurs faire boule de neige et apporter de grandes transformations à votre quotidien.



SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Étant donné que la Lune en Lion se trouve ainsi au carré du Soleil en Scorpion, votre journée pourrait se solder par un bilan paradoxal. Il est possible qu'une occasion agréable soit accompagnée d'une condition qui constitue un compromis, ou qu'une réponse positive soit teintée d'un bémol. Malgré cela, avec Mercure en Sagittaire, l'attention devrait graviter autour de vous.



CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

On ne peut pas traiter quelqu'un qui se trompe pour la première fois de la même façon qu'une personne qui commet la même erreur pour la nième fois. Votre semaine se terminera sur une note positive si vous savez discerner envers qui faire preuve d'indulgence et envers qui sévir le ton. Une relation naissante bourgeonnera si vous ne lui donnez pas de mauvais plis...



VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Si l'évènement que vous appréhendez ne se produit pas avec la Lune en Lion, face au Verseau, vous pourrez respirer tranquillement. Il ne sert à rien de reporter quelque chose à plus tard. Et avec l'actuelle présence de Mercure en Sagittaire, il n'existe pas meilleur moment que le présent pour approfondir et consolider une nouvelle relation. Fiez-vous à vos intuitions...



POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

La Lune en Lion passe aujourd'hui au carré du Soleil en Scorpion, et compte tenu de cet aspect, vous pourriez avoir un peu de difficulté à conserver votre calme, notamment face à ceux qui anticipent toujours sur votre bonne disposition. Vous terminerez la semaine sur une note positive si vous êtes capable d'ignorer quelqu'un au lieu de lui permettre de miner votre bonheur.



BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Quand on fait du bien on doit l'oublier, mais quand on fait du mal, il faut s'en rappeler. Il n'est jamais trop tard pour formuler des excuses et vous faire pardonner. La présence de Mercure en Sagittaire et de la Lune en Lion, autres Signes de Feu, pourrait vous aider à avoir le mot juste et à faire entendre votre message tel que vous souhaitez qu'il soit compris. Profitez-en pour vous expliquer.



TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Le cycle Lunaire en Lion, au carré du Soleil en Scorpion, devrait malgré tout vous aider à tirer votre épingle du jeu et à profiter d'une opportunité. Ne vous laissez pas envahir par des gens qui brimeraient votre besoin d'autonomie. Mais par ailleurs, une personne timide pourrait laisser des indices afin de vous aider à deviner ses intentions, mais trop subtils, donc difficiles à déceler...



GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

À cause de son carré avec le Soleil en Scorpion, la Lune en Lion pourrait vous laisser perplexe. Faute de temps ou de moyens, il est possible que les circonstances ne vous permettent pas de terminer la semaine exactement comme vous l'aviez envisagé. Il existe toutefois une façon d'obtenir ce que vous n'avez jamais eu en procédant de façon inhabituelle... Alors osez!



CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous risquez de prendre de meilleures décisions en vous fiant à vos instincts plutôt qu'en réfléchissant longuement à la question. D'ailleurs, l'hésitation pourrait déplaire à ceux qui souhaitent vous voir entreprendre une démarche décisive et assurée. C'est le temps de croire davantage en vous, de faire confiance au destin et d'agir avec davantage d'aplomb. La Lune est en Lion!



LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Ne vous laissez pas impressionner par les propos alarmistes de ceux qui se plaisent à tout dramatiser. La Lune est en Lion, et malgré son carré au Soleil en Scorpion, votre perception d'une complication pourrait devenir plus optimiste. N'oubliez pas que vos adversaires peuvent se nuire en jouant mal leur jeu. Alors ne risquez surtout pas de vous compromettre en intervenant.



VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Le satellite de la Terre, notre Lune, se trouve en Lion, en désaccord avec notre Soleil actuellement en Scorpion. En raison du carré qui s'établit entre eux, certains efforts peuvent sembler plus difficile à fournir, ou ne pas procurer les effets souhaités. Toutefois, avec l'encouragement de précieux amis, vous ne perdrez rien pour attendre. Sachez surtout vous faire confiance...



BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Celui qui n'a pas traversé la rivière ne doit pas se moquer de celui qui s'y est noyé. Il est difficile de comprendre la complexité d'une situation sans l'avoir soi-même vécue. Certaines personnes exagèrent peut-être la taille des difficultés de leur quotidien, mais vous aurez tout à gagner à adopter une attitude de compassion. L'inverse occasionnerait une brouille inutile et évitable.



SERVICES ET EXPERTS

5786 Services financiers et impôts

ARGENT À INVESTIR
Pensez Sécurité - Revenu Stable
Capital et Revenu Garantis.
Estimation de taux - 819 563-8864.

PRÊTS HYPOTÉCAIRES PRIVÉS
1ER OU 2E RANG
Tél. : 1 866 566-7081

PROBLÈMES DE DETTES
Stress, inquiétudes? Posez vos questions, nous avons une solution. **Redressement budgétaire, proposition, faillite.**
FRANÇOIS HUOT SYNDIC LTÉE
Syndics autorisés en insolvabilité
Sherbrooke : 819 821-3500

5787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
Tél. : 1 866 482-0454

5796 Toitures

LES SPÉCIALISTES DEPUIS 30 ANS
Toiture bardeaux, élastomère, Denis : 819 574-5458, meilleur service. RBQ : 5692-8351

5797 Paysagement et services extérieurs

819 572-9761
Émondage personnalisé
Taille haies de cèdres, arbustes et arbres. Réduction ou abattage, trop grand ou nuisible. Désouchage et laisse les lieux propres. Nacelle 50 pieds.
Assurances complètes.

5798 Dénégement

DÉNEIGEMENT AVEC SOUFFLEUSE
+ trottoir - Quartier Ouest
J.P. Mc Cray : 819 212-0308



SERVICES PERSONNELS

5817 Amitié et rencontres

SOIRÉE DE CÉLIBATAIRES ET AMITIÉ
40 ans et +, au s/sol de l'église
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
(coin Ontario et Desgagné), à Sherbrooke,
le vendredi 10 novembre de 17 h à 23 h
22\$/personne avec souper, prix de présence. Réservation, Evelynne : 819 820-1250 ou Marcel : 819 640-5945.

5819 Messages personnels

MASSAGE
JOLIE CHINOISE

www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
460, rue King Est, Sherbrooke

100% INDÉPENDANTES

24H recoivent et déplacent
819 570-1466

819 580-3772
VIENS TE DÉTENDRE, ENLEVER TOUT STRESS. Lundi au dimanche, 9h à 21h.

DE RETOUR, POUR PASSER DAGRÉABLES MOMENTS
819 580-2565

MASSAGE
★ ASIAN SPA ★
819 578-7658
9 h-24 h, 7/7 Nouvelle fille -
213 Dufferin, Sherbrooke

PAMELA NOUVELLE
Belle chaude princesse.
Reçoit / se déplace. 24 h 819 212-7079

SEXY ANNIE, BLONDE ET JOLIE, de 8h à 22h30, du lundi au dimanche. 819 620-8198.



EMPLOIS

5834 Offres d'emploi

AVANT LE 17 NOV., cherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 lb d'ici 30 jours, sans les reprendre (Réglementé par Santé Canada, formulé par médecins)
www.regimesplus.net 819 548-5752

Camelot motorisé
demandé
pour le journal La
Tribune,
secteurs
ASBESTOS,
SAINT-CAMILLE
SAINT-GEORGES
DE WINDSOR ET
WOTTON.
Doit posséder
petit véhicule.
Travail tôt le
matin.
819-564-5450 ext.
5774 initiales : SN

COIFFEUR ET BARBIER

Kaballero 651, rue St-Paul, 819 346-0100
Temps plein, salaire à discuter.
Clientèle diversifiée de tout âge.
Responsabilités du candidat (e):
coupes méditerranéennes, tailler et raser la barbe, épilation au fil;
Exigences du candidat (e) :
- une bonne expérience professionnelle
- parler français et arabe

COUPLE ou personne seule, pour 1 fin de sem. sur 2, pour 9 résidents, tous les repas sont prêts à l'avance, Lambton, 418-486-7182.

CUISINIER(ÈRE) en tout temps. Se présenter au Stratos Pizzeria, 260 -12^e Avenue Nord.

CUISINIER(ÈRE) ET SERVEUSE (EUR)
à temps partiel - Coaticook, salaire de 12\$ à 16\$ de l'heure. Benoit : 819 212-6123

CUISINIER-PIZZA MAKER, temps partiel, minimum 2 ans d'expérience, salaire selon compétence,
Restaurant Pot Au Feu
Tél. : 819 620-6201.

DOMINO'S PIZZA

Recherche chefs d'équipe et livreur, avec avancement, temps plein/partiel, disponible soir/fin de semaine, se présenter avec CV au 1105 Belvedere Sud ou 3232 rue Richard.

PRÉPOSÉ(ES) aux déjeuners, ouverture du restaurant, préparation des repas, service à la clientèle, entretien des lieux, 5 jours/sem., 35h/sem. Se présenter au : 889, 13^e Avenue Nord, Restaurant Valentine.
Courriel : rfortin66@outlook.com

RECHERCHE étudiant pour emploi temps partiel, 16 ans et +, secteur Cookshire-Eaton, travaux léger., 819 212-6932; CV par courriel à : clauddeb29@gmail.com

RECHERCHE MÉCANICIEN d'expérience, plusieurs avantages. Tél: 819 820-5870.

SERVEUR(EUSE) demandé(e) temps partiel, Restaurant Pot Au Feu, 819 620-6201.



VÉHICULES

5851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financement-brisson.com

5873 Divers à vendre

4 PNEUS MICHELIN R70 R16 avec jantes prix demandé 160\$ 819 563-2591



MARCHANDISES

5873 Divers à vendre

1^{er} CHOIX - PNEUS USAGÉS

Pose et balancement à partir de 32\$
Infos ou pour rdv : (819) 846-4753 / 571-0201
4 000 pi. de planches de pin, de 8' à 12' de long, 4" à 10" large, bois cagé à l'abri depuis 3 ans. 1 000\$ le tout. Pas d'achat de lot partiel. 819-837-0114

4 PNEUS d'hiver, Pirelli, 235 45R19, usure 1 hiver, 200\$ chaque, à Johnville. Demandez Jean-Guy au 819-574-1705.

4 TAPIS D'HIVER NEUFS pour Golf Volks, 50\$; **2 TAPIS HIVER WEATHER TECH** 50\$ pour les deux. 819 574-6650.

ATTENTION! ATTENTION! Benne de pommes; carottes en vrac : 5/20\$; sac de carottes ou de pommes: 5\$. **Stoke, 819-878-3077.**

REMORQUE SAVAGE ALUMINIUM 6 X 10, 2 essieux de 3500 lb. chacun; treuil avant de 2000 lb., 6 roues montées sur pneus, freins élect., 2 rampes de 78 po. long x 12 po. large en aluminium, conçue pour mettre une toile, 3400\$ nég.; **BANC DE SCIE KING**, 3 mois d'usure, 100\$ nég. Tél: 819 823-2894.

5874 Ventes garage Bromptonville

INTÉRIEURE, sam. 11 nov. 8h à 17h, et dim 12 nov. 8h à 16h. Meubles, vêtements, cassette, divers, 37 Mullins. 819- 846-2191

5877 Ventes garage Mont-Bellevue (centre-ville)

MÉGA VENTE DE GARAGE

au profit de la Fondation de l'École internationale du Phare, le samedi 5 novembre de 8h à 15h au 405 rue Sara. Bienvenue à tous!

5880 Ventes garage autres secteurs

MÉGA VENTE DE LIQUIDATION INTÉRIEURE sam. 11 nov. de 8h à 17h, dim. 12 nov. de 8h à 19h, au 20 rue Dutilly, Granby (J2G 6N7). Cause: déménagement dû à une expropriation de la ville. Sera vendu : maison à déménager ±15,000\$, 2 garages et/ou fenêtrés, portes, armoires de cuisine, s/bains, lustres, meubles, électros, outils, antiquités, déco etc., aussi reste de boutique Vintage et déco (beaucoup d'articles de Noël), le dim. le reste des articles seront vendus en lot aux enchères à 17h, avis aux intéressés et aux gens d'affaires.

5883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

10 cordes de bois mélangé, 16" sec, 90\$ la corde livrée. 819-658-2123, laissez message

BOIS DE CHAUFFAGE 16 po., 2 cordes, 75\$ la corde, 819-346-3224.

5895 Avis publics

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

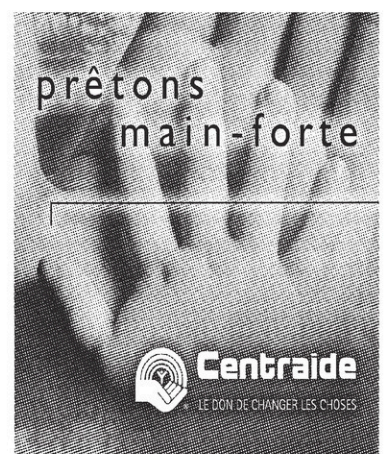
Suite au décès de madame **Gabriel SOUCY**, survenu le 8 mai 2017, un inventaire a été fait en conformité des articles 794 et ss du Code civil du Québec.

Cet inventaire peut être consulté par les personnes intéressées au bureau du notaire Elisabeth Brière, 455, rue King Ouest, bureau 200, Sherbrooke (Québec) J1H 6E9.

402 REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

au SACRÉ-COEUR pour faveurs obtenues P.S.



IN MEMORIAM

DESLANDES (RÉAL)
79 ans, Windsor
HAMEL (GÉRARD)
74 ans, Windsor
NAULT (EDGAR)
79 ans et 10 mois, Sherbrooke
PAILLÉ (SOEUR MARIE-ANGE)
98 ans, Sherbrooke
PICARD (COLETTE (CAMIRÉ))
63 ans, Asbestos

POULIOT (GINETTE (ROY))
66 ans, Sherbrooke
ROY (ROSE-EMMA (GIRARD))
95 ans, Magog
ST-PIERRE (FERNANDE (BOISLARD))
89 ans, Cookshire

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées
laTribune



RÉAL DESLANDES (1938 - 2017)

À la Maison Aube-Lumière, le 30 octobre 2017, à l'âge de 79 ans, est décédé Réal Deslandes, époux de feu Germaine Boisvert, fils de feu Thérèse Camirand et de feu Patrick Deslandes. Il demeurait à Windsor.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la Coopérative funéraire de l'Estrie (Résidence funéraire Windsor) 310, rue St-Georges, Windsor J1S 2Z5, le samedi 11 novembre à compter de 12 h 30. Une cérémonie d'adieu aura lieu au salon le même jour à 15 h 30. Les cendres seront déposées au Columbarium St-Philippe.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Denis (Ginette Roy), Sylvie (Luc Lemieux), Raynald (Sharon Young) et Marco; ses petits-enfants : Pascal (Marie-Hélène Archambault), Steve (Alexandra Gamelin Vadeboncoeur), Valérie (Jean Gagnon), Sarah-Eve (Daniel Alix), Ariel, Pier-Étienne, Isabelle, Gabriel, Anthony et deux arrière-petites-filles Léa et Mya. Il laisse aussi dans le deuil ses frères et sœurs : Simone (Omer Doucet), feu Marcel (feu Cécile Auger), Huguette (Stuart Frost), Carmen, feu Paul (Angéline Houle), Gilles (Pauline Abel), Nicole (Omer Provencher), Michel (Chantal Gendron), Francine (André Abel); ses beaux-frères et belles-sœurs : Lucille (feu Marcel Jutras), feu Germain, Jules (Pierrette Deslandes), Lise (Rosaire Deblois), Aline (feu André St-Sauveur), Alice (feu Roland Vincent), Pierre (Lorraine Girouard), Gisèle (Réal Jutras). Il laisse également son amie Thérèse Vachon ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille désire remercier bien sincèrement la Maison Aube-Lumière ainsi que les soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu, pour les bons soins prodigués à notre père.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
(Résidence funéraire de Windsor)
310, rue St-Georges, Windsor, Qc J1S 2Z5
819 845-3992 – Téléc.: 819 845-3007

François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
courriel: info@coopfuneraire.com
site: www.coopfuneraire.com



FERNANDE (BOISLARD) ST-PIERRE (1928 - 2017)

Au CHUS Fleurimont, Sherbrooke, le 3 novembre, 2017 à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Fernande Boislard épouse de Réal St-Pierre et fille de feu Joseph Boislard et de feu Marie-Anne Boulet, demeurant à Cookshire.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Cass, 50 rue Craig, Cookshire, le vendredi 10 novembre 2017 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h, ainsi que le jour des funérailles de 9 h à 10 h 15. Les funérailles seront célébrées le samedi 11 novembre 2017 à 10 h 30 en l'église St-Camille de Cookshire. Inhumation au cimetière de la paroisse.

Outre son époux, Mme Boislard laisse dans le deuil ses enfants Marjolaine (Steve), Renelle (Alain) et Solange (Diane). Elle était aussi la mère de feu Francine, feu Réjean (Lisette), feu Daniel (Joanne) et feu François, la grand-mère de feu Marie-Ève, Isabelle (Simon), Mélanie (Serge), Guillaume (Jenny), Patrick, Anissa, Danny, Karine (Pascal), Julie, Jérémie (Vicky), Mathieu (Marie-Ève) Jean-Philippe et Katrine (Marc-André) et elle laisse plusieurs arrière-petits-enfants. Mme Boislard était la sœur de : feu Annette (feu Floré Laplante), feu Alice (feu Cyprien Magnan), feu Léo (Aline St-Pierre), feu Marie-Blanche (feu Lucien Blouin), Henri (Ghislaine St-Pierre), feu Ambroise (Odette Blondeau), feu Noëlla (feu Léo St-Onge) et feu Gracia. Elle laisse également plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces ainsi que d'autres parents et amis.

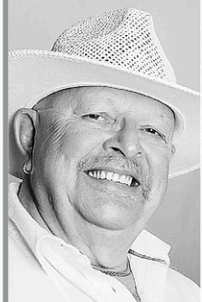
La famille désire remercier le personnel du 6e C au CHUS Fleurimont pour les bons soins prodigués à leur mère.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR ET DE L'AVC**, 1194 chemin de Chambly, bureau 200, Longueuil, QC, J4J 3W6, seraient appréciés par la famille.



Résidence funéraire Cass
50, rue Craig
Cookshire (Québec) J0B 1M0

Tél.: 819 564-1750
Condoléances à:
www.salonscass.ca



GÉRARD HAMEL (1943 - 2017)

Subitement à son domicile, le 6 novembre 2017, à l'âge de 74 ans, est décédé monsieur Gérard Hamel, époux de madame Dorothee Bellegarde. Il demeurait à Windsor.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la Coopérative funéraire de l'Estrie (Résidence funéraire Windsor, 310, rue St-Georges, Windsor J1S 2Z5), le samedi 11 novembre 2017 de 10 h 30 à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le même jour à 14 h en l'église St-Philippe de Windsor.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : François (Nathalie Lemieux), Josée (Claude Hamel) et Patricia (John Baker); ses petits-enfants Sarah, Pamela, Eve et Claudia; son arrière-petite-fille Leila; ses sœurs Monique, Thérèse et Françoise; ses beaux-frères et belles-sœurs : Vivianne, Renelle, Suzanne, Dominique, Francine, Lise, Roger Dionne, ainsi que leurs conjoint et conjointe. Monsieur Hamel laisse aussi dans le deuil ses neveux et nièces, autres parents et amis.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR**. Des formulaires seront disponibles sur place.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
(Résidence funéraire de Windsor)
310, rue St-Georges, Windsor, Qc J1S 2Z5
819 845-3992 – Téléc.: 819 845-3007

François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
courriel: info@coopfuneraire.com
site: www.coopfuneraire.com

5895

Avis publics

5895

Avis publics

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

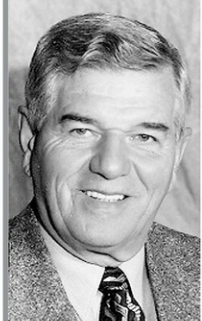
AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 560, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Lapointe Daniel BAR JACK DANIELS 1240, rue King Est Sherbrooke (Québec) J1G 1E4 Dossier : 2 794 154	1 permis de bar incluant la terrasse avec autorisations de danse et de spectacles sans nudité et licence d'exploitant de site d'appareils de loterie vidéo	1240, rue King Est Sherbrooke (Québec) J1G 1E4

Québec



EDGAR NAULT (1937 - 2017)

Au CHUS Fleurimont, le 4 novembre 2017, à l'âge de 79 ans et 10 mois, est décédé monsieur Edgar Nault, conjoint de Céline Bouchard et fils de feu madame Florina Provencher et de feu monsieur Elphège Nault. Il demeurait à Weedon. La famille recevra les condoléances, à la Coopérative funéraire de l'Estrie de Weedon 234, rue St-Janvier, Weedon, J0B 3J0 ce samedi 11 novembre 2017, à compter de 9 h. Suivra le service religieux célébré à 14 h en l'église St-Janvier du même lieu. L'inhumation se fera au Cimetière St-Michel à une date ultérieure. Outre sa conjointe Céline Bouchard, monsieur laisse dans le deuil son fils Pascal Nault (Valérie Dubé); la mère de son fils Pauline Giroux (Jacques Brazeau); les enfants de sa conjointe : Sylvain Roy, (Brigitte Gilbert), Stéphane Roy (Myriam Tremblay) et Josée Roy; ses petits-enfants : Jimmy Bérubé (Karianne Beaudoin), Patrick Nault, Marilou Nault, Vanessa Roy (Yann Lacroix), Jonathan Roy, Victoria Roy et Audrey Dolbec-Roy. Il était le frère de feu Germain (feu Stella Grégoire), feu Marcel (feu Rosa Robitaille), feu Roger (Thérèse Deslauriers), feu Wilfrid (feu Marie-Rose Nicol), feu Georgette (feu Marcel Groulx),

Aurèle (feu Jeannine Morin) feu Raymond (feu Jeannette Marchand), Rachel (feu Léo Doyon), Robert (Madeleine Larochelle), Clément (Lyane Turgeon) et Solange (Émilien Hénault); ses belles-sœurs : Claudette B. Lessard (feu Normand Lessard) et Mireille Bouchard. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, autres parents et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**. Des formulaires seront disponibles sur place.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
223, rue St-Janvier, Weedon, Qc J0B 3J0
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 877-2720 – Téléc.: 819 348-3777

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

Société Alzheimer
ESTRIE 30 ans!

Ne m'oubliez pas!

L'aide d'aujourd'hui... l'espoir de demain.

Donnez au 819 821-5127
www.alzheimerestrie.com



SOEUR MARIE-ANGE PAILLÉ

Le 9 novembre 2017 est décédée à Sherbrooke soeur Marie-Ange Paillé, âgée de 98 ans, native de Val David Ontario, en religion soeur Ste-Madeleine-des-Ange

Les membres de sa famille et de sa communauté vous accueilleront au salon des Petites Soeurs de la Sainte-Famille, 1900 rue Galt-Ouest, Sherbrooke, Québec J1K 1H8, le vendredi 10 novembre 2017 de 14 h à 16 h et de 18 h 15 à 20 h 15 et le samedi 11 novembre 2017, jour des funérailles, à partir de 12 h 30.

Funérailles, le samedi 11 novembre 2017 à 14 h, en la chapelle des Petites Soeurs de la Sainte-Famille, 1900 Galt Ouest, Sherbrooke. Inhumation au cimetière de la communauté.

Outre sa famille religieuse, Soeur Marie-Ange Paillé laisse dans le deuil : sa belle-soeur Mme Rita Lambert (feu Réal Paillé), ainsi que des nièces, des neveux et d'autres parents et amis.



Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



COLETTE (CAMIRÉ) PICARD

Au CHUS, Hôpital Fleurimont le 4 novembre 2017 est décédée Mme Colette Camiré à l'âge de 63 ans. Elle était l'épouse de Renald Picard, demeurant à Asbestos.

La famille vous accueillera au salon des Résidences funéraires Fréchette, le vendredi 10 novembre 2017 de 19 h à 21 h 30 et le samedi 11 novembre 2017, jour des funérailles, ouverture à 9 h et jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Les funérailles suivront à 11 h en l'église St-Isaac-Jogues. Les cendres seront déposées au cimetière d'Asbestos.

Outre son époux Mme Camiré laisse dans le deuil ses enfants : Audrey (Simon Roy), Asbestos, Annie (Luc Perreault), Danville; ses petits-enfants : Ève, William, Ariane, Catherine, Christos; ses frères et soeurs : Yvette (feu Jean-Guy St-Amant), Rolland (Lucie Ayotte), Thérèse (Denis Corriveau) Armand (Solange Arsenault), Fernand (Lynda Perreault), Lucien (Josée Lambert) Lise (Michel Côté); ses beaux-frères et belles-soeurs : Réal (Hélène Sévigny), Noëlla (André Ducharme), Simon (Diane Fredette), feu Claude, ses neveux et nièces, de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du CHUS Fleurimont (9e soins intensifs) pour les bons soins prodigués à Mme Camiré.



Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113
Asbestos (Québec) J1T 3M9
Tél.: 819 879-2233 - Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
deces@funerairefréchette.com
Affiliée à la C.T.Q.



GINETTE (ROY) POULIOT (1951 - 2017)

Au CHUS-Hôtel Dieu de Sherbrooke, QC, le 6 novembre 2017, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Ginette Roy Pouliot, fille de Florence St-Laurent (feu Rosaire Roy) et épouse de Jean-Marie Pouliot, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera au Complexe Steve L. Elkas (4230 rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke), le dimanche 12 novembre 2017 de 13 h à 16 h. Suivra une célébration à la chapelle du complexe à 16 h.

Outre son époux et sa mère, Mme Roy Pouliot laisse dans le deuil ses frère et soeurs : feu Richard (Martyne), Sylvie (Martial) et Maryse (Mark); sa belle-mère : Agathe Couture (feu Raymond Pouliot); ses beaux-frères et belles-soeurs : Jacques (Micheline), Réal (Martine), Guy, Ginette, Richard (Marjolaine); sa marraine Thérèse; ses filleuls : Dominic, Benjamin, Julie, ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, tantes, oncles, autres parents et amis.

La famille tient à remercier Dr Cantin et Dr Larivée, équipe du 6C du CHUS-Fleurimont et du 6D (soins palliatifs) du CHUS-Hôtel pour les bons soins prodigués à Mme Roy. En guise de sympathie des dons à LA MAISON AUBE-LUMIÈRE, 3071, 12e Avenue Nord, Sherbrooke, QC, J1H 5H3, seraient grandement appréciés.



Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



ROSE-EMMA (GIRARD) ROY (1922 - 2017)

À Sherbrooke, le 3 novembre 2017, à l'âge de 95 ans est décédée Mme Rose-Emma (Girard) Roy, épouse de feu M. Adrien Roy demeurant à Magog.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Lucia (Réal Grimard), Serge (Lorraine Rosa), Lise (Réjean Dubois), Céline (James Jaago), André, France (Raymond Bresse), Claudette (François Gilbert), feu Pierrette, Jean (Sylvie Balthazard) et Yvon (Louise Michaud); ses petits-enfants : Dany, Katy, Karyne, Marie-Josée, Mélanie, Tammy, Émilie, Jonathan, Janick, Lisa-Marie, Yanick, Alexis, Mathieu et Oliver; ses arrière-petits-enfants : Naomi, Tiffany, Mirka, Maxime, Jean-Sébastien, Cassandra, Marc Antoine, Étienne, Anthony, Matis, Brayden, Broderick, Arielle, Jacob, Lili-Rose, Koralie, Léa-Maude, Emma, Heidi et Évalie. Elle laisse également ses soeurs et ses frères décédés, ses belles-soeurs et ses beaux-frères de la famille Roy ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille vous accueillera le samedi 11 novembre 2017 de 9 h à 13 h 15 au Complexe funéraire Ledoux afin de recevoir vos condoléances. Les funérailles auront lieu à 13 h 30 en l'église St-Patrice.

La famille désire remercier le personnel du CHSLD Vigi Shermon pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la SOCIÉTÉ ALZHEIMER.



Complexe funéraire Ledoux
155, rue Sherbrooke
Magog (Québec) J1X 2R5

Tél.: 819 843-4473
Télé.: 819 843-4563
Courriel : info@ledouxmagog.com
Site Web : ledouxmagog.com

Un autre million au Saguenay

PASCAL GIRARD

Le Quotidien

SAGUENAY — Décidément, les nouveaux millionnaires se succèdent au Saguenay-Lac-Saint-Jean, car un autre groupe vient de remporter un gros lot d'un million de dollars de Loto-Québec.

Cinq membres d'une même famille ont remporté le lot garanti du tirage de la Lotto 6/49 du 1er novembre. Le billet a été acheté à l'Alimentation M&M de la rue Saint-Jean-Baptiste à Jonquière. Ce détaillant recevra 10 000\$.

Les gagnants sont Anny Bélanger, Lucette St-Pierre-Simard ainsi que Dany, Linda et Nicolas Simard. Ces membres d'une même famille jouent ensemble à la loterie depuis 20 ans, indique Loto-Québec dans son

communiqué.

Le responsable du groupe, Dany Simard, a fait valider le billet alors qu'il faisait des courses. La caissière lui a alors annoncé : « Monsieur, vous êtes millionnaire! » Il a ensuite essayé d'appeler les membres du groupe, mais personne ne répondait. La famille a finalement réussi à se réunir pour partager la bonne nouvelle.

« On s'est tous déjà demandé ce que l'on ferait si on était millionnaire. Et voilà que c'est nous! C'est irréal! », s'est exclamé Dany Simard dans les bureaux de Loto-Québec, lorsque la famille est venue réclamer son lot.

Rappelons qu'un montant de 2M\$ a été remporté par un couple de Saint-Ambroise à la fin du mois d'octobre. Au mois d'août, un groupe de 27 employés de Saguenay avait mis la main sur 23 M\$. Le 10 février, un couple de Canton-Tremblay avait gagné pas moins de 60 M\$ au Lotto Max.

PRIS EN FLAGRANT DÉLIT

Michel Durand confesse plusieurs vols dans l'Ouest

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Arrêté à la suite d'une tentative d'introduction par effraction au restaurant le Chou de Bruxelles, Michel Durand de Sherbrooke a confessé plusieurs autres vols.

L'individu de 52 ans a comparu, mercredi, devant le juge Paul Dunnigan de la Cour du Québec pour répondre à 12 chefs d'accusation.

Durand a été arrêté mardi vers 10 h sur la rue Denault par des policiers et enquêteurs du Service de police de Sherbrooke.

Une fois dans le bureau des enquêteurs, il a confessé plusieurs introductions par effraction et vols.

En plus du Chou de Bruxelles, il a

mentionné avoir fait des introductions par effraction sur les rues Galt Ouest, Saint-André, du Rosaire, Saint-Gilles et de Lisieux. À cet endroit, il a volé une carte de crédit.

Ces vols auraient été commis entre le 28 septembre et le 7 novembre dernier.

Durand est aussi accusé de vol de carte de crédit, d'utilisation de ces cartes de crédit et de fraude.

L'individu de 52 ans a aussi été accusé du vol d'une poussette sur la rue de la Montagne.

Michel Durand habite justement dans le secteur où ont été commis les vols.

La procureure aux poursuites criminelles M^e Claudie Marmet s'est opposée à la remise en liberté de l'accusé.

L'avocate de la défense M^e Michèle Lamarre-Leroux de l'aide juridique a reporté le dossier à jeudi.

Le psychologue Pelletier ne peut plus pratiquer avec des enfants

SHERBROOKE — L'ancien psychologue scolaire Robert Pelletier qui pratiquait à Sherbrooke ne pourra plus jamais pratiquer auprès des personnes de moins de 18 ans.

À l'automne 2016, il avait purgé 90 jours de prison après avoir été reconnu coupable de leurre informatique d'un adolescent de 14 ans.

La juge n'a pas retenu la défense de l'accusé sur le fait qu'il n'avait aucune intention malveillante en tenant des conversations

sexuellement explicites avec un adolescent de 14 ans du 6 au 20 juillet 2015.

Dans un avis public publié dans *La Tribune*, l'Ordre des psychologues du Québec a prononcé une radiation temporaire du tableau de l'Ordre d'une année qui est effective depuis le 11 octobre dernier.

La limitation permanente d'exercer la profession auprès des personnes de moins de 18 ans imposée par le comité de discipline est effective depuis le 7 septembre dernier.

RENÉ-CHARLES QUIRION

Blessé, GSP laisse planer le doute sur son avenir

ALEXANDRE
GEOFFRION-MCINNIS
La Presse canadienne

MONTREAL — Georges St-Pierre est demeuré très évasif quant à son avenir dans l'Ultimate Fighting Championship (UFC), jeudi, après être devenu champion des poids moyens à la suite d'une absence de quatre ans.

À son retour dans l'octogone pour la première fois depuis le 16 novembre 2013, St-Pierre a vaincu Michael Bisping par soumission au troisième round pour s'emparer du titre des poids moyens, lors du gala UFC 217 présenté samedi dernier au Madison Square Garden.

Celui que l'on surnomme 'Rush' s'est accordé « un solide B » pour sa performance contre Bisping, mais a admis qu'il était un peu « rouillé ».

« Vous savez, il y a des choses qui ne se pratiquent pas dans un gymnase, a mentionné St-Pierre. Par exemple, j'ai commis quelques erreurs en amenant Bisping au sol — le fameux *ground and pound*. J'ai été surpris, car il m'a atteint solidement à quelques reprises alors qu'il était sur le dos. Mais je dois lui donner le crédit, il s'est bien

défendu. »

Le combattant originaire de Saint-Isidore a indiqué lors d'une conférence téléphonique jeudi que son contrat avec l'UFC stipulait qu'il devait affronter le Néo-Zélandais Robert Whittaker chez les poids moyens s'il souhaitait défendre son titre, mais il n'a pas exclu la possibilité qu'il retourne dans une catégorie de poids inférieure, ou encore qu'il accroche tout simplement ses gants pour de bon.

« L'UFC a certainement des projets pour moi, a d'abord mentionné le principal intéressé. Dans le contrat, c'est marqué Whittaker, mais on va voir ce qui va arriver, car tout peut changer très vite dans l'UFC. (...) À 185 livres, ce n'est pas mon poids naturel. Je me suis battu contre Bisping à 191 livres, mais je suis très, très petit pour cette catégorie-là. S'il faut que je le fasse, parce que c'est écrit dans le contrat... Je vais voir ce qui va arriver. »

Lorsqu'un journaliste a tenté de le cuisiner en lui demandant s'il préférerait défendre son titre à Las Vegas ou encore à Montréal, St-Pierre est de nouveau resté de marbre.

« Je ne sais pas quand je vais remonter dans l'octogone, ça va dépendre de l'horaire de l'UFC...

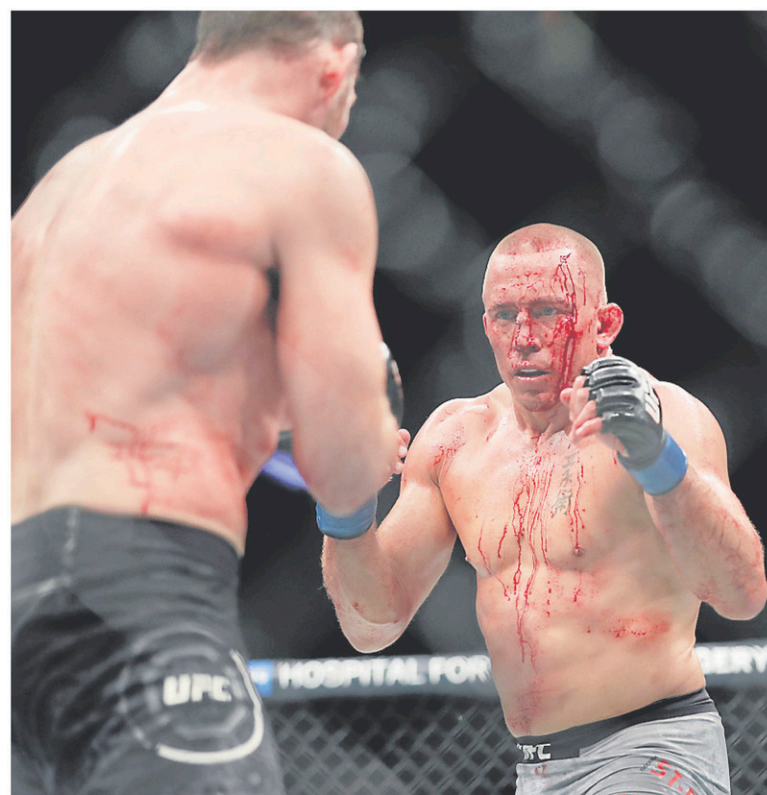
On va voir », a-t-il évoqué.

St-Pierre a précisé qu'il allait réfléchir à son avenir pendant ses vacances, mais a ajouté qu'il annoncerait sa décision « d'ici quelques semaines ».

« Je sais que le titre des poids moyens appartenait à quelqu'un depuis longtemps. Mais je ne prévois pas conserver la ceinture et ne pas la défendre. Je sais que des gars attendent d'avoir leur chance (de l'obtenir), comme Luke Rockhold et Whittaker. Je sais qu'ils ont une famille à nourrir et je ne veux pas leur faire perdre leur temps », a-t-il expliqué.

À 36 ans, St-Pierre a mis la main sur un troisième titre mondial en UFC. Il est aussi devenu le quatrième combattant de l'histoire de l'organisation à être couronné dans deux divisions de poids différentes — après avoir été couronné chez les mi-moyens. Randy Couture, B.J. Penn et Conor McGregor l'ont précédé.

St-Pierre a répété à maintes reprises depuis son retour à la compétition que son intention était d'accomplir des choses qui n'avaient jamais été faites auparavant. Lorsqu'on lui a demandé s'il serait prêt à faire le saut chez les poids légers afin d'affronter le champion irlandais Conor McGregor, St-Pierre a déclaré qu'il n'est



Vainqueur samedi dernier contre le Britannique Michael Bisping, Georges St-Pierre prendra une décision sur son avenir à son retour de vacances. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, FRANK FRANKLIN II

pas « sur mon radar ».

« Ça ne me tente pas de descendre à 155 livres, de jouer avec mon corps comme ça, a-t-il dit. Je pourrais peut-être le faire, mais ma santé est plus importante que la gloire et les titres. »

D'autre part, St-Pierre a mentionné qu'il avait subi une importante blessure derrière la tête, à la base du crâne, à la suite d'un coup de coude accidentel de Bisping au premier round de son combat de championnat. Il a précisé qu'une

inflammation avait suivi et qu'il avait dû se soumettre à deux séries de tests d'imagerie par résonance magnétique à l'hôpital avant d'obtenir son congé.

« J'avais le cou complètement jammé; je n'étais carrément pas capable de me retourner à la fin du combat, a raconté GSP. Après le combat, j'avais de la difficulté à attacher mes souliers, et même à embarquer dans une voiture. Mais heureusement, les scans sont revenus et tout va bien maintenant. »

UNE NOUVELLE SURFACE ATHLÉTIQUE AU COLLÈGE DU MONT-SAINTE-ANNE



C'est à l'occasion de son traditionnel *Homecoming* en basketball que le Collège du Mont-Sainte-Anne a inauguré sa nouvelle surface athlétique installée au début de l'année scolaire au gymnase. Après avoir fait des rénovations majeures avant la fin des classes dans les hauteurs du bâtiment sportif (plafond neuf, éclairage et insonorisation), le nouveau revêtement aux couleurs des Marquis est maintenant installé. C'est une somme de plus de 125 000 \$ qui a été investie dans l'amélioration des infrastructures sportives au Collège. La majeure partie de cet investissement a été amassée par les élèves et leurs familles lors des 12 dernières campagnes de financement printanières. Cette importante contribution a aussi permis la réalisation d'une multitude de projets au fil des années rendant encore plus vivant et plus attrayant le milieu de vie de l'établissement scolaire. La cure de rajeunissement du gymnase se poursuivra jusqu'à la célébration du 70^e anniversaire du Collège en 2018. Sur notre photo, François Landry adjoint à la direction générale, Sophie Morin, adjointe à la direction générale, Ryan Litowski, responsable des sports au Mont Sainte-Anne, Nathalie Marseau DG du Collège du Mont Ste-Anne et Alexandre Martin, adjoint à la direction générale. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE												
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.
Tampa Bay	16	12	2	1	1	11	64	43	26	7-1-1-0	5-1-0-1	7-1-1-1
Toronto	17	10	7	0	0	9	65	60	20	6-3-0-0	4-4-0-0	4-6-0-0
Ottawa	14	6	3	1	4	5	51	47	17	3-3-1-3	3-0-0-1	4-3-1-2

SECTION MÉTROPOLITAINE												
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.
New Jersey	15	9	4	1	1	7	52	48	20	4-3-1-0	5-1-0-1	5-3-1-1
Pittsburgh	17	9	6	2	0	9	45	59	20	5-0-1-0	4-6-1-0	5-4-1-0
Columbus	16	9	6	0	1	8	52	46	19	5-3-0-0	4-3-0-1	4-5-0-1

QUATRIÈME AS												
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.
N.Y. Islanders	15	8	5	1	1	7	55	48	18	5-0-1-1	3-5-0-0	6-3-1-0
Philadelphie	16	8	6	1	1	8	50	44	18	4-2-1-1	4-4-0-0	4-4-1-1
N.Y. Rangers	17	8	7	1	1	8	56	57	18	6-4-1-1	2-3-0-0	7-2-0-1
Washington	16	8	7	1	0	7	47	51	17	3-3-0-0	5-4-1-0	5-5-0-0
Detroit	16	8	7	1	0	6	45	43	17	2-2-1-0	6-5-0-0	4-5-1-0
Boston	14	6	5	2	1	6	41	44	15	5-2-2-0	1-3-0-1	4-3-2-1
Montréal	17	7	9	1	0	6	44	60	15	3-3-1-0	4-6-0-0	6-4-0-0
Caroline	13	5	5	1	2	4	35	38	13	2-2-1-1	3-3-0-1	4-4-0-2
Buffalo	15	5	8	1	1	5	38	54	12	2-3-0-1	3-5-1-0	5-4-1-0
Floride	14	4	8	1	1	4	48	59	10	3-3-1-1	1-5-0-0	2-6-1-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE												
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.
St. Louis	17	13	3	1	0	11	56	39	27	7-1-0-0	6-2-1-0	8-1-1-0
Winnipeg	14	8	3	3	0	8	46	40	19	4-2-1-0	4-1-2-0	6-1-3-0
Nashville	15	8	5	1	1	8	40	42	18	3-1-0-1	5-4-1-0	6-3-0-1

SECTION PACIFIQUE												
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.
Los Angeles	15	11	2	2	0	10	52	34	24	5-0-2-0	6-2-0-0	7-2-1-0
Vegas	15	9	5	0	1	9	52	44	19	6-1-0-0	3-4-0-1	5-4-0-1
Vancouver	15	8	5	1	1	8	42	37	18	3-4-1-1	5-1-0-0	6-3-1-0

QUATRIÈME AS												
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.
Colorado	14	8	6	0	0	7	48	47	16	5-1-0-0	3-5-0-0	5-5-0-0
San Jose	14	8	6	0	0	7	37	35	16	5-4-0-0	3-2-0-0	7-3-0-0
Dallas	15	8	7	0	0	8	42	43	16	5-2-0-0	3-5-0-0	6-4-0-0
Calgary	15	8	7	0	0	6	38	43	16	4-5-0-0	4-2-0-0	5-5-0-0
Chicago	16	7	7	2	0	7	44	39	16	4-3-1-0	3-4-1-0	3-6-1-0
Anaheim	15	6	6	2	1	5	43	47	15	3-4-2-0	3-2-0-1	4-4-1-1
Minnesota	15	6	7	1	1	6	45	44	14	3-3-1-0	3-4-0-1	5-5-0-0
Edmonton	15	6	8	1	0	6	35	46	13	3-6-0-0	3-2-1-0	5-4-1-0
Arizona	18	2	13	2	1	1	44	71	7	1-5-1-0	1-8-1-1	2-6-1-1

LNH

Mercredi 8 novembre
Minnesota 2 Toronto 4
Boston 2 N.Y. Rangers 4
Tampa Bay 5 San Jose 1
Jeudi 9 novembre
Edmonton 3 New Jersey 2 (P)
Chicago 1 Philadelphie 3
Minnesota 3 Montréal 0
Arizona 2 St. Louis 3 (F)
Detroit à Calgary, 21h.
Vancouver à Anaheim, 22h.
Tampa Bay à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 10 novembre
Ottawa au Colorado, 14h.
Floride à Buffalo, 19h.
Boston à Toronto, 19h.
Pittsburgh à Washington, 19h.
Caroline à Columbus, 19h.
N.Y. Islanders à Dallas, 20h30.
Winnipeg Vegas, 22h30.
Samedi 11 novembre
Edmonton à N.Y. Rangers, 13h.
Colorado à Ottawa, 13h.
Chicago en Caroline, 19h.
Minnesota à Philadelphie, 19h.
Columbus à Detroit, 19h.
Floride au New Jersey, 19h.
Toronto à Boston, 19h.
Buffalo à Montréal, 19h.
N.Y. Islanders à St. Louis, 20h.
Pittsburgh à Nashville, 20h.
Winnipeg en Arizona, 20h.
Vancouver à San Jose, 22h.
Dimanche 12 novembre
New Jersey à Chicago, 19h.
Edmonton à Washington, 19h.
Tampa Bay à Anaheim, 20h.
San Jose à Los Angeles, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 9 novembre.

	B	A	Pts
Stamkos, TB	7	21	28
Kucherov, TB	15	11	26
Schwartz, STL	9	12	21
Wheeler, Win	5	16	21
Matthews, Tor	10	9	19
Kopitar, LA	8	11	19
Tarasenko, STL	8	11	19
Kessel, Pit	5	14	19
Gaudreau, Cal	4	15	19
Ovechkin, Was	13	5	18
Tavares, NYI	12	6	18
Couturier, Phi	9	9	18
Scheifele, Win	9	9	18
Zibanejad, NYR	8	10	18
Malkin, PIT	7	11	18
Schenn, STL	4	14	18
Bailey, NYI	3	15	18
Kuznetsov, Was	3	15	18
Voracek, Phi	3	15	18
Keller, Ari	11	6	17
Giroux, Phi	8	9	17
Namestnikov, TB	7	10	17
Point, TB	7	10	17
McDavid, Edm	6	11	17
Hall, NJ	5	12	17
Stone, Ott	9	7	16
Pastrnak, Bos	9	7	16
Trocheck, Flo	7	9	16
Huubeard, Flo	5	11	16
Shattenkirk, NYR	5	11	16
Kane, Buf	9	6	15

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 9 novembre.

	MJ	B	A	Pts
Gallagher	16	7	5	12
Drouin	16	3	8	11
Weber	16	3	8	11
Pacioretty	16	6	4	10
Danault	16	3	7	10
Shaw	16	3	5	8
Galchenyuk	16	4	2	6
Plekanec	16	3	3	6
Hudon	15	2	4	6
Byron	16	3	2	5
Lehkonen	16	2	3	5
Petry	16	2	3	5
Benn	15	1	4	5
Alzner	16	0	4	4
Mete	16	0	3	3
Morrow	6	1	1	2
Davidson	9	0	1	1
Montoya	4	0	1	1
Price	11	0	0	0
Mitchell	9	0	0	0
McCarron	8	0	0	0
De La Rose	7	0	0	0
Hemsky	7	0	0	0
Scherbak	2	0	0	0
Streit	2	0	0	0
Lindgren	2	0	0	0
Addison	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Price	3	7	1	39	0	3,77	,877
Montoya	2	1	0	14	0	3,77	,863

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	16	11	4	0	1	66	36	23
Ch.-St-Law.	16	11	4	0	1	57	40	23
Alma	16	7	4	4	1	61	54	19
Ste-Foy	16	6	8	0	0	52	53	16

SECTION CENTRE-DU-QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	18	14	4	0	0	75	46	28
Ch.-Lennoxville	16	12	4	0	0	56	40	24
Lafleche	16	2	12	2	0	40	90	6
Sorel-Tracy	16	2	14	0	0	36	84	4

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lionel-Groulx	17	12	3	1	1	89	62	26
A-Laurendeau	16	9	7	0	0	57	46	18
St-Laurent	16	8	7	1	0	62	60	17
Dawson	17	2	14	1	0	47	87	5

Dimanche 5 novembre
Lennoxville 5 Alma 4 (P)
St-Laurent 4 Lafleche 5
Dawson 0 Thetford 3 (Forf.)
Ste-Foy 3 St.Lawrence 0
André-Laurendeau 4 Sorel-Tracy 3
Vendredi 10 novembre
Ch.-St-Lawrence à Sorel-Tracy, 19h30.
St-Hyacinthe à Ste-Foy, 19h30.
Lafleche à Ch.-Lennoxville, 20h.
A.-Laurendeau à Dawson, 20h.
Samedi 11 novembre
A.-Laurendeau à Lafleche, 14h15.
Alma à St-Hyacinthe, 19h.
Thetford à Ch.-St-Lawrence, 19h.

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 8 novembre.

	MJ	B	A	Pts
Stone	14	9	7	16
Brassard	14	6	7	13
Hoffman	14	4	9	13
Karlsson	9	1	12	13
Duchene	14	4	6	10
Pyyatt	14	3	5	8
Phaneuf	14	3	5	8
Pageau	14	1	7	8
Dzingel	14	5	1	6
Wideman	13	3	3	6
Smith	11	0	6	6
Ryan	8	0	6	6
Burrows	14	3	2	5
Thompson	14	3	2	5
Didomenico	7	2	3	5
Ceci	14	2	1	3
Borowiecki	9	1	1	2
Chabot	3	0	2	2
Oduya	11	1	0	1
Condon	4	0	1	1
Brown	4	0	1	1
Chlapik	1	0	1	1
Claesson	14	0	0	0
Anderson	11	0	0	0
Rodewald	4	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Anderson	5	3	3	34	1	3,13	,896
Condon	1	0	2	9	0	2,60	,924

LHJAAAQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	20	15	3	2	0	100	56	32
Valleyfield	19	12	5	1	1	81	63	26
Granby	19	11	5	2	1	84	52	25
Chambly	19	6	12	0	1	71	104	13
St-Lazare	17	5	10	2	0	45	73	12
Princeville	17	5	12	0	0	55	92	10

SECTION ALEXANDER BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	19	17	2	0	0	126	59	34
St-Jérôme	19	13	4	2	0	101	74	28
Gatineau	20	12	4	3	1	93	79	28
Montréal-Est	17	7	8	2	0	71	85	16
St-Gabriel	17	6	10	1	0	67	75	13
Montréal-Nord	17	1	16	0	0	30	112	2

Dimanche 5 novembre
Mtl-Nord 2 St-Gabriel 10
Granby 4 Gatineau 5
Princeville 2 Chambly 6
Jeudi 9 novembre
Chambly 4 Valleyfield 5 (F)
Montréal-Est 5 Longueuil 1
Vendredi 10 novembre
Chambly à St-Jérôme, 19h.
St-Lazare à Princeville, 19h.
Montréal-Nord à Granby, 19h45.
Terrebonne à Gatineau, 20h.
Valleyfield à St-Gabriel, 20h.
Samedi 11 novembre
Granby à St-Lazare, 16h.
Dimanche 12 novembre
St-Jérôme à St-Gabriel, 13h30.
Gatineau à Princeville, 14h.
Montréal-Nord à Terrebonne, 14h.
Longueuil à Chambly, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Québec	20	14	5	1	0	70	58	29
Rimouski	19	12	5	2	0	58	48	26
Victoriaville	19	9	9	1	0	60	69	19
B.-Comeau	19	9	9	0	1	58	66	19
Shawinigan	20	7	12	1	0	62	80	15
Chicoutimi	18	6	10	2	0	51	58	14

LA MEILLEURE ATTAQUE CONTRE LA MEILLEURE DÉFENSE

Les Cougars prêts pour Joannik Massé



SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Si les Cougars du Collège Champlain veulent se tailler à nouveau une place en finale du football collégial division 1, ils devront trouver une façon de stopper le porteur de ballon Joannik Massé.

Le meilleur porteur de ballon de la division 1 et ses Faucons de Lévis-Lauzon seront à Sherbrooke samedi pour y disputer le match de demi-finale.

Les deux équipes se sont rencontrées une seule fois en 2017, et c'était lors du tout premier match de la saison. Un match remporté 42-28 par les Cougars.

Et pendant ce match, Joannik Massé avait été dominant au sol, avec une hallucinante récolte de 354 verges en 41 courses.

D'ailleurs, les Faucons avaient couru pour l'impressionnant total de 510 verges lors de ce match inaugural.

Et Massé a conclu sa spectaculaire saison avec une récolte de 1891 verges au sol et 19 touchés. Rien que ça.

Ce fut, probablement, le match où l'unité défensive des Cougars fut le plus durement mise à l'épreuve.

Champlain a fini l'année avec la défense ayant accordé le moins de points (123 en 9 matchs), alors que les Faucons ont été l'équipe la plus productive à l'attaque (413 points en 9 matchs).

DISCIPLINE

« Tout le monde a hâte de jouer contre les Faucons, surtout notre unité défensive. On a fait beaucoup de vidéos et il faudra jouer de façon disciplinée contre lui (Massé). On ne changera pas toute notre défense pour un seul match; on croit avoir les bons éléments pour le contrer. Il faudra jouer rapidement, réagir vite, être prêts », a dit l'entraîneur-chef des Cougars, Kevin Mackey.

« Malgré la grosse performance de Massé contre nous, on a trouvé un moyen de gagner le match. Je me rappelle qu'on menait 21-0 à la demie, avant de voir les Faucons



C'est Thomas Bolduc qui amorcera le match au poste de quart-arrière pour les Cougars du Collège Champlain, samedi, lorsqu'ils accueilleront les Faucons de Lévis-Lauzon, en demi-finale du football collégial division 1. — PHOTO SPECTRE MÉDIA

RENÉ MARQUIS

revenir de l'arrière en deuxième demie. On s'est amélioré depuis ce temps-là », a-t-il assuré.

« Tout le monde a hâte de jouer contre les Faucons, surtout notre unité défensive. »

— Kevin Mackey

« En fin de compte, c'est l'équipe qui va faire le moins d'erreurs et qui exécutera le mieux son plan de match qui remportera la victoire. On a bien conclu la saison, on a hâte à ce défi. »

BELLE TRADITION

Les Cougars du Collège Champlain poursuivent leur tradition d'excellence. Cette présence dans le carré d'as est leur huitième consécutive.

Depuis 2010, ils ont gagné deux fois le Bol d'or (2013 et 2015) et ils ont été finalistes à deux reprises, en plus d'être demi-finalistes trois fois.

Et si l'unité défensive des Cougars fut leur force en saison régulière, la bataille pour le poste de quart-arrière numéro un fut l'une des clés des succès de l'équipe, croit Kevin

Mackey.

Thomas Bolduc a amorcé la saison, avant de se blesser et de céder sa place à Lukas Boulanger. Ce dernier s'est lui aussi blessé et c'est Bolduc qui l'a remplacé.

D'où l'importance d'avoir deux pivots de qualité dans le même alignement...

« Thomas (Bolduc) et Lukas (Boulanger) sont deux très bons quarts. On est vraiment choyés de pouvoir compter sur deux bons athlètes. Ils sont différents, dans leur jeu. C'est Thomas qui va démarrer le match samedi, mais on a va certainement utiliser Lukas aussi. La saine compétition qui s'est installée entre les deux a fait de nous une meilleure équipe. Ils sont toujours ensemble, à réviser le cahier de jeux, à s'encourager. »

« Thomas comprend bien le cahier de jeux, il a pris le contrôle de l'attaque. On s'attend à ça de lui, à sa deuxième année. Quant à Lukas, on va être patients avec lui, c'est sa première année après tout », a dit Kevin Mackey.

« On est prêts à tout; les Faucons n'hésitent pas à faire des jeux truqués et à oser de nouvelles choses. On a une grosse semaine d'entraînement, la concentration est à son maximum. Ce sera tout un duel », a dit Mackey.

Le match s'amorce à 13 h.

Une année de transition pour les Volontaires

SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La saison 2017 de l'équipe de football des Volontaires du Cégep de Sherbrooke s'est terminée samedi dernier avec une défaite de 48-7 subie aux mains des Islanders de John-Abbott.

Sherbrooke a présenté une fiche de 2-6 en saison régulière avant de se frotter aux puissants Islanders, qui ont terminé au sommet du classement avec une fiche de 7-1.

Dans ce match de quart de finale, les trop nombreuses erreurs commises par les Volontaires leur furent finalement fatales.

« On n'a malheureusement pas été capables de garder la balle dans les moments clés. John-Abbott a pris les devants rapidement dans le match. C'est vraiment une excellente équipe. Mais tu ne peux tout simplement pas te permettre de revirements lorsque tu es en situation de rattrapage », a dit l'entraîneur-chef Jean-Philippe Gauthier.

Cette saison 2017 était la première de Gauthier à la barre de l'équipe, lui qui est arrivé en poste en juin dernier.

Il avoue derechef que tout s'est déroulé très rapidement, de sa nomination à la fin de la saison, et que les prochains mois lui permettront de s'asseoir confortablement dans sa chaise de maestro de l'équipe.

« Je suis maintenant prêt à passer à la prochaine étape. J'amorce véritablement mon premier cycle d'un an à la barre de l'équipe. On est d'ailleurs dans le recrutement. Notre directeur du recrutement

Olivier Barrette a mis des bonnes choses en place et c'est notre priorité. »

« Je vais enfin pouvoir laisser parler mon leadership. J'ai hâte de mettre tout ça à ma couleur, hâte qu'on établisse les partenariats avec les joueurs selon nos valeurs communes. Je suis convaincu qu'on a tout pour avoir du succès et attirer des joueurs de qualité. On est un gros cégep francophone, avec plein de programmes intéressants pour les gars. On vient de faire installer une surface synthétique intérieure, et on va refaire le vestiaire de l'équipe. Nos uniformes doivent être remplacés. Tout ça crée un *vibe* intéressant pour les jeunes », a dit Jean-Philippe Gauthier.

« Même si on n'a cumulé que deux victoires cette saison, on a été compétitifs, on a rivalisé. Notre fiche ne nous représente pas du tout. On a perdu plusieurs matchs serrés. Il faut mentionner aussi que le changement d'entraîneur cet été a amené des modifications dans l'alignement. On n'a pas roulé avec une profondeur optimale. Il nous manquait des joueurs. »

« On veut recruter une trentaine d'athlètes, principalement de la région. Ces gars-là sont le cœur de l'équipe. On va aussi élargir nos horizons. Notre priorité sera sur la ligne offensive et aussi à quelques autres positions à l'attaque. En défensive, Vincent Renart a eu une bonne cuvée l'an dernier, mais il nous reste toujours de la place pour des bons athlètes. »

Édouard-Montpetit affrontera Valleyfield et John-Abbott se frottera à Lionel-Groulx cette fin de semaine en demi-finale du football collégial division 2.



Les Volontaires de l'entraîneur-chef Jean-Philippe Gauthier ont été éliminés en quart de finale du football collégial division 2, samedi dernier, face à John-Abbott. — PHOTO SPECTRE MÉDIA STÉPHANIE VALLIÈRES

Le club de l'heure débarque à Magog

JEAN-GUY RANCOURT
jrancourt@latribune.qc.ca

MAGOG — Choc de titans vendredi soir à l'aréna de Magog où les Cantonniers de Magog et le Blizzard du Séminaire St-François sauteront sur la même glace pour la première fois de la saison.

Blizzard et Cantonniers sont indélogeable depuis le début de la saison du poste de commande de leur division respective. Nombreux sont ceux qui attendaient ce premier affrontement entre ces deux équipes que plusieurs experts plaçaient parmi les plus sérieux prétendants aux grands honneurs cette saison.

« Ce sera un véritable test pour nous, laisse entendre Félix Potvin, entraîneur-chef des Magogois. Nous n'en serons pas à notre premier gros défi, car nous avons visité deux fois les Vikings de Saint-Eustache (deuxièmes au classement général) qui ne sont pas piqués des vers eux non plus. Et nous avons bien rebondi là-bas après avoir perdu la première partie contre eux. Il reste que cette visite du Blizzard représente à mes yeux notre plus grosse commande de la saison jusqu'ici. C'est le club de l'heure et ce sera parfait pour mesurer où nous en sommes rendus dans notre progression et si on avance dans la bonne direction. Je n'ai aucune inquiétude à savoir si nous pouvons rivaliser contre le Blizzard si les gars jouent tous un match complet sur la même page. Et si on ne se fie pas uniquement à notre talent. »



Le Blizzard du Séminaire St-François effectuera sa seule visite à Magog cette saison vendredi soir. Les deux équipes se reverront dans le cadre du Challenge annuel CCM, le 7 décembre prochain à Gatineau. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES

5 CONTRE 5

Tout en souhaitant voir ses unités spéciales continuer à faire des dommages, Félix Potvin espère que ses patineurs hausseront leur jeu d'un cran à cinq contre cinq. « C'est là que le bât blesse. Nous sommes ordinaires dans le cercle des mises au jeu, on perd des batailles à un contre un un peu partout sur la glace et on saute rarement sur les retours de lancer.

Tout ça, c'est une question de vouloir, de vouloir plus que l'autre équipe. On le fait certaines parties et d'autres fois nous sommes totalement absents. J'ai hâte de voir un de nos joueurs marquer un but avec une rondelle qui ricochera sur son pantalon ou sur ses jambières devant ou encore sur un retour de lancer. Il ne faut pas chercher continuellement le jeu parfait », fait valoir Potvin qui se

dit satisfait des récents progrès de son équipe en zone défensive.

Précisons que c'est encore la recrue Olivier Adam qui sera l'homme de confiance de Potvin puisque le vétéran Rémi Poirier n'est toujours pas rétabli de sa blessure. Le centre Zachary Cadorette représente aussi un cas douteux. Ce dernier a été blessé dimanche dernier à Saint-Hyacinthe après avoir bloqué un tir.

La machine du Blizzard

MAGOG — C'est une équipe qui roule à un train d'enfer et qui a des allures de rouleau-compresseur qui mettra les pieds à l'aréna de Magog vendredi soir pour affronter les Cantonniers de Félix Potvin. De toute évidence, le Blizzard du Séminaire St-François n'entend pas descendre de son trône de champion en titre.

Après avoir raflé la double couronne de la Ligue midget AAA du Québec la saison dernière, le Blizzard n'a rien perdu de son lustre un an plus tard. Premier

au classement général avec seulement deux revers dans leurs 16 dernières parties, le Blizzard débarquera à Magog avec une séquence de six victoires consécutives, la plus longue en cours dans le circuit Baillargé.

« Rien ne me surprend de leur part, affirme Félix Potvin. Ils ont appris à gagner l'an dernier et leurs vétérans ont amené ça avec eux cette saison. D'excellentes recrues ont percé leur alignement. En plus, ils sont très bien dirigés par Martin Laperrière. Ça donne une excellente équipe sur papier

et sur la glace. Il faut leur donner crédit. »

Sur le plan des statistiques, pas moins de quatre joueurs du Blizzard accumulent neuf buts et plus jusqu'ici, ce qui démontre une profondeur que très peu d'équipes peuvent égaler dans le circuit. Ces quatre patineurs sont William Rouleau et Gabriel Montreuil avec chacun 10 buts, ainsi que Xavier Cormier (meilleur compteur de l'équipe avec 23 points) et Julien Létourneau qui ont fait mouche chacun neuf fois.

Pour ce qui est des gardiens de

but, Xavier Desbiens et Philippe Larue affichent des statistiques qui se ressemblent.

Pour tout résumer, c'est une équipe dont la confiance semble inébranlable qui se mesurera aux adolescents de Félix Potvin vendredi soir.

Mentionnons qu'il s'agira de la seule visite du Blizzard cette saison à Magog. Le deuxième et dernier duel de la campagne entre ces deux équipes aura lieu le 7 décembre à Gatineau dans le cadre du Challenge annuel CCM.

JEAN-GUY RANCOURT

Shapovalov est éliminé des Finales Next Gen

MILAN — Denis Shapovalov a perdu son dernier match aux Finales Next Gen de l'ATP, s'inclinant en cinq manches face au Russe Andrey Rublev, jeudi.

Rublev, le favori du tournoi, a eu le meilleur 4-1, 3-4 (8), 4-3 (2), 0-4 et 4-3 (3), dans un match qui a duré 121 minutes.

Shapovalov, de Richmond Hill, en Ontario, a profité de seulement trois des 13 balles de bris qu'il a obtenues. Cependant, neuf de ces chances ont été obtenues dans des manches qu'il a gagnées.

Rublev a été 2-en-2 en situation de bris de service.

Shapovalov a réussi huit as contre trois doubles fautes, tandis que Rublev a réussi seulement deux as tout en commettant six doubles fautes. Cependant, le Russe a brillé lors des bris d'égalité, ce qui lui a permis de signer une deuxième victoire cette semaine et de se qualifier pour les demi-finales.

Pour sa part, Shapovalov a été éliminé après avoir conclu le tournoi rotation avec un dossier de 1-2.

Le tournoi se poursuit jusqu'à dimanche au Stade Fiera de Milan.

LA PRESSE CANADIENNE

LCF : Hebert finaliste au titre de joueur défensif par excellence

MONTRÉAL — Le second de des Alouettes de Montréal Kyries Hebert a été nommé le joueur défensif par excellence de la section Est.

Âgé de 37 ans, Hebert a disputé les 18 matchs des siens en saison régulière et a accumulé 110 plaqués défensifs, ce qui lui a conféré le troisième rang dans la LCF et le premier rang parmi les joueurs défensifs dans la section Est.

Hebert a aussi réussi deux sacs du quart et une interception, en plus de forcer trois échappés et d'en recouvrir un. Il a également rabattu six passes.

Il s'agit d'une première nomination pour l'athlète originaire de Eunice en Louisiane, lui qui avait été nommé joueur par excellence des Alouettes sur les unités spéciales en 2012.

Le finaliste de la section Ouest est le second de des Stampede de Calgary Alex Singleton.

Pour leur part, les quarts Mike Reilly, des Eskimos d'Edmonton, et Ricky Ray, des Argonauts de Toronto, sont les finalistes pour le titre de joueur par excellence du circuit. LA PRESSE CANADIENNE

Solide départ des Harfangs

SÉBASTIEN LAJOIE

sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Deux buts de David Côté ont mené les Harfangs de l'école secondaire du Triolet catégorie bantam AAA à une victoire de 3-1 face aux Corsaires de Pointe-Lévy, jeudi soir, lors du match d'ouverture du 36^e Tournoi international bantam de Sherbrooke (TIBS).

Devant des gradins beaucoup moins bien garnis que l'an dernier, quand le match d'ouverture avait été joué contre l'équipe russe, les Harfangs ont néanmoins disputé un match solide pour amorcer leur tournoi.

Ce sont les visiteurs qui ont ouvert le pointage, en fin de première période, lorsque le tir du défenseur Tristan Laflamme a été dévié au passage par Mathieu Aubin. Un but inscrit en avantage numérique.

Les Harfangs ont répliqué moins de quatre minutes plus tard. David Côté a marqué son premier du match, un but inscrit en avantage numérique. Côté a immédiatement dégagné dès qu'Alex-Antoine Yargeau eut gagné la mise en jeu en territoire des Corsaires.

Les joueurs de Pointe-Lévy ont connu leurs meilleurs moments en deuxième période, réussissant à embouteiller les Harfangs dans leur territoire.

Les locaux ont cependant rapidement fait tourner le vent de bord lorsque Zachary Michaud a inscrit

un but en désavantage numérique, à environ mi-chemin de l'engagement. Michaud a débordé le défenseur des Corsaires avant de lancer et de foncer au but. C'est finalement le défenseur des Corsaires, en entrant en contact avec son gardien lors de son repli défensif, qui a contribué à entrer la rondelle dans le filet.

Sherbrooke a imposé son rythme au dernier tiers, et n'a laissé que bien peu d'occasions de marquer aux Corsaires, notamment grâce à leur efficace échec avant.

David Côté a scellé l'issue du match en saisissant un retour de lancer, à 3:27 de la troisième période pour confirmer le gain des Harfangs.

Une victoire qui pourrait cependant être coûteuse. L'attaquant Justin Robidas a été frappé durement en fin de match et il a eu de la difficulté à se relever.

FAIRE LES AJUSTEMENTS

« C'est une victoire qui fait du bien. On a bien fait lors des situations numériques, en avantage et en désavantage. J'ai aimé notre désavantage et le jeu de nos joueurs dans cette facette du jeu », a dit l'entraîneur-chef Samuel Collard.

« On a fait un petit ajustement après la deuxième période, car on a eu un petit creux de vague. On devait respecter un peu plus leur vitesse, car ils réussissaient souvent à nous prendre à contrepied en défensive. On a bien appris durant le match, ce qui est très important. Comme j'ai dit aux



Le capitaine des Harfangs Justin Robidas a été frappé durement en fin de rencontre. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MARIE-LOU BÉLAND

gars, c'est le premier échantillon de compétition qu'on a cette année. En tournois, tout le monde hausse son niveau d'énergie et toutes les équipes sont menaçantes. Ce n'était pas un match facile, même si on a eu un bon résultat. »

« On a joué avec un ailier plus bas, qui venait aider nos défenseurs et qui coupait la ligne bleue. Ce qui permettait d'aider les défenseurs. »

« David a été opportuniste. C'est

un peu ça son boulot, amener des rondelles au filet, d'amener de l'offensive. À chaque tournoi que je l'ai vu depuis qu'il est jeune, c'est sa marque de commerce », a dit Samuel Collard.

L'étoile du match pour les Harfangs était tout sourire après la rencontre.

« C'est l'*fun*! Ça a très bien été. Avant d'amorcer le match, on était prêt et confiant, et ça s'est traduit sur la glace. C'est une équipe qu'on ne connaissait pas. Le plan de match était simple : on voulait

imposer notre rythme et jouer comme on était capable. C'était vraiment excitant de disputer ce match inaugural. Il y avait beaucoup de monde. Il faut continuer à être premier sur la rondelle et imposer notre jeu, si on veut aller loin. »

La victoire est allée à la fiche du gardien Matis Duhamel.

Les Harfangs disputeront leur prochain match vendredi à 11 h au Complexe Thibault GM face aux Cascades Élite des Bois-Francis-Drummond.

EN BREF

En catégorie bantam AAA relève, les Harfangs sont sans pitié jusqu'ici, avec deux victoires en autant de matchs. Mercredi, ils ont battu le Dynamiques du Collège Charles-Lemoyne 5-1. Le gardien Tyler Medina a récolté le jeu blanc; devant lui, Lewis Gendron (1-1), Mathis Perron (1-1) et Mathis Dufour (0-2) se sont illustrés.

Jeudi, l'équipe de Mike Maclure s'est à nouveau imposé, cette fois plus facilement, dans un gain de 8-0 face aux Cascades Élite des Bois-Francis-Drummond. Carl-Étienne Michel (1-3), Isaac Tremblay (3-1), Julien Paillé (1-1), Olivier Jacques (1-1) et Éloi Bourdeau (0-2) ont contribué à l'attaque.

Les Harfangs relève jouent leur troisième et décisif match vendredi matin à 8 h au Centre Julien-Ducharme contre les Lions nord du Lac Saint-Louis.

En bantam AA, les Cantonniers de Magog ont remporté leur premier match 1-0 face aux Mousquetaires de Saint-Hyacinthe. Christophe Couture a récolté le jeu blanc. Mickael Jutras-Plante a été l'unique marqueur.

Le Phoenix de Sherbrooke a aussi remporté son premier match, par 4-1 face aux Montagnards de Sainte-Agathe. Thomas Fréchette (1-2) et Thomas Bélanger (1-1) se sont illustrés.



Il y avait une bonne foule au complexe Thibault GM, mais elle était moins importante qu'à pareille date l'an dernier avec une équipe russe en compétition. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MARIE-LOU BÉLAND

Enfin une victoire

Le Phoenix met fin à une série de sept défaites



JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SAINT-JOHN — L'occasion était trop belle pour la rater. Le Phoenix affrontait la pire équipe de la LHJMQ à son premier match d'une série de trois dans les Maritimes et a mis fin à une séquence de sept défaites grâce à un gain de 5-4 contre les Sea Dogs. Un rare triomphe des Sherbrookoïses à Saint John.

« Ce n'était pas parfait, mais c'est la victoire qui compte en fin de compte. Mes vétérans se sont levés. En fait, nos trois premiers trions ont été impliqués dans le match. Ils voulaient stopper cette mauvaise séquence. Si notre club perdait ce match après avoir mené 4-2, on aurait atteint le fond du baril », a confié un Stéphane Julien soulagé.

Le match a très bien commencé jeudi soir pour les visiteurs. Yaroslav Alexeyev a profité d'une sortie audacieuse d'Alex D'Orio suivie d'une erreur défensive pour marquer dans un filet désert.

Les visiteurs ont joué de mollesse lors de la reprise du jeu au deuxième tiers en accordant deux buts consécutifs aux Sea Dogs, l'œuvre d'Anthony Boucher et Matt Green en désavantage numérique.



Hugo Roy a marqué un but important au second tiers, le deuxième du Phoenix contre les Sea Dogs à Saint John. — PHOTO JAMIE TOZER, SEA DOGS DE SAINT JOHN

Le Phoenix a donné la réplique avec trois buts. Hugo Roy a poussé la rondelle avec son corps pour ainsi niveler la marque. Nicolas Poulin a ensuite tout fait pour donner l'avance aux siens et Benjamin Tardif a réalisé le filet qui semblait être le but d'assurance.

Mais ce match était loin d'être terminé. L'indiscipline a encore une fois joué des tours aux hommes de Stéphane Julien. Immédiatement après sa sortie du banc de pénalité, Alexandre Joncas a vu les Sea Dogs faire 4-3 grâce à Kevin Gursoy et Radim Salda l'a imité alors que Connor Senken était puni. La nervosité

s'installait peu à peu dans le clan sherbrookoïse.

« On jouait bien malgré les revirements causés. On menait 4-2,

mais on a pris quelques punitions probablement à cause de la fatigue de nos défenseurs », a constaté Julien.

Pas de repos pour D'Orio

SAINT JOHN — Les jours se suivent et ne se ressemblent pas pour Alex D'Orio. Après avoir affiché des statistiques impressionnantes au sein de l'équipe championne de la Coupe du Président, le gardien de but de Sherbrooke doit multiplier les miracles afin d'aider les jeunes Sea Dogs de Saint John à accumuler les victoires, qui se font toutefois rares.

Quelques semaines après la signature de son contrat avec les Penguins de Pittsburgh, D'Orio est tout simplement bombardé par les équipes qui affrontent sa formation en reconstruction.

Sa moyenne de l'an dernier : 2,40. Sa fiche : 19-2-1. Cette saison : 3,37 et 2-9-1.

« Disons que c'est très différent de l'an dernier, dit-il. On a de bons jeunes joueurs, mais après avoir misé le tout pour le tout, on affiche un alignement très différent et l'organisation rebâtit pour l'avenir. Je reçois beaucoup plus de tirs que l'an dernier. Des matchs de 30, 35 ou 40 lancers et plus, ce n'est pas rare. »

La bonne nouvelle pour lui est que son taux d'efficacité demeure



Après avoir disputé une première saison dans la LHJMQ au sein de l'équipe championne de la Coupe du Président, le gardien sherbrookoïse Alex D'Orio vit une réalité différente. — PHOTO LA TRIBUNE, JÉRÔME GAUDREAU

presque le même. Autour de .900.

« Je suis certain que je sortirai grandi de cette deuxième saison dans la LHJMQ. On espère bien sûr connaître plus de succès prochainement, parce que même si l'équipe ne joue pas si mal, on goûte plus souvent à la défaite qu'à

LES VÉTÉRANS S'AFFIRMENT

Heureusement pour le Phoenix, un vétéran s'est une fois de plus levé : Nicolas Poulin a fermé les livres avec un tir dans la lucarne, son deuxième du match, pour ainsi mettre cette disette derrière les Oiseaux.

« C'était tellement important d'aller chercher les deux points et on doit faire pareil demain à Moncton, avoue Yaroslav Alexeyev. Tout le monde est très excité par cette victoire. »

Le joueur du match, Nicolas Poulin, estime que cette victoire améliore grandement l'ambiance au sein de l'équipe.

« Notre objectif était de gagner deux parties sur trois durant le voyage. En voilà une. Il n'en reste qu'une autre et pourquoi pas deux, une fois rendu là. On s'est fait brasser un peu cette semaine et on a répondu avec une grosse victoire à Saint-John. »

Après Moncton vendredi, le Phoenix se rendra à Halifax pour clore son voyage. Il pourra alors compter sur un nouveau défenseur de 18 ans, l'Ontarien format géant Quinn Hanna, repêché au ballottage. Hanna a une expérience de 50 parties avec le Storm de Guelph et l'Armada de Blainville-Boisbriand.

la victoire », explique le portier de 18 ans.

L'ancien des Cantonniers de Magog pourrait très bien intéresser d'autres formations qui visent les grands honneurs cette saison. Derniers au classement de la LHJMQ, les Sea Dogs pourraient être tentés d'envoyer leur gardien numéro 1 sous d'autres cieux.

Pourquoi pas à Victoriaville? Les Tigres semblent être à la recherche d'un autre portier pour viser le championnat. Ou bien encore le Drakkar de Baie-Comeau, avec son ancien coéquipier Justin Blanchette.

D'ailleurs, les Sea Dogs n'ont que deux joueurs de 20 ans et peuvent s'en permettre trois, comme le stipule le règlement. Le portier du Drakkar Antoine Samuel a justement 20 ans.

« M'échanger est une possibilité qui a probablement été envisagée par notre directeur général, mais j'aime mieux m'attarder à ce que je peux contrôler. Je suis bien à Saint John, j'adore ma famille de pension et je ferai tout pour aider notre équipe à gagner. Présentement, c'est mon seul objectif », conclut Alex D'Orio. JÉRÔME GAUDREAU



LES ÉTOILES DU MATCH

1. NICOLAS POULIN (S)
2. JOE VELENO (SJ)
3. ANTHONY BOUCHER (SJ)

Première période
1. Sherbrooke, Alexeyev 7 (Poulin) 6:18
Pénalité(s) — Veleno St-Jean 16:38, Joncas Sherbrooke 19:42.
Deuxième période
2. St-Jean, Boucher 4 (Veleno, Salda) 1:42
3. St-Jean, Green 2 (Poirier, Deakin-Poot) 8:50 (short-handed-SH)
4. Sherbrooke, Roy 7 (Joncas) 12:41
5. Sherbrooke, Poulin 8 (Sans aide) 14:08
Pénalité(s) — Gursoy St-Jean 0:47, Boucher St-Jean 7:02.
Troisième période
6. Sherbrooke, Tardif 4 (Joncas) 1:52
7. St-Jean, Gursoy 4 (Burt, Reginato) 4:19
8. St-Jean, Salda 5 (Veleno, Boucher) 5:32 (an)
9. Sherbrooke, Poulin 9 (Alexeyev, Châteauneuf) 17:53
Pénalité(s) — Joncas Sherbrooke 2:16, Senken Sherbrooke 5:20, Webster St-Jean 6:51, Zachar Sherbrooke 9:12, Larose St-Jean 18:12, Gilbert Sherbrooke 18:12, Reginato St-Jean 18:12.
Tirs au but
Sherbrooke 15 16 8 — 39
St-Jean 13 11 11 — 35
Gardiens — Sherbrooke: Evan Fitzpatrick (G, 4-5-0); St-Jean: Alex D'Orio (P, 2-10-0).
Avantages numériques — Sherbrooke: 0-5; St-Jean: 1-4.
Arbitres — Jeff Hopkins, Tim Hamel. **Juges de lignes** — Justin Burchell, Nicholas Dupuis.
Assistance — 4,654.

Dubnyk et Zucker se chargent du Canadien

MICHEL LAMARCHE
La Presse canadienne

MONTREAL — Il était assuré que Charlie Lindgren allait subir une défaite un jour ou l'autre dans un match de la Ligue nationale de hockey. De son propre aveu, il aurait aimé que ça se produise un autre soir.

Devant ses parents, qui mettaient les pieds au Centre Bell pour la toute première fois, Lindgren a été victime d'un tour du chapeau de Jason Zucker en troisième période, et le Wild du Minnesota a signé une victoire de 3-0 contre le Canadien de Montréal jeudi soir.

En plus d'infliger une première défaite à Lindgren après cinq victoires d'affilée, le Wild a interrompu à trois la série de victoires des hommes de Claude Julien et mis fin à sa propre séquence de trois défaites. Mais le gardien de Lakeville, au Minnesota, pouvait sortir la tête haute. Le Wild a obtenu 35 tirs, dont plusieurs de qualité. Le vétéran Eric Staal a été sa victime en deux occasions.

« Je ne ressentais pas plus de papillons que d'habitude, et j'ai essayé de traiter ce match comme n'importe quel autre, a affirmé Lindgren. J'admets que j'aurais préféré que ça arrive contre une autre équipe. »

Privé de deux de ses meilleures armes offensives en Jonathan Drouin (haut du corps) et Shea Weber (bas du corps), le Canadien a tout de même dirigé 41 rondelles en direction du gardien Devan Dubnyk, un chiffre néanmoins trompeur à cause de la provenance de la majeure partie de ces tirs.

Dubnyk a signé son 25^e blanchissage en carrière, son premier depuis le 20 décembre 2016 contre Colorado, et il a porté son dossier en carrière contre le Canadien à 7-1-1. C'était la troisième fois déjà cette saison que le Canadien subissait une défaite par jeu blanc.

Dubnyk a toutefois eu un peu d'aide alors que deux buts ont été refusés au Canadien. Au premier vingt, l'arbitre Kevin Pollock a jugé que Karl Alzner a touché la rondelle plus haut que la barre horizontale, une décision corroborée par la reprise vidéo. Tard au troisième vingt, Charles Hudon s'est vu refuser un but après contestation vidéo du Wild, qui jugeait que Hudon avait commis de l'obstruction à l'endroit de Dubnyk.

Le Canadien sera de retour



Jason Zucker (16) a marqué tous les buts du Wild jeudi soir. Il a réussi le premier en désavantage numérique en déjouant Charlie Lindgren d'un beau tir du revers dans le haut du filet. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, RYAN REMIORZ

devant ses partisans samedi soir à l'occasion de la première visite des Sabres de Buffalo cette saison. Blessé au haut du corps le 21 octobre contre les Canucks de Vancouver, l'ex-Tricolore Nathan Beaulieu espère être rétabli à temps pour un rendez-vous qu'il dit avoir encerclé sur son calendrier.

UN LENT DÉPART

La troupe de Claude Julien a mis un peu de temps à se mettre en marche et elle a permis au Wild de décocher les sept premiers tirs de la rencontre. Comme c'est devenu son habitude, Lindgren s'est

montré solide, empêchant du coup les hommes de Bruce Boudreau de se sauver avec une avance d'un ou deux buts, comme ce fut le cas la semaine dernière au Minnesota.

C'est avec l'avantage d'un homme que le Canadien a flanché pour la première fois du match à 2:46 de la troisième période. Une mauvaise décision de Petry, posté à la pointe gauche, a créé une brèche que Zucker a utilisée pour se présenter seul devant Lindgren. Malgré le repli d'Artturi Lehkonen, Zucker est parvenu à déjouer le jeune gardien à l'aide d'un beau tir du revers dans la partie supérieure droite du filet.

Près de neuf minutes après avoir dénoué l'impasse, Zucker a doublé l'avance du Wild en faisant dévier un tir de Nino Niederreiter après avoir réussi à se glisser entre le défenseur Jordie Benn et Lindgren.

Il a complété sa faste soirée de travail en poussant la rondelle dans une cage déserte durant la dernière minute de jeu.

ÉCHOS DE VESTIAIRE

Claude Julien, au sujet de la performance globale de ses joueurs : « Malgré toutes les choses qui se sont passées avant le match et les décisions qu'on a dû prendre, on n'a pas joué un mauvais match. Mais il aurait fallu trouver le moyen de gagner. »

Claude Julien, au sujet des

absences de Shea Weber et de Jonathan Drouin :

« Shea s'est blessé vers la fin de l'entraînement mercredi. Ce matin, tout laissait croire qu'il jouerait puis cet après-midi, après consultation avec l'équipe médicale, il a été décidé qu'il ne jouerait pas. Même chose avec Jonathan. La décision a été prise tout juste avant le match. »

Phillip Danault, au sujet de la qualité des tirs du Canadien en direction de Devan Dubnyk :

« Il aurait fallu que nous soyons plus affamés. Le Wild l'a été plus que nous et ça nous a coûté le match. »

Karl Alzner, au sujet du but qui lui a été refusé en première période :

« Je savais que c'était proche. J'ai vu l'arbitre refuser le but immédiatement, mais quand j'ai vu la première reprise vidéo sur l'écran géant, j'ai pensé que le but pouvait être bon. J'ai commencé à être un peu plus excité, mais pas trop. »

Devan Dubnyk au sujet de la performance de son rival Charlie Lindgren :

« Je savais qu'il connaissait de très bons moments, et je suis content pour lui. Je le connais pour l'avoir croisé en certaines occasions au Minnesota et c'est un jeune homme agréable. C'est toujours bien de voir un jeune jouer aussi bien et ce fut certainement le cas ce soir. »



LES ÉTOILES DU MATCH

1. JASON ZUCKER (W)
2. DEVAN DUBNYK (W)
3. PHILIP DANAULT (C)

Sports

SUR LE WEB
latribune.ca

facebook/
quotidienlatribune

@LT_LaTribune

EXEMPLES DE TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL	COÛT POUR UN CYCLE DE FACTURATION DE 30 JOURS	COÛT ANNUEL
SOLDE MOYEN QUOTIDIEN	100 \$	100 \$
Achat courant	1,64 \$	19,90 %
Achat par versements égaux	1,64 \$	19,90 %
Achat à paiement reporté	1,80 \$	21,90 %



Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

POUR RECEVOIR EN GRAND, on vous fait faire de GRANDES économies



**Mobilier de
salon modulaire
réversible**

Choix de tissus disponible

Voir prix en magasin

Livraison gratuite

- Causeuse
20,81 \$*/mois ou 749 \$
- Fauteuil
18,03 \$*/mois ou 649 \$

22¹⁹ \$*/36 mois

799\$
Sofa modulaire
2 mcx



19⁴² \$*/36 mois

699\$

Comprend:
1 table et 4 tabourets

Mobilier de cuisine de hauteur pub

En bois massif et placage/Table de 137 x 137 cm (54 x 54 po)

Livraison gratuite



24⁹⁷ \$*/36 mois

899\$

22¹⁹ \$*/36 mois

799\$

**Réfrigérateur
de 18,2 pi³**

Portes réversibles

3 tablettes/Bac à charcuterie

**Livraison, ramassage
et service gratuits**

**Cuisinière avec
four autonettoyant**

Four de 5,3 pi³/Four autonettoyant

Très grand hublot

**Livraison, ramassage
et service gratuits**



**90 jours
d'essai***

**Galerie
du sommeil**
Brault & Martineau

MOUSSE
GEL COOL
TWIST*

MOUSSE DE
SOUTIEN
MOELLEUSES

RESSORTS
CONTINUS AVEC
RENFORT DE COIN

13⁸⁶ \$*/36 mois

499\$
L'ensemble
2 places

**Matelas et sommier
GRANADA**

Sommiers rigides de 9 ou 5 po disponibles

Livraison gratuite

- 1 place... 13,03 \$*/mois ou 469 \$
- Grand lit... 16,64 \$*/mois ou 599 \$
- Très grand lit 24,97 \$*/mois ou 899 \$

Payez en
36 versements sans intérêt*
jusqu'en novembre 2020 sur les meubles, matelas, accessoires de décoration
et électroménagers



**Service de livraison
flexible et gratuit****
Plage horaire de 4 heures

**Consultez notre
CIRCULAIRE**
sur
braultetmartineau.com



braultetmartineau.com



HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI 10 h à 21 h • SAMEDI 9 h à 17 h • DIMANCHE 10 h à 17 h

SHERBROOKE

819 562-4242 • 1800 267-4240 • 3950, boul. Josaphat-Rancourt, Sherbrooke J1L 3C6

Desjardins
partenaire
officiel de
Brault &
Martineau

